



VOYAGEURS DU MONDE
Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 3 691 510 euros
Siège social : 55 rue Sainte Anne, 75002 Paris.
315 459 016 R.C.S. PARIS

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

(Document d'enregistrement spécifique tel que défini par l'article 15 du Règlement (UE) 2017/1129 relatif au « Prospectus de croissance de l'Union » et dont le contenu a été établi conformément aux termes de l'Annexe 24 du Règlement Délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 relatif notamment à la forme et au contenu du prospectus)



Le document d'enregistrement a été approuvé le 15 juin 2021 par l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129.

L'AMF approuve ce document après avoir vérifié que les informations qu'il contient sont complètes cohérentes et compréhensibles. Le document d'enregistrement porte le numéro d'approbation suivant : R. 21-033

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur faisant l'objet du document d'enregistrement.

Le document d'enregistrement peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note d'opération⁴⁶ et, le cas échéant, un résumé et son (ses) supplément(s). L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129. Il est valide jusqu'au 14 juin 2022 et, pendant cette période et au plus tard en même temps que la note d'opération et dans les conditions des articles 10 et 23 du règlement (UE) 2017/1129, devra être complété par un supplément en cas de faits nouveaux significatifs ou d'erreurs ou inexactitudes substantielles.

Le prospectus a été établi pour faire partie d'un prospectus simplifié conformément à l'article 15 du Règlement (UE) 2017/1129.

Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société, ainsi qu'en version électronique sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui de la Société (www.voyageursdumonde.fr).

REMARQUES GENERALES

Dans le présent Document d'enregistrement, et sauf indication contraire :

- les termes « Voyageurs du Monde » et « Société » désignent la société Voyageurs du Monde SA ;
- le terme « Groupe » renvoie à la Société et l'ensemble de ses filiales.

Le Document d'enregistrement, établi selon l'annexe 24 du règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, décrit la Société telle qu'elle existe à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement.

Informations prospectives

Le Document d'enregistrement contient des indications sur les perspectives et la stratégie de développement de Voyageurs du Monde. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « estimer », « considérer », « avoir pour objectif », « envisager », « estimer », « croire », « s'attendre à », « entend », « devrait », « souhaite », « pourrait », dans leur forme affirmative ou dans leur forme négative, ou toute autre terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement technologique, économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations sont mentionnées dans différents paragraphes du Document d'enregistrement et contiennent des données relatives aux intentions, aux estimations et aux objectifs de Voyageurs du Monde concernant, notamment les marchés, les produits, la stratégie, le déploiement commercial, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de la Société. Les informations prospectives mentionnées dans le Document d'enregistrement sont données uniquement à la date d'approbation du Document d'enregistrement. Sauf obligation légale ou réglementaire qui s'appliquerait (notamment le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché), la Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le Document d'enregistrement afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans le Document d'enregistrement. La Société opère dans un environnement caractérisé par une concurrence forte et de permanentes évolutions. Elle peut donc ne pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.

Information sur le marché et la concurrence

Le Document d'enregistrement contient, notamment en section 2.2, des informations relatives à l'activité menée par Voyageurs du Monde et à sa position concurrentielle. Ces informations proviennent pour certaines d'entre elles d'études réalisées par des sources extérieures. Certaines informations contenues dans le Document d'enregistrement sont des informations publiquement disponibles que la Société considère comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant. La Société ne peut garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur les segments d'activités obtiendrait les mêmes résultats. Compte-tenu d'un environnement technologique et concurrentiel particulièrement actif, il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. L'activité de Voyageurs du Monde pourrait en conséquence évoluer de manière différente de celle décrite dans le Document d'enregistrement. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations, excepté dans le cadre de toute obligation législative ou réglementaire qui lui serait applicable, et notamment le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché.

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits en section 3 du Document d'enregistrement avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, la situation, les résultats financiers de la Société ou ses objectifs. Par ailleurs, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du Document d'enregistrement, pourraient avoir le même effet négatif.

Arrondis

Certaines données chiffrées (y compris les données exprimées en milliers ou en millions) et pourcentages présentés dans le Document d'enregistrement ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans le Document d'enregistrement peuvent légèrement différer de ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.

Sommaire

1. PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE.....	5
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT	5
1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	5
1.3 RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES	5
1.4 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS.....	6
1.5 CONTROLE DU PRESENT DOCUMENT D'ENREGISTREMENT	6
2. STRATEGIE, PERFORMANCE ET APERCU DES ACTIVITES.....	7
2.1 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE	7
2.2 APERCU DES ACTIVITES	9
2.3 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE.....	60
2.4 INVESTISSEMENTS.....	61
2.5 EXAMENS DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE	62
2.6 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	66
2.7 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	66
3. FACTEURS DE RISQUES	67
3.1 RISQUES EXOGENES.....	68
3.2 RISQUES LIES A L'ACTIVITE	71
3.3 RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS.....	75
4. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....	78
4.1 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	78
4.2 REMUNERATIONS ET AVANTAGES.....	91
4.3 PARTICIPATIONS ET STOCK OPTION	93
5. INFORMATIONS FINANCIERES ET INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE	94
5.1 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES	94
5.2 INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES.....	151
5.3 AUDIT DES INFORMATIONS FINANCIERES ANNUELLES	151
5.4 INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE	157
5.5 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'EMETTEUR.....	157
5.6 POLITIQUE EN MATIERE DE DIVIDENDE.....	157
5.7 INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA.....	157
6. INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIONNAIRES ET AUX DETENTEURS DE VALEURS MOBILIERES.....	158
6.1 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	158
6.2 PROCEDURES JUDICIAIRES OU ARBITRAGES.....	160
6.3 CONFLITS D'INTERET AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GENERALE.....	160
6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	160
6.5 CAPITAL SOCIAL.....	169
6.6 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS.....	173
6.7 CONTRATS IMPORTANTS.....	173
7. DOCUMENTS DISPONIBLES	174

1. PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

Monsieur Jean-François RIAL, Président Directeur Général de Voyageurs du Monde.

1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste que les informations contenues dans le présent document d'enregistrement sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Fait à Paris

Jean-François RIAL
Président Directeur Général

1.3 RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

Cabinet Grant Thornton – Commissaire aux comptes titulaire

Adresse : 29 rue du Pont – CS20070 – 92578 Neuilly-sur-Seine Cedex

RCS 632 013 843 Nanterre

Représenté par Monsieur Vianney MARTIN

Date de première nomination : AGO du 15 juin 2015

Date de renouvellement : AGO du 10 juin 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020

Il sera proposé à l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2021 de renouveler le mandat de Grant Thornton pour une durée de six exercices sociaux

Institut de Gestion et d'Expertise Comptable S.A. (IGEC) – Commissaire aux comptes suppléant

Adresse : 22 rue Garnier 92200 Neuilly Sur Seine

RCS 662 000 512 Nanterre

Date de première nomination : AGO du 15 juin 2011

Date de renouvellement : AGO du 15 juin 2015 statuant sur les comptes 2014

Il sera proposé à l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2021 de renouveler le mandat de IGEC pour une durée de six exercices.

KPMG S.A – Commissaire aux comptes titulaire

Adresse : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta- 92066 La Défense Cedex

RCS 775 726 417 Nanterre

Représenté par Monsieur Vincent de Becquevort

Date de première nomination : AGO du 9 juin 2016

Date de fin de mandat : à l'issue de l'assemblée générale ordinaire en 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021

Salustro Reydel S.A. – Commissaire aux compte suppléant

Adresse : 2 avenue Gambetta - Tour Eqho 92066 Paris la Défense CEDEX

RCS 652 044 371 Nanterre

Date de première nomination : AGO du 9 juin 2016

Date de fin de mandat : à l'issue de l'assemblée générale ordinaire en 2022 statuant sur les comptes 2021.

1.4 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS

Certaines informations figurant dans le présent Document d'enregistrement proviennent d'études et statistiques d'organismes tiers, d'organisations professionnelles ou de chiffres publiés par des entreprises concurrentes. L'ensemble de ces sources tierces est disponible en références dans le Document. La Société atteste que ces informations, qu'elle considère comme fiables, ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que la Société le sache à la lumière des données publiées ou fournies par ces sources, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses.

La Société ne peut néanmoins garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur ces marchés obtiendrait les mêmes résultats.

1.5 CONTROLE DU PRESENT DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

Le présent Document d'enregistrement a été approuvé par l'AMF, en tant qu'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129.

L'AMF n'approuve ce Document d'enregistrement qu'en tant que respectant les normes en matière d'exhaustivité, de compréhensibilité et de cohérence imposées par le règlement (UE) 2017/1129.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur qui fait l'objet du Document d'enregistrement.

Le Document d'enregistrement a été établi pour faire partie d'un Prospectus de croissance de l'Union conformément à l'article 15 du règlement (UE) 2017/1129.

2. STRATEGIE, PERFORMANCE ET APERCU DES ACTIVITES

2.1 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE

2.1.1 Dénomination sociale de la Société et nom commercial

La Société a pour dénomination sociale et nom commercial : VOYAGEURS DU MONDE.

2.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société, code LEI

La Société est immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro : 315 459 016

L'identifiant d'entité juridique (LEI) de la société est 9695005BNQGN0ND5S19

2.1.3 Date et constitution de la Société

La société a été constituée le 11 avril 1979 pour une durée de 99 ans s'achevant le 10 avril 2078 sauf dissolution anticipée ou prorogation.

2.1.4 Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités

- Forme juridique : Société Anonyme
- Le siège social est situé au 55 rue Sainte Anne 75002 Paris
- Les coordonnées de la société sont les suivantes :
 - o Téléphone : 01 42 86 10 00
 - o Adresse courriel : investisseurs@voyageursdumonde.fr
 - o Site internet : www.voyageursdumonde.fr
 - o L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre

La Société, régie par les dispositions législatives et réglementaires du droit français en vigueur et à venir, est soumise pour son fonctionnement au Code de commerce et ses textes modificatifs (principalement aux articles L225-1 et suivants du Code de commerce et des articles L 211-1 à L 211-23 du Code du Tourisme concernant plus particulièrement la vente de voyages à forfait) ainsi qu'à ses statuts. Il est précisé que les informations figurant sur le site web ne font pas partie du prospectus, sauf si ces informations sont incorporées par référence dans le prospectus.

2.1.5 Changement significatif de la structure financière de la société depuis la clôture annuelle du 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, la trésorerie nette consolidée de la Société s'élevait à 113,5 M€, comprenant des dettes financières consolidées à hauteur de 57,3 M€, dont 50 M€ de PGE remboursables à hauteur de 30 M€ fin mai 2021 et de 20 M€ fin décembre 2021, et 170,8 M€ de trésorerie (voir section 5.1.1.1.8).

Emission de 75 M€ d'obligations convertibles réservées aux fonds Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance le 30 avril 2021

Conformément à ce que la Société avait annoncé le 9 mars 2021, et suite à l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 29 avril 2021, la Société a réalisé une émission d'obligations convertibles réservée (les « Obligations Réservées ») aux fonds Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance pour un montant de 75 M€ qui serviront à financer la stratégie de développement international de la Société, en particulier par croissance externe. Les principales modalités sont :

- o Valeur nominale unitaire des Obligations Réservées : 85,0 €
- o Emission au pair
- o Nombre d'obligations convertibles : 882.351

- Maturité : 7 ans, soit le 30 avril 2028
- Intérêt annuel capitalisé de 3,00%, payable à terme.
- Modalités de conversion :
 - Pendant les quatre (4) années suivant l'émission, en cas de survenance d'un changement de contrôle de Voyageurs du Monde, les Obligations Réservées pourront être converties à la demande des porteurs.
 - A partir du quatrième (4ème) anniversaire de la date d'émission des Obligations Réservées et jusqu'à leur date de maturité, les Obligations Réservées (i) pourront être converties à tout moment sur décision de Voyageurs du Monde, ou (ii) seront automatiquement converties en cas de survenance d'un changement de contrôle de Voyageurs du Monde. A leur date de maturité, les Obligations Réservées seront remboursées en actions nouvelles.
- Ratio de conversion et/ou d'échange des Obligations Réservées d'une (1) action nouvelle par Obligation Réservée, sous réserve (i) des ajustements liés à la capitalisation des intérêts, et (ii) d'autres ajustements usuels, y compris les ajustements anti-dilution et ceux liés au versement de dividendes.

Sur ces bases et tenant compte des intérêts capitalisés, le nombre maximum d'actions nouvelles résultant de la conversion des Obligations Réservées à la date de maturité des Obligations Réservées s'élève à 1.085.179 actions de la Société, soit une dilution de 29,40%. Sur cette base pleinement diluée, les porteurs des Obligations Réservées détiendront 22,72% du capital et 14,60% des droits de vote de la Société. La répartition du capital et des droits de vote est présentée à la section 6.1.1.

Remboursement de la première tranche de 30 M€ des Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Fin mai 2021, la Société a procédé au remboursement de la première tranche de 30 M€ des PGE. Le solde des PGE au bilan de la Société s'élève dorénavant à 20 M€. La Société remboursera ce solde de 20 M€ en décembre 2021.

Projet d'émission d'obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant d'environ 55 M€ soumise à l'approbation de l'AMF

Conformément à ce que la Société avait annoncé le 9 mars 2021, et sous réserve de l'approbation de l'AMF sur le prospectus relatif à l'émission, comprenant (i) le présent Document d'enregistrement, (ii) la note d'opération (la « Note d'Opération ») et (iii) le résumé du prospectus (ensemble ci-après le « Prospectus »), la Société procédera à une émission d'obligations convertibles, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société, pour un montant d'environ 55 M€.

La société Avantage, actionnaire de contrôle de la Société, a fait part de son intention de souscrire à hauteur de 40 M€, ayant procédé le 30 avril 2021 à une émission des obligations convertibles d'un montant total de 40 M€, souscrites par les fonds Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance.

Au terme de ces deux émissions d'obligations convertibles, la société Avantage conservera le contrôle de la Société, détenant 69,3% de son capital et 80,5% de ses droits de vote sur une base non diluée¹ et 55,8% de son capital et 69,1% de ses droits de vote sur une base entièrement diluée².

Les principaux termes indicatifs des obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires seront décrits dans la Note d'Opération.

¹ Sur la base d'un capital de la Société composé de 3.691.510 actions représentant 6.348.676 droits de vote exerçables.

² Sur la base d'un capital entièrement diluée composé de 5.428.130 actions représentant 8.086.296 droits de vote exerçables, tenant compte (i) du nombre maximum d'actions pouvant être émises par conversion des Obligations Réservées et (ii) du nombre maximum d'actions pouvant être émises par conversion des obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel de souscription.

2.1.6 Descriptif du financement attendu des activités du Groupe

Financement du cycle d'exploitation et des conséquences de la crise sanitaire

L'activité du Groupe génère habituellement une trésorerie excédentaire en raison d'un besoin en fonds de roulement (BFR) négatif qui constitue une ressource de financement à court terme. Avec la crise sanitaire et l'impact très important qu'elle a eu sur le marché des voyages, les inscriptions ont subi une baisse très conséquente à partir du mois de mars 2020 qui aurait pu priver la Société et ses filiales de la ressource de trésorerie constituée par les acomptes clients. Toutefois, l'Ordonnance n° 2020-315 du 25 mars 2020 a permis aux agents de voyage de proposer à leurs clients de convertir en « avoir » pour un prochain voyage, les acomptes (ou le prix total selon le cas) des voyages réglés alors qu'ils n'avaient pas pu avoir lieu en raison de la Covid 19. Cette mesure exceptionnelle a permis au Groupe de conserver une trésorerie satisfaisante ainsi qu'à reporter les voyages prévus par la clientèle en 2020 à une date ultérieure, principalement en 2021. Le montant des « avoirs » ainsi constitués s'élevait au 31 décembre 2020 à 56,8 M€. Il est précisé qu'au-delà d'un délai de 18 mois, tout client peut obtenir le remboursement de l'avoir ainsi constitué s'il ne s'est pas réinscrit pour un nouveau voyage. En effet, si ces avoirs n'ont pas été convertis en voyages d'ici là, les premiers remboursements interviendront à compter du mois de septembre 2021 et s'échelonneront jusqu'en mars 2022.

S'il advenait que les départs 2021 ne puissent reprendre pour l'été dans des conditions satisfaisantes et des volumes suffisants, la Société estime que le niveau de trésorerie, à la date du présent Document d'enregistrement (tenant compte du remboursement de la première tranche des PGE tel que décrit à la section 2.1.5), serait suffisant pour financer ce nouvel exercice déficitaire, et cela sans tenir compte du financement lié aux émissions des obligations convertibles décrites à la section 2.1.5). La déclaration sur le fonds de roulement net de la Société figurera dans la Note d'Opération, conformément à la réglementation applicable.

Financement des investissements

Pour ses projets de développement internationaux notamment par voie de croissance externe et sur ses deux métiers principaux, le Voyage sur mesure et le Voyage d'aventure, le Groupe estime que le produit des émissions d'obligations convertibles d'un montant cumulé maximum de 130 M€ décrites à la section 2.1.5 du présent Document d'enregistrement, permettrait de financer intégralement, au cours des 5 prochaines années, l'acquisition de plusieurs sociétés générant en cumulé un chiffre d'affaires compris entre 200 M€ et 250 M€.

2.2 APERCU DES ACTIVITES

Le Groupe est devenu un leader en France et un des principaux acteurs dans le monde sur les créneaux :

- du **Voyage sur mesure**, à travers ses principales marques Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, bynativ, Original Travel ; et
- du **Voyage d'aventure**, à travers ses principales marques Terres d'Aventure, Allibert Trekking, Nomade Aventure et KE Adventure Travel.

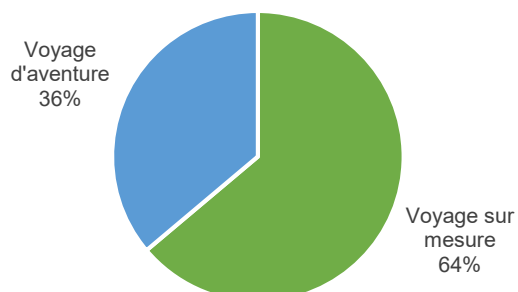
La crise sanitaire liée à la Covid-19 ayant fortement impacté l'activité 2020 du Groupe, les chiffres présentés dans cette section sont principalement ceux de l'exercice 2019, étant plus représentatif de l'activité du Groupe que les chiffres relatifs à l'exercice 2020.

En 2019, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 487 M€ (et 117 M€ en 2020), dont 310 M€ (69 M€ en 2020) à travers ses filiales à dominante Voyage sur mesure représentant 64% du chiffre d'affaires 2019, et a généré un

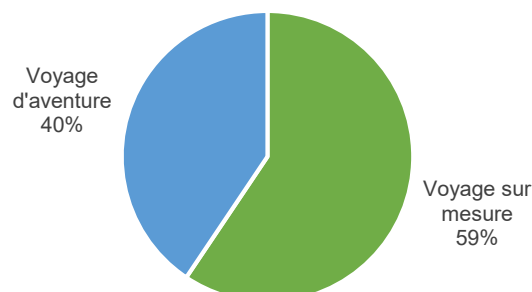
chiffre d'affaires de 176 M€ (47 M€ en 2020) à travers ses filiales à dominante Voyage d'aventure représentant 36% du chiffre d'affaires 2019.

Graphique : Répartition du chiffre d'affaires 2019 et 2020

Répartition du chiffre d'affaires 2019



Répartition du chiffre d'affaires 2020



Source : Société

2.2.1 Vision, stratégie et objectifs

Le Groupe a pour vocation de permettre à ses clients de découvrir le monde par le voyage, afin de mieux le comprendre. Le Groupe privilégie des approches du voyage permettant une immersion forte dans la culture du pays visité ou de ses sites naturels, favorisant la rencontre de l'autre, la compréhension de ses différences et respectant les équilibres environnementaux, sociaux et économiques des destinations visitées. C'est dans cet esprit que le Groupe, qui a concentré son activité sur deux approches particulières du voyage (le Voyage sur mesure et le Voyage d'aventure), s'est constitué et a développé sur l'ensemble de ses marques une pratique de voyages responsables comprenant de nombreux services à forte valeur ajoutée.

2.2.1.1 LA VISION D'UN VOYAGE DURABLE ET D'UNE ENTREPRISE CITOYENNE

Le Groupe offre deux approches particulières du voyage durable : le Voyage sur mesure et le Voyage d'aventure.

Le Voyage sur mesure :

Voyageurs du Monde, tour opérateur historiquement spécialisé sur le voyage en groupe a fait l'objet en 1996 d'une reprise par les actuels dirigeants. L'intuition des nouveaux managers fut que le voyage en individuel supplanterait peu à peu le voyage en groupe et qu'il était possible de créer un voyage unique pour chaque client, parfaitement adaptés à ses demandes, ses envies, les activités qu'il souhaiterait effectuer et son budget, pourvu que l'on puisse constituer une équipe de spécialistes sur l'ensemble des pays du monde, conseillers de hauts niveaux, capables avec un outil informatique puissant de créer pour chaque demande de client un véritable voyage sur mesure sur l'ensemble des pays du monde. C'est ainsi que la Société s'est peu à peu transformée pour réaliser aujourd'hui en grande majorité des voyages sur mesure à destination d'une clientèle désireuse de voyager en individuel ou dans le cercle de la famille et de construire avec l'aide d'un spécialiste son **voyage personnalisé**.

Les managers étaient en outre convaincus dès 1996 :

- Que la simple réservation de prestations dans le monde, à l'instar des vols simples ne pourrait durablement justifier le recours à un agent de voyage. **Les services offerts et la valeur ajoutée produite devaient atteindre un niveau élevé**, et être développés en cohérence avec l'ADN des marques.
- Que toutes les composantes du voyage, allant de la simple réservation de prestations (billetterie, chambres d'hôtel) jusqu'à des constructions très complexes comme le voyage sur mesure devraient envisager leur développement en intégrant **la dimension internet**, tant sur le plan de la conquête de nouveaux clients, que sur celui de la réalisation d'opérations marchandes en ligne. C'est ainsi que Voyageurs du Monde s'est très rapidement attachée à développer un site web marchand associant des fonctionnalités puissantes et originales correspondant aux spécificités du voyage sur mesure.

Parallèlement le besoin d'une seconde marque s'est rapidement fait sentir. En effet, Voyageurs du Monde est positionnée sur un segment premium associé à une gamme de service de haut niveau, des prestations de premier plan, et un niveau d'assistance très élevé des clients, alors que les voyages sur mesure sont aussi possibles à des niveaux de prestations, de prix et avec une recherche de services différents. C'est ainsi que sont nées successivement :

- La marque **Comptoir des Voyages** (2000), spécialisée dans le voyage sur mesure à caractère immersif. Une ambiance de voyage très différente, privilégiant les transports locaux, l'hébergement chez l'habitant ou en « *Bed & Breakfast* » et des expériences ou activités locales authentiques.
- La marque **Bynativ** (2016), plateforme de mise en relation des clients avec des agences locales, privilégiant un accès direct à des compétences francophones et locales de construction d'itinéraires sur mesure et originaux.

Le Voyage d'aventure :

Une prise de conscience écologique

Au début des années 2000, parallèlement au déploiement de l'activité « sur mesure » les managers du Groupe acquièrent la conviction que le tourisme, s'il doit continuer à se développer, doit changer d'approche et que c'est vers les principes d'un tourisme durable et responsable qu'il doit opérer un mouvement.

C'est ainsi que le Groupe commence à s'intéresser à l'impact de ses activités sur le réchauffement climatique, les flux financiers distribués dans les pays visités, les conséquences sociales et économiques des migrations de population, leurs conséquences sur la gestion des ressources en nourriture et en eau. Il apparaît rapidement que le voyage sur mesure compte tenu de ses faibles volumes en nombre de voyageurs, sa capacité à distribuer des flux financiers le long de ses itinérances est, hors vols, peu impactant pour la planète. Il apparaît également que le Voyage d'aventure, (majoritairement un voyage à pied, trekking, randonnée) né quelques années auparavant et qui se déroule en pleine nature, en petit groupe, se fonde parfaitement dans le crédo du Groupe et produit également une empreinte environnementale faible :

- Voyages plus longs et moins fréquents, visant une clientèle de passionnés, voyages en pleine nature privilégiant des transports non polluants.
- Voyages pour l'essentiel à pied, lents, immersifs, permettant le contact avec la population et aussi une forme de quête personnelle.

C'est dans ce contexte que le Groupe diversifiera ses activités dans le Voyage d'aventure par les rachats successifs et le développement de 3 opérateurs aux positionnements originaux et complémentaires (**Terres d'Aventure** en 2001, **Nomade Aventure** en 2005 et **Allibert Trekking** en 2012) avec la conviction que ces deux approches du voyage (sur mesure et aventure) constituent les rares positionnements pouvant offrir des garanties de durabilité suffisantes.

Précurseur, doté d'une large offre commerciale et proposant un niveau de service élevé, **Terres d'Aventure** s'impose comme le leader du marché français. **Allibert Trekking**, né dans les Alpes, par la volonté d'un guide de haute montagne se positionne sur un créneau plus sportif avec la recherche assumée d'un niveau de performance notamment sur les grands sommets de la planète. A l'inverse **Nomade Aventure** se positionne plus volontiers sur une gamme de voyages originaux et créatifs plutôt que sportifs, comprenant une forte densité de voyages en individuel.

2.2.1.2 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Le Groupe, qui ambitionne de consolider sa place d'acteur de premier plan mondial sur ses deux activités principales, a fondé sa stratégie sur les bases suivantes : proposer des services à forte valeur ajoutée adaptés au positionnement de chaque marque, délivrés par des équipes de spécialistes pays dans le cadre d'une distribution directe et multicanal, assistée par une plateforme digitale puissante dédiée à chaque activité, avec une culture d'entreprise commune.

Le Groupe a fait le choix d'une distribution directe et « multicanal » de ses voyages, privilégiant le recours à des équipes de spécialistes de haut niveau, capables de « profiler » les demandes exprimées, de construire et d'orienter chaque client vers le voyage correspondant à ses aspirations, ses capacités physiques, ses envies d'activité, son rythme, son désir de rencontres et le niveau d'immersion souhaitée.

Loin de se limiter à la simple réservation de prestations aériennes ou terrestres réalisables simplement sur les grands sites marchands privilégiant les volumes, le Groupe offre un ensemble de prestations de services tant avant le départ (conseil, inspiration, information) que pendant le voyage lui-même adapté au positionnement de chaque marque. Le Groupe s'attache à produire régulièrement de nouveaux services accompagnant les voyages proposés aux clients. Ces services sont entièrement intégrés aux prestations de voyage commercialisées et ne font jamais l'objet de facturations complémentaires. Ils font partie intégrante du voyage. Il s'agit aussi, depuis quelques années, d'outils technologiques utiles localement aux voyageurs, facilitant les déplacements ou créant de l'autonomie. Le Groupe entend continuer à investir dans ce domaine porteur tant pour les voyages en pleine nature que pour les voyages itinérants traditionnels en autonomie complète.

Le Groupe est volontairement positionné sur des segments représentant des « niches » du secteur du tourisme. Loin des voyages de masse ou de la réservation de simples prestations, le Groupe a acquis en 25 ans une position forte en termes de parts de marché en France. La stratégie de développement repose, de ce fait, sur une diversification internationale de ses activités ainsi que sur le renforcement de la gamme des services qui seront offerts à la clientèle.

Stratégie de croissance externe

La stratégie de croissance externe de la Société repose principalement sur deux axes :

- Un développement à l'international par acquisition d'entreprises implantées prioritairement aux Etats Unis, en Europe continentale et au Royaume Uni, régions complémentaires aux implantations du Groupe, et actives dans les activités traditionnelles du Groupe (Voyage sur mesure et Voyage d'aventure). Ce développement par croissance externe sera complété par l'implantation des propres marques du Groupe et des sites marchands du Groupe dans ces géographies ; et
- Un développement d'activité connexes ou complémentaires (à l'international ou en France), notamment par l'acquisition de sociétés spécialisées dans le domaine du voyage à vélo (VTC, VTT, vélo de route, assistance électrique etc...) ou de sociétés spécialisées dans des domaines tels que la randonnée en individuel, le rafting, le canoé kayak et descentes de fleuves etc.

La Société entend à ce jour privilégier des acquisitions d'entreprises de taille moyenne (générant un chiffre d'affaires inférieur à 100 M€) situées prioritairement aux Etats Unis, en Europe continentale et au Royaume Unis.

La mise en œuvre de la stratégie de croissance externe est aidé par la société Avantage et ses actionnaires. La situation de crise conjoncturelle liée aux conséquences de la pandémie devrait permettre d'initier certaines opérations plus rapidement et dans des conditions plus favorables pour la Société. A la date du Document d'enregistrement, la Société a d'ores et déjà initié des discussions avec certains acteurs du marché international, étant toutefois précisé qu'elle n'est pas partie à un accord visant à acquérir des titres d'une cible identifiée dans le cadre d'un projet de croissance externe.

Pour mettre en œuvre la stratégie de croissance externe décrite à la section 2.2.1.2.1, la Société envisage d'allouer un montant total d'environ 130 millions d'euros (voir section 2.1.5). Sur la base de la moyenne 10 ans du multiple valeur d'entreprise (VE) sur chiffre d'affaires (CA)³ de la Société et l'observation par les dirigeants de la Société des prix payés lors de transactions sectorielles, le Groupe estime que ce montant permettrait de financer intégralement, au cours des 5 prochaines années, l'acquisition de plusieurs sociétés générant en cumulé un chiffre d'affaires compris entre 200 M€ et 250 M€.

2.2.1.3 OBJECTIFS

En l'absence de visibilité sur l'évolution du contexte sanitaire et des mesures restrictives qui en découlent (modalités de voyages, vaccination, etc), le Groupe ne présente pas d'objectif (tel que précisé dans la section 2.7).

2.2.2 Principales activités

2.2.2.1 HISTORIQUE

Les principales marques et sociétés du Groupe sont nées pour les plus anciennes il y a 45 ans et pour la plus récente il y 5 ans. Elles ont donc majoritairement eu des fondateurs différents des managers actuels du Groupe. Elles ont, pour la majorité d'entre elles, fait l'objet d'acquisitions, d'un développement commercial important et de réorientations stratégiques en cohérence avec la complémentarité de gamme mise en œuvre sur chacun des 2 segments d'activité du Groupe : le Voyage sur mesure et le Voyage d'Aventure⁴.

On considère généralement que le Groupe est né lors de l'acquisition de la société Voyageurs du Monde en 1996, par Jean François Rial, Alain Capestan et Frédéric Moulin, via l'actuelle holding de contrôle du Groupe, la société Avantage, qui détenait à cette époque le contrôle d'une société dénommée « Déserts » devenue 10 ans plus tard « Comptoir des Voyages ». L'équipe de managers actionnaires sera rejoint en 2003 par Lionel Habasque et en 2005 par Loic Minvielle.

C'est donc à partir de 1996 qu'une nouvelle stratégie est définie avec une première levée de fonds en 2000 de 30 millions de francs (4,6 M€). Le Groupe acquiert Terres d'Aventure en 2001, lance Comptoir des Voyages en 2000, rachète Nomade Aventure en 2005. Entre 1997 et 2019, le Groupe développe son réseau de point de vente dans toute la France ainsi que de nombreux site web marchands. L'acquisition d'Allibert Trekking intervient en 2012 et le lancement de Bynativ en 2016. Durant cette période (1997 à 2012) le Groupe développe également une petite gamme d'hébergement de charme (deux bateaux de croisière sur le Nil et le lac Nasser, un Riad à Marrakech, une villa coloniale à Salvador de Bahia et une maison historique à Johannesburg).

³ Source : Moyenne 10 ans du multiple VE / CA d'environ 0,5x selon Factset.

⁴ Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation de ces deux secteurs opérationnels du Groupe sont présentés en section 5.1.1.1.10 Autres informations – Informations sectorielles du présent Document d'enregistrement.

Parallèlement le Groupe commence à se positionner à l'international, tout d'abord dans les pays francophones à partir de 2007 (Belgique, Suisse par création de filiale ou de bureau de représentation et au Canada par acquisition d'un opérateur local puis implantation des marques françaises). En 2017, le Groupe se positionne sur le marché anglo-saxon par les acquisitions successives d'Original Travel, spécialiste de Voyage sur mesure, et KE Adventure Travel, spécialiste du Voyage d'aventure.

Le Groupe a géré son développement en majorité par croissance interne principalement par développement commercial et, dans une proportion plus minoritaire, par croissance externe par acquisition de marques en cohérence avec ses positionnements. Ainsi, l'immense majorité des marques acquises ont été conservées, cultivées et renforcées afin de créer une différenciation maximale destinée à occuper l'espace le plus large possible sur chacun des marchés. Les synergies générées par le Groupe dans son développement par croissance externe se matérialisent par notamment (i) le déploiement de la plateforme digitale du Groupe permettant d'améliorer la productivité et le service client, (ii) l'amélioration des conditions d'achats, d'une part dans le transport aérien dans les deux marchés du Groupe et d'autre part des achats liés à l'hébergement, dans le Voyage sur mesure, (iii) l'intégration de la gamme de services à valeur ajoutée du Groupe à chaque société acquise, selon son positionnement, (iv) les apports réciproques d'activités complémentaires le cas échéant, et (v) l'intégration de la dimension RSE aux sociétés acquises, notamment l'absorption de CO2, certaines sociétés du Groupe commercialisant des voyages 100% carbone neutre, en absorbant l'équivalent des émissions de CO2 liées au transport aérien des voyages commercialisés et des déplacements des collaborateurs. Le développement par croissance organique et par croissance externe a permis de constituer un acteur mondial de premier plan dans ses deux segments de marché que sont le Voyage d'aventure et le Voyage sur mesure, avec une gamme de services à valeur ajoutée adaptés au positionnement de chaque marque et un socle de valeurs fortes telles que la responsabilité sociétale, le tourisme durable, l'écologie et le respect de la diversité et des cultures.

2.2.2.2 LE MODELE D'AFFAIRES : UNE ACTIVITE D'INTERMEDIATION ET DE CREATION DE VALEUR PAR LE SERVICE



Le modèle d'affaires repose sur une gamme de services à valeur ajoutée adaptés au positionnement de chaque marque, délivrés par des équipes de spécialistes pays dans le cadre d'une distribution directe et multicanal, assistée par une plateforme digitale puissante dédiée à chaque activité.

i) La gamme de services

Des spécialistes de haut niveau créateurs de voyages

Le Groupe s'est doté progressivement d'équipes de spécialistes pays accumulant un haut niveau de connaissance des destinations vendues. Connaissances culturelles, us et coutumes, détails des modes de vie contemporains, arts locaux, activités, hébergements, modes de transports, capacités à organiser des visites originales, guidées ou non, actualités locales, tendances, contexte politique, économique ou social. Le Groupe représente actuellement plus de 600 spécialistes destination dont les connaissances sont constamment actualisées grâce à un important programme de formation terrain.

Tableau : Répartition des effectifs de vente par marque principale au 31 décembre 2020

Marque	Logo	Effectif
Voyageurs FR / BE / CH		238
Comptoirs des Voyages		103
Original Travel		23
Voyageurs Canada		18
Bynativ		12
SUR MESURE		394
Terres d'Aventure		112
Allibert Trekking		88
Nomade Aventure		44
Chamina		29
KE Adventure		28
AVENTURE		301
TOTAL		695

De nombreux services à forte valeur ajoutée adaptés à chacune des marques

Avant le voyage :

- 53 points de vente, dont 15 cités des voyageurs et leurs spécialistes au 31 décembre 2020,
- L'accès par téléphone, en visio-conférence, via tchat aux spécialistes du pays choisi,
- La librairie du voyage,
- 16 sites web marchands au 31 décembre 2020, de nombreux blogs,
- Des conférences régulièrement organisées sur des thèmes particuliers,
- Un festival du film d'aventure,
- La radio Voyageurs,
- Les magazines « Vacances » et « Terre »

sont à la disposition de la clientèle pour s'inspirer et s'informer avant le départ.

Pendant le voyage :

Selon les métiers (Voyage sur mesure ou Voyage d'aventure) et la diversité des positionnements des marques à l'intérieur de ces métiers, différentes gammes de services de haut niveau ont peu à peu été créées.

Ainsi pour le Voyage sur mesure, les principaux services proposés par le Groupe, selon les marques, incluent :

- Un accueil local avec « fast track » aux frontières et assistance H24, 7/7
- Un service de conciergerie exclusif de haut niveau dans l'ensemble des pays du monde

- Une App de voyage, intégrant tout le déroulé du voyage, les suggestions de visites géolocalisées, un GPS pour se diriger, permettant un voyage immersif en toute indépendance
- Une communauté de « *Welcome hosts* » locaux, francophones, disponibles sur les 5 continents pour rencontrer nos clients.

Pour le Voyage d'aventure, les principaux services proposés par le Groupe, selon les marques, incluent :

- Une logistique importante et mondiale pour se mouvoir en Outdoor (bivouacs, portages, cuisiniers, etc.)
- Des guides spécialisés de haut niveau (naturalistes, explorateurs, guides de haute montagne etc.)
- Des Apps pour suivre des sentiers en pleine nature, être informés sur la faune, la flore etc.
- Un service de santé de haute montagne accessible H24 7/7 via téléphone satellitaire.

L'achat de l'ensemble de ces services et toutes les prestations de voyages sont gérés par chaque marque du Groupe. Les achats de prestations aériennes sont réalisés à travers un GDS⁵ (Galiléo pour les principales filiales du Groupe). Pour les prestations terrestres, les sociétés du Groupe ont recours soit à des réceptifs locaux qui sélectionnent pour leur compte les hôtels, les guides, les visites ou les transferts, soit à des achats directs auprès des fournisseurs de prestations (hôtels, loueurs de voiture, etc.).

ii) Une distribution propre et multi canal qui s'appuie sur le marketing direct

Le Groupe commercialise à l'aide de ses propres ressources la totalité des voyages qu'il vend et ne distribue que ses propres voyages.

Le Groupe est doté :

- D'un réseau de distribution physique dénombrant 53 points de vente dont 15 cités des voyageurs. Le Groupe a débuté une distribution internationale, tout d'abord tournée vers une clientèle francophone à partir de 2007 en Belgique (Bruxelles), en Suisse (Genève et Lausanne prochainement) et au Canada (Montréal et Québec) puis vers une clientèle anglophone à partir de 2017 à Londres, avec l'acquisition d'Original Travel spécialisé dans le voyage sur mesure, et à Keswick avec l'acquisition de KE Adventure Travel, spécialiste du voyage d'Aventure.
- De centres d'appels permettant avec des outils adaptés d'accéder aux spécialistes au téléphone, ou en visio conférence ainsi que sur Rendez-vous.
- De nombreux site internet totalisant plus de 17 millions de visiteurs uniques par an⁶ au 31 décembre 2020, proposant les offres de chacune des marques et permettant l'achat en ligne. Véritables vitrines de l'offre, ces sites permettent l'acquisition de trafic par la notoriété et le référencement naturel principales sources des connexions, et de manière complémentaire via des campagnes publicitaires de référencement.
- Une présence active sur les réseaux sociaux source d'inspiration et moyen de communication qui se repend fortement.

L'ensemble du dispositif de distribution permet de répondre à la clientèle quel que soit le mode d'approche choisit, incluant toutes les formes de concrétisation de l'acte d'achat (*web to store, store to web, 100% web ou 100% store*).

Chaque marque opère son propre marketing direct sur ses fichiers clients, prospects et abonnés aux publications électroniques régulièrement émises.

⁵ GDS : Global Distribution System (outil de réservation)

⁶ Source : Société.

2.2.2.3 LE PORTEFEUILLE DE MARQUES

Les principales marques du Groupe sont :

Voyage sur mesure	Voyage d'aventure
<ul style="list-style-type: none"> - Voyageurs du Monde - Comptoir des Voyages - Original Travel - bynativ 	<ul style="list-style-type: none"> - Terres d'Aventure - Allibert Trekking - Nomade Aventure - KE Adventure - Chamina Voyages - La Pèlerine - Karavaniers - Mickledore - Rando Vélo

La contribution des deux segments au résultat de la Société se présente comme suit :

Au 31 décembre 2020, la répartition par secteur s'établit comme suit :

en milliers d'euros	Filiales à dominante Voyages sur Mesure	Filiales à dominante Circuits Aventure	Divers	Total
Chiffre d'affaires	69 425	47 432	398	117 255
Résultat d'exploitation	(12 305)	(5 131)	(422)	(17 858)
Immobilisations incorp. et corp.	11 928	17 684	1	29 613






Au 31 décembre 2019, la répartition par secteur s'établissait comme suit :

en milliers d'euros	Filiales à dominante Voyages sur Mesure	Filiales à dominante Circuits Aventure	Divers	Total
Chiffre d'affaires	310 422	175 697	1 344	487 463
Résultat d'exploitation	17 503	10 808	768	29 080
Immobilisations incorp. et corp.	15 643	18 049	1	33 693

2.2.2.3.1 Portefeuille de marques dans le Voyage sur mesure

Le voyage sur mesure est représenté par 4 marques principales et présent dans 5 pays (France, Suisse, Belgique, Canada et Angleterre).

Tableau : Portefeuille de marques dans le Voyage sur mesure

Marques	Voyageurs du Monde	Comptoir des Voyages	Original Travel	Bynativ	Voyageurs du Monde
Logo					
Pays	France	France	Royaume-Uni	France	Canada
Positionnement / Offre	Haut niveau service et prestations	Authentique immersif	Haut niveau service et prestations	Plateforme Connexion clients avec agents locaux	Haut niveau service et prestations
CA 2019 (M€)	199	66	19	12	6
EBITDA 2019 (M€)	16	4	(0)	(0)	1
CA 2020 (M€)	46	13	6	3	4
EBITDA 2020 (M€)	(5)	(2)	(1)	(1)	1
Destinations (1)	125	90	40	55	40
Agences (1)	15	18	online 100%	online 100%	2

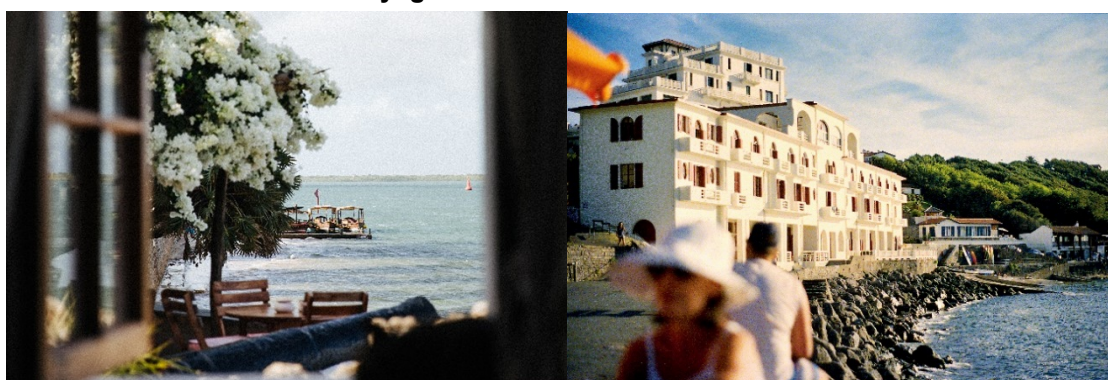
Note (1) : le nombre de destinations et le nombre d'agences à la date du 31 décembre 2019. CA : Chiffre d'affaires. EBITDA : Résultat d'exploitation avant les dotations aux amortissements et provisions. Source : Société.

- **Voyageurs du Monde**

C'est la marque emblématique de ce compartiment d'activité. Voyageurs du Monde® est le leader français des Voyages sur mesure.

La marque Voyageurs du Monde conçoit avec ses clients des voyages sur mesure dans 125 pays différents dans le monde. La marque Voyageurs du Monde a un positionnement haut de gamme, et privilégie des prestations raffinées, originales et esthétiques. L'entreprise s'attache à concevoir **des voyages originaux uniques** et parfaitement adaptés à chaque client, en particulier grâce à un « **profilage** » très précis et méticuleux, permettant une **personnalisation** extrêmement poussée de chaque voyage.

Photos de destinations de Voyageurs du Monde :





© Faustine Poidevin – Olivier Romano

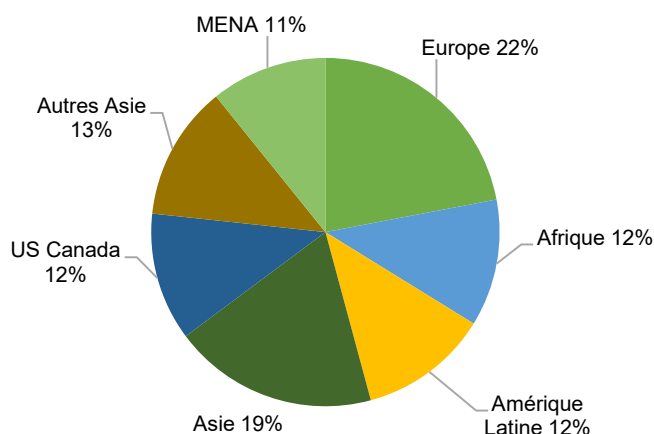
La marque Voyageurs du Monde compte près de 200 conseillers spécialistes des pays pour lesquels ils conçoivent les voyages. Certains sont natifs de la destination, d'autres sont passionnés par le pays, ou y ont vécu. Tous ont une grande connaissance du pays dont ils ont la charge, de ses richesses, particularités et cultures et sont à même de personnaliser parfaitement le voyage de chaque client en fonction des aspirations décelées dans le profil des clients.

Photos de spécialistes chez Voyageurs du Monde



Voyageurs du Monde intervient dans environ 125 pays et son chiffre d'affaires se répartit comme ci-dessous sur les principales destinations. La part des voyages longs courriers est prépondérante.

Graphique : Répartition par destination du chiffre d'affaires de la marque Voyageurs du Monde en 2019⁷ de 199 M€



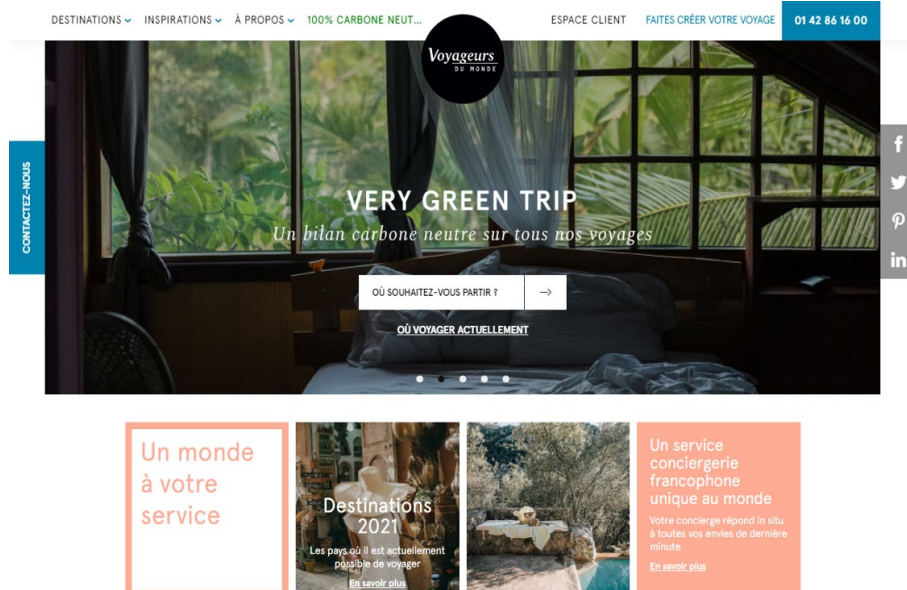
Notes : MENA : Middle East North Africa – Moyen Orient Afrique du Nord. Autres Asie : Polynésie, Australie, autres îles. Source : Société

Les services

- Les Cités des Voyageurs (il en existe 15 en France, Suisse et Belgique) pour inspirer la clientèle, de vastes espaces (entre 500 et 2000 m² selon la ville) entièrement dédiés au voyage :
 - o 200 conseillers spécialistes pour construire son voyage personnalisé
 - o Une équipe d'orienteurs pour un premier conseil afin de choisir sa destination, et aiguiller et adresser les clients aux spécialistes dans les cités des voyageurs
 - o La librairie Voyageurs pour trouver, cartes, atlas, guides, album photos, et tout le matériel pour préparer son voyage
 - o La radio Voyageurs, propose des débats et des présentations, sources d'inspiration.
- Avant de partir :
 - o Cartes d'embarquement remises la veille du départ
 - o Service de « *Pré-seating* »
 - o Accès au salon Air France sur vols longs courrier en classe éco.
 - o Transferts privés à l'aéroport à l'aller et au retour
 - o Passage rapide des contrôles de douane et de sécurité à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle
- A l'arrivée :
 - o Un service VIP « *fast track* » pour passer les différents contrôles
 - o Un accueil personnalisé francophone pour récupérer le véhicule de location
 - o Accès anticipé/libération tardive des chambres des hôtels « *early check-in* » et « *late check out* »
- Pendant le voyage :
 - o Un service de conciergerie dédié, francophone.
 - o « *Like a friend* », un moment à passer avec un habitant local
 - o Un réseau de « *fixeur* » pour découvrir un sujet de manière approfondie et accéder aux rencontres rares.
 - o Une assistance 24/24
 - o Un carnet de voyage version papier et sur application smartphone intégrant les meilleures sélections de restaurants / shopping
 - o Un mini routeur Wifi permettant d'accéder à la 3G/ 4G locale sans frais en connectant tous les membres de la famille

⁷ Note : il est présenté la répartition du chiffre d'affaires 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce chiffre d'affaires 2019 étant plus représentatif de l'activité du Groupe que le chiffre d'affaires 2020.

Vue du site web de Voyageurs du Monde



- **Comptoir des Voyages**

Née en 2000, Comptoir des Voyages est la deuxième marque de voyages sur mesure du Groupe.

Comptoir des Voyages est le spécialiste des voyages sur mesure en immersion. Des voyages qui privilégient la découverte autonome d'un pays, la rencontre avec ses habitants, les transports locaux, des hébergements de charme favorisant le contact avec la population locale (B&B, auberges, chambres chez l'habitant etc.) ainsi que des expériences locales.

Photos de destinations de Comptoir des Voyages®

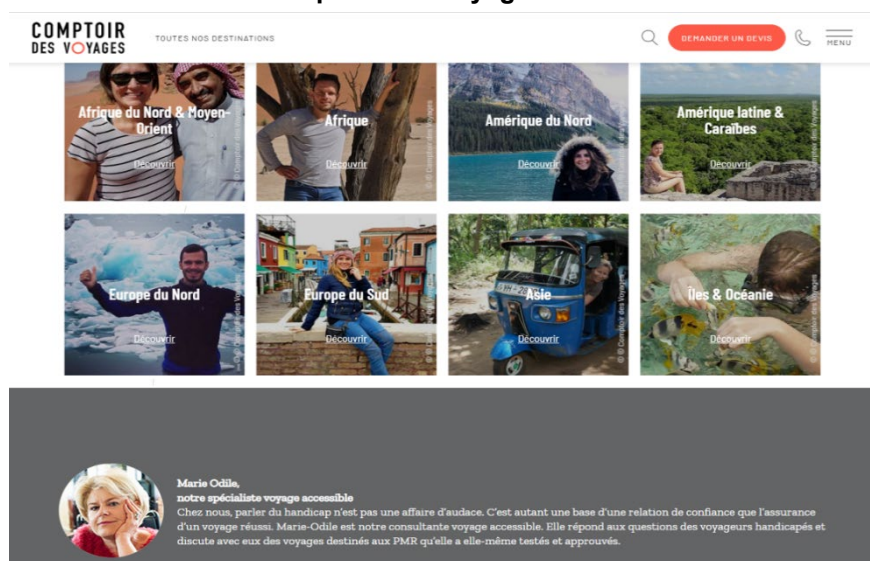


© Pierre-Yves Babelon / DN6 / Imago Photo / Marta Nascimento

Les conseillers Comptoir des Voyages :

Ils sont un peu plus de 100 à partager cette passion du voyage. Intarissables sources d'inspiration pour les clients, les conseillers de Comptoir des Voyages connaissent leurs pays d'adoption sur le bout des doigts et y retournent chaque année en formation pour y dénicher les expériences qu'ils partageront avec leurs clients. Un voyage immersif doit être adapté et défini en fonction du « degré d'immersion » recherché et accepté par le voyageur. Une analyse approfondie du profil de chaque demande est indispensable. Niveau d'autonomie, fréquence des rencontres, niveau de confort ou d'inconfort. La découverte authentique d'un pays nécessite de sortir des sentiers battus et parfois d'accepter de rompre avec le « timing » prévu pour laisser place à l'imprévu, au hasard et à l'incertitude. Parmi ces conseillers, une personne spécialisée assiste l'ensemble de l'équipe pour construire des voyages sur mesure aux clients souffrant d'un handicap physique ou ayant une mobilité réduite.

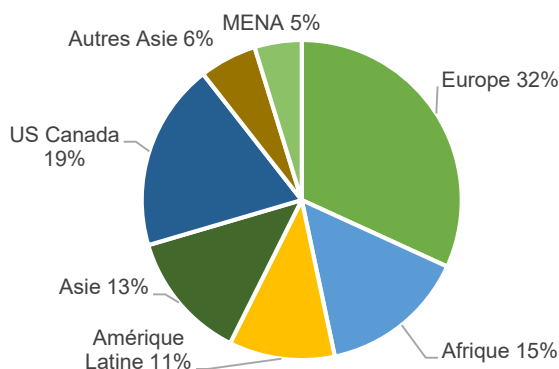
Vue du site web de Comptoir des Voyages



Les destinations :

Comptoir des Voyages commercialise près de 90 pays dans le monde et le chiffre d'affaires est majoritairement réalisé sur le long courrier.

Graphique : Répartition par destination du chiffre d'affaires de la marque Comptoir des Voyages en 2019⁸ de 66 M€



Notes : MENA : *Middle East North Africa* – Moyen Orient Afrique du Nord. Autres Asie : Polynésie, Australie, autres îles. Source : Société

Les services de Comptoir des voyages :

Avant le départ :

- Un réseau de 18 points de vente et une rue à Paris (la Rue saint Victor) comprenant 12 agences spécialisées sur moins de 100 mètres. Des conseillers spécialistes des destinations accessibles en tous point du réseau grâce aux « studios » de visio conférence présents dans chaque agence.



- Les conseils d'une experte pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, ainsi que des itinéraires testés (hébergements, transports, expériences etc.)
- Les Guides en ligne sur le site internet, sont une source d'inspiration et d'information avant le départ.
- Les cartes d'embarquements fournies la veille du départ pour éviter les files d'attente à l'aéroport.

Sur place :

- Une Apps Voyage dénommée « Luciole » véritable compagnon de voyage permettant une totale autonomie sur place et sans connexion couteuse. Sur le Smartphone du client, l'application mobile « Luciole » informe sur le déroulé du voyage, suggère des lieux de visite sur une carte interactive et des bonnes adresses, guide grâce à un GPS, donne la météo à 10 jours, le tout hors connexion Internet. (Luciole a reçu le trophée de l'innovation touristique 2017).

⁸ Note : il est présenté la répartition du chiffre d'affaires 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce chiffre d'affaires 2019 étant plus représentatif de l'activité du Groupe que le chiffre d'affaires 2020.

COMPTOIR DES VOYAGES TOUTES NOS DESTINATIONS

RECHERCHER DEMANDER UN DEVIS MENU



Avant le départ Pendant le voyage À votre retour

100% hors connexion

Luciole est conçue pour fonctionner hors ligne. Il n'y a donc aucun frais d'itinérance. La carte et toutes les informations ont été chargées lors de la mise en route de l'application chez vous. Pendant le voyage, Luciole se mettra à jour uniquement quand vous disposez d'un accès Wifi, ce qui sera utile pour rafraîchir les informations météo ou pour bénéficier des mises à jour de points d'intérêt.

Jamais perdu

Où que vous soyez, en un seul clic, Luciole vous géolocalise et vous guide jusqu'à votre hôtel grâce à son GPS. Que vous soyez à pied ou en voiture, elle vous emmène toujours à bon port. Une fonction « autour de moi » permet de voir d'un coup d'œil sur la carte tous les sites d'intérêt qui vous entourent.

- Un réseau de Welcome Host : Voyager en immersion passe aussi par l'échange. Comptoir des Voyages a mis en place une communauté de femmes et d'hommes qui vivent à l'étranger mais parlent français, adorent leur ville et veulent la faire connaître « de l'intérieur ». Tous se distinguent par leur grand sens de la convivialité, leurs petites adresses à l'écart des quartiers touristiques et leurs suggestions pour découvrir leur ville autrement. Ils reçoivent les clients de Comptoir des Voyages pour un « briefe » convivial d'une heure ou deux au tour d'un verre.
- Une assistance 24/24.

Vue du site web de Comptoir des Voyages

TOUTES NOS DESTINATIONS 100% CARBONE NEUTRE

RECHERCHER DEMANDER UN DEVIS MENU

COMPTOIR DES VOYAGES

Immersion, le plus beau moyen de voyager.

Saisir une destination, une envie de voyage... **Y ALLER !**

Italie du Sud Cyclades Croatie Îles Canaries Informations COVID

Italie du Sud
11 idées de voyage
Italie du Sud
Découvrir



- **Original Travel**

Vue du site web de Original Travel



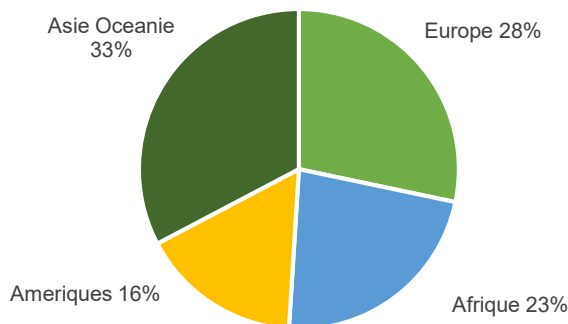
Ce spécialiste du Voyage sur mesure, situé à Londres, est entré dans le Groupe en 2017 à la faveur d’une acquisition des mains des fondateurs de l’entreprise.

Positionnement

Original Travel était positionné sur un segment haut de gamme intégrant plusieurs formules (itinérances, séjours, une activité plongée etc...). Depuis son entrée dans le Groupe, le positionnement évolue pour se rapprocher de celui de Voyageurs du Monde. Parallèlement, l’ensemble des services proposés par Voyageurs du Monde sont peu à peu intégrés à l’offre commerciale d’Original Travel. Enfin, le CRM Galaxy dédié au voyage sur mesure fait actuellement l’objet des adaptations nécessaires à une exploitation locale.

Les destinations :

Graphique : Répartition par destination du chiffre d’affaires de la marque Original Travel en 2019⁹ de 19 M€



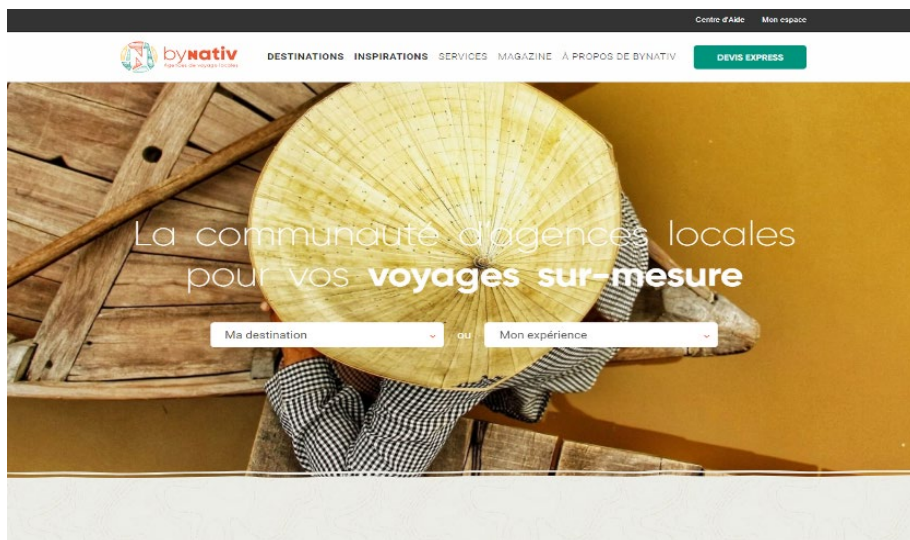
Source : Société

- **bynativ**

⁹ Note : il est présenté la répartition du chiffre d’affaires 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce chiffre d’affaires 2019 étant plus représentatif de l’activité du Groupe que le chiffre d’affaires 2020.

Dernière-née des marques sur mesure du Groupe, bynativ a été créé en 2012.

Vue du site web de bynativ



Positionnement

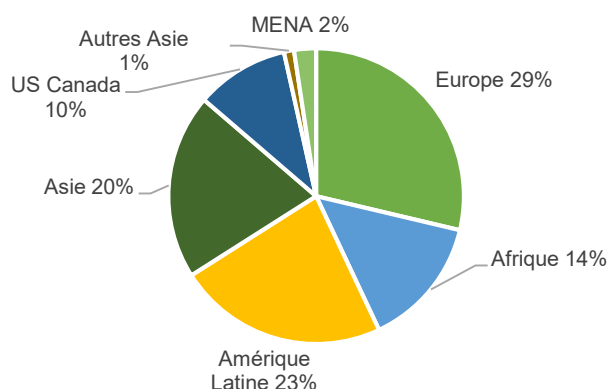
bynativ est née de l'idée qu'une partie de la clientèle itinérante souhaitait s'adresser à des personnes situées dans les destinations pour concevoir et organiser leur voyage, tout en bénéficiant de la protection du consommateur acquise à tout voyageur européen. C'est ainsi que bynativ a créé une communauté d'agences locales, auxquelles elle adresse les demandes émanant de la clientèle. Il s'agit de conseillers francophones situés dans les destinations, employés par des agences locales spécialement sélectionnées par bynativ.

bynativ fournit une mise en relation, un paiement sécurisé en ligne, le bénéfice de la loi française de protection du consommateur et les assurances nécessaires. La société s'adresse à une clientèle plus jeune qui privilégie une approche directe avec la destination, ne souhaite pas un service intégré (les vols internationaux ne sont pas nécessairement fournis) et une prise en charge qui ne commence qu'à l'arrivée à destination.

Les destinations

bynativ commercialise 55 pays avec une majorité de longs courriers. Toutes les destinations ne sont pas encore ouvertes, le Groupe ayant dû reporter l'ouverture d'un certain nombre de destination en 2020 et en 2021 à cause de la crise sanitaire.

Graphique : Répartition par destination du chiffre d'affaires de la marque bynativ en 2019¹⁰ de 12 M€



Notes : MENA : Middle East North Africa – Moyen Orient Afrique du Nord. Autres Asie : Polynésie, Australie, autres îles. Source : Société

Les services

Le principal service fourni par bynativ est la mise en relation avec une sélection d'agences locales sélectionnées rigoureusement. De manière complémentaire, quelques services simples sont proposés à cette clientèle (assurances, vols internationaux en partenariat avec une plateforme) qui ne cherche pas particulièrement ce type de prestation, privilégiant une approche directe et locale.

2.2.2.3.2 Portefeuille de marques dans le Voyage d'aventure





Le Voyage d'aventure est représenté par 6 marques principales en France et présent dans 5 pays (France, Suisse, Belgique, Canada et Angleterre).

Tableau : Portefeuille de marques dans le Voyage d'aventure

Marques	Terres d'Aventure	Allibert Trekking	Nomade Aventure	Chamina	La Pélerine
Logo					
Pays	France	France	France	France	France
Positionnement / Offre	Premium Groupes et individuels	Engagé sportif Groupes et individuels	Soft aventure, image décalée Groupes et individuels	Randonnée en individuel	Chemin de St Jacques de Compostelle
CA 2019 (M€)	74	46	27	9	5
EBITDA 2019 (M€)	5	3	1	0	0
CA 2020 (M€)	21	12	6	5	2
EBITDA 2020 (M€)	(1)	(1)	(1)	0	0
Destinations (1)	120	120	100	40	2
Agences (1)	13	6	4	1	1

Note (1) : le nombre de destinations et le nombre d'agences à la date du 31 décembre 2019. CA : Chiffre d'affaires. EBITDA : Résultat d'exploitation avant les dotations aux amortissements et provisions. Source : Société.

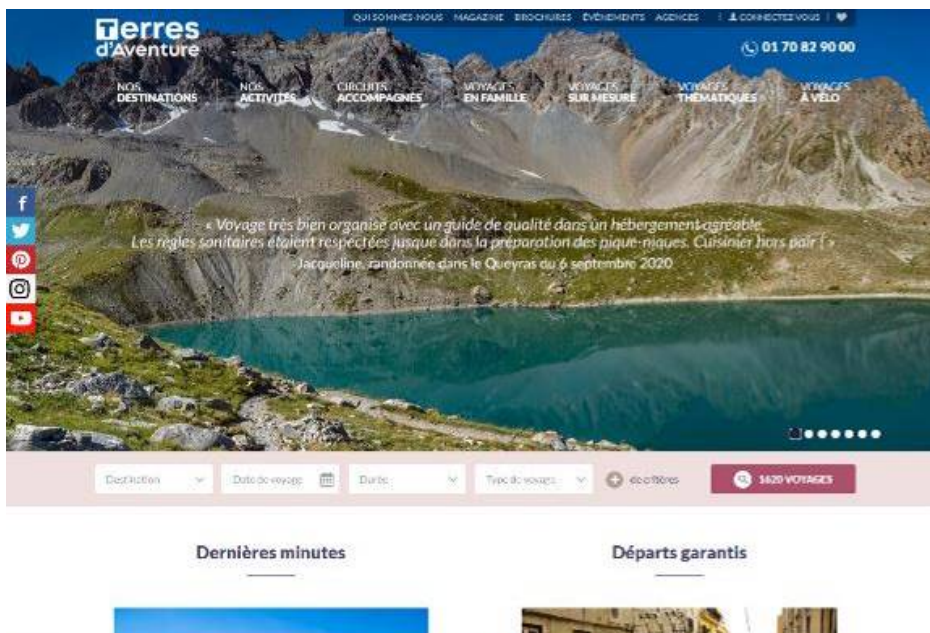
¹⁰ Note : il est présenté la répartition du chiffre d'affaires 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce chiffre d'affaires 2019 étant plus représentatif de l'activité du Groupe que le chiffre d'affaires 2020.

Marques	KE Adventure	Mickledore	Karavaniens TA Canada	Rando Vélo
Logo				
Pays	Royaume-Uni	Royaume-Uni	Canada	France
Positionnement / Offre	Engagé sportif Groupes et individuels	Randonnées au UK	Engagé sportif Groupes et individuels	Parcours faciles familiaux VTC découverte et électrique
CA 2019 (M€)	12	3	5	3
EBITDA 2019 (M€)	1	0	0	0
CA 2020 (M€)	2	0	2	1
EBITDA 2020 (M€)	(1)	(0)	0	(0)
Destinations (1)	50	3	45	1
Agences (1)	1, Online 100%	1, Online 100%	2	1, Online 100%

Note (1) : le nombre de destinations et le nombre d'agences à la date du 31 décembre 2019. CA : Chiffre d'affaires. EBITDA : Résultat d'exploitation avant les dotations aux amortissements et provisions. Source : Société.

- Terres d'Aventure

Vue du site web de Terres d'Aventure



Terres d'Aventure est le leader français du voyage « Outdoor ». Pour l'immense majorité des voyages, le mode de locomotion privilégié est la marche (randonnée, trekking, ascension). Toutefois, d'autres approches existent lorsqu'elles sont adaptées au terrain (canoé, ski, raquettes, vélo tout chemin, vélo tout terrain etc.)

Positionnement

« Terdav » tel que la clientèle surnomme l'entreprise, a un positionnement premium sur ce marché par la qualité de l'ensemble des prestations fournies avant et durant le voyage. Qu'il s'agisse de préparation du voyage, de logistique (portage, nourriture, guidage) ou d'acheminement, Terres d'Aventure propose l'offre la plus qualitative

du marché. Avec une production large (120 destinations) et de multiples approches du voyage en pleine nature (en petits groupes, en famille, sur mesure, haute montagne, croisières, neige, vélo etc...).

Terres d'Aventure est devenu en 45 ans la référence du marché. La société détient et exploite également la marque « Grand Nord Grand Large » spécialisée dans les voyages en zones polaires.

Photos de destinations de Terres d'Aventure®

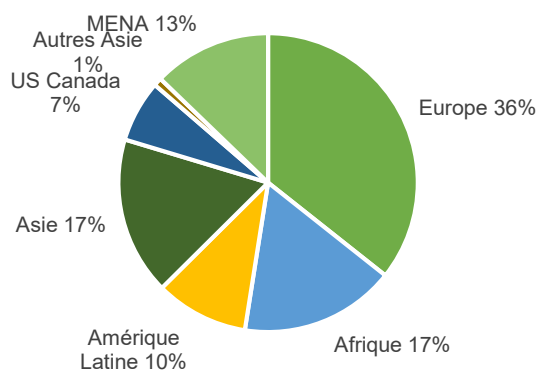


© Gérard Planchenault / Michael Kroll / Yann Alcubia / AlexQ Fotolia

Les destinations

Le long courrier représente légèrement plus de la moitié de l'activité en 2019. Il convient de préciser qu'avec une offre France et Europe très fournie, Terres d'Aventure dénombre davantage de clients courts et moyens courriers que de clients longs courriers, le niveau de panier moyen plus faible (absence de vols sur la France) expliquant la différence par rapport à la répartition en chiffre d'affaires.

Graphique : Répartition par destination du chiffre d'affaires de la marque Terres d'Aventure en 2019¹¹ de 74 M€



¹¹ Note : il est présenté la répartition du chiffre d'affaires 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce chiffre d'affaires 2019 étant plus représentatif de l'activité du Groupe que le chiffre d'affaires 2020.

Notes : MENA : Middle East North Africa – Moyen Orient Afrique du Nord. Autres Asie : Polynésie, Australie, autres îles. Source : Société

Les services

Avant le voyage :

- Un réseau de 15 points de vente incluant la Suisse (Genève et Lausanne), la Belgique et le Canada, près d'une centaine de conseillers spécialistes, accueillent les clients et organisent des manifestations : projections de film, conférences
- Un magazine : « Terre »
- La radio Terres d'Aventure
- Le festival du film d'aventure : Objectif Aventure

Pendant le voyage :

- Guidage, portage des bagages
- Assistance 24/24
- Liaison satellitaire
- Service de médecine de haute montagne

• Allibert Trekking

Vue du site web de Allibert Trekking



Allibert Trekking est née il y a plus de 45 ans de la volonté de plusieurs guides de haute montagne de vivre de leur passion. Philippe Allibert et son épouse Simone fondent Allibert en 1975 et sont rejoints par Jeff Tripart et Jean Luc Poulat. En 2012, Allibert entre dans le Groupe pour compléter l'offre commerciale de Voyages d'Aventure.

Positionnement

Allibert Trekking est la marque la plus sportive du groupe, même si son offre commerciale intègre également des voyages d'un niveau plus facile ainsi que des voyages de découverte. Le niveau de l'équipe de guides est un point fondamental de la promesse incarnée par la base line jointe au nom de la société : Allibert Trekking « Guides par passion ». En outre, Allibert se caractérise par une forte activité France en particulier sur les Alpes pour lesquelles la société gère également toute la partie logistique de ses voyages. Allibert est connue pour ses ascensions des plus grands sommets du Népal ou de la Cordillère des Andes.

Photos de destinations de Allibert Trekking®

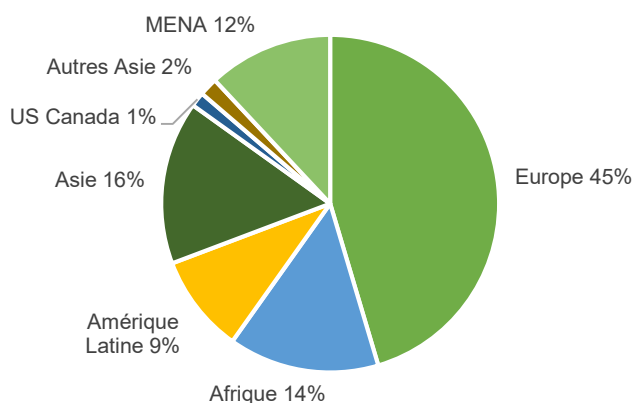


© Island Peak Istock Koonvongyut / Bolivie Shutterstock Robert Deller / Argentine Daniel Pétraud

Les destinations

Allibert Trekking possède une offre large de destination (120 pays commercialisés) et les destinations court et moyen-courrier sont majoritaires, contrairement aux autres sociétés du Groupe pour lesquelles le long courrier domine.

Graphique : Répartition par destination du chiffre d'affaires de la marque Allibert Trekking en 2019¹² de 46 M€



Notes : MENA : *Middle East North Africa* – Moyen Orient Afrique du Nord. Autres Asie : Polynésie, Australie, autres îles. Source : Société

Les services

Avant le Voyage :

- Un magazine en ligne « Yatra le mag »
- Les conseils de plus de 60 spécialistes du trekking
- Un événement : le Grand Raid 73 – Allibert Trekking

Pendant le voyage :

- Guidage, portage des bagages
- Assistance 24/24
- Liaison satellitaire Service de médecine de haute montagne
- Une application de guidage sur les pistes et sentiers de la planète « Mon roadbook »

¹² Note : il est présenté la répartition du chiffre d'affaires 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce chiffre d'affaires 2019 étant plus représentatif de l'activité du Groupe que le chiffre d'affaires 2020.

Vue du site web de Allibert Trekking

ALLIBERT TREKKING
L'AMBIANCE DES GRANDS PAYSANS

Recherche libre

RECHERCHER AVANTURE

01 45 45 01 54

Dem. utiliser l'application Mer Roadbook

Mer Roadbook, le carnet de route numérique

Mon Roadbook, qu'est-ce que c'est ?

Au départ, un constat simple : aujourd'hui, dans un monde où les nouvelles technologies sont devenues quasiment de plus en plus de voyageurs utilisent des applications mobiles. Or, en randonnée, un alpinisme (comme les itinéraires) ou un même objectif est un véritable art. C'est un service de voyage qui nous offre : ergonomique, simple et sûr, Mer Roadbook permet d'être.

Quelles sont les principales fonctionnalités ?

C'est d'abord le voyage du client, qui concerne toutes les informations dont il a besoin : ses documents de voyage, ses itinéraires – les voyageurs sont guidés (notamment par le départ, pendant la randonnée et jusqu'à l'hébergement) –, des traces GPS, des indicateurs (photos et notes audio géolocalisées), les différents points d'intérêt de la randonnée. Les besoins de nos voyageurs qui ont utilisé l'application sont satisfaits.

- **Nomade Aventure**

Vue du site web de Nomade Aventure

MENU

NOMADE AVENTURE

Qui sommes nous ?

Ma adhésion

01 46 33 71 71

Destinations

Activités

Date de départ

Départs garantis

JE RECHERCHE

Nomade Aventure spécialiste voyage d'aventure, randonnée, trek, circuit

Une des Françaises indépendantes

Engagement de CO₂ offsetés à 100%

Un voyage engagé avec un tourisme durable

4.5/5 Avis clients et de voyageurs

85% de satisfaction

Covid-19 : pour réserver et partir en toute sérénité, nos voyages et nos assurances s'adaptent. En savoir plus

Les bons plans voyage à saisir !

Des départs garantis, des aubaines, des voyages qui partent bientôt avec déjà quelques inscrits... profitez de nos bonnes affaires !

Envie d'une grande bouffée d'air ?

Entrée dans le Groupe en 2005, Nomade Aventure fut fondée par Jack Bollet. Spécialisée initialement sur les zones désertiques de la planète, la société a été contrainte d'opérer un repositionnement géographique de ses activités en raison des problèmes géopolitiques de la région sahélienne.

Positionnement

Nomade Aventure prône un mode de voyage privilégiant une découverte « originale et inventive hors des sentiers battus » dans le contexte d'une ambiance détendue, très portée par l'humour et moins par les efforts physiques. Nomade est souvent primée pour sa créativité (Trophées de l'innovation touristique (2018) ; Trophées Or Normes (AFNOR) (2018), Grand Prix des lecteurs du magazine Grands Reportages (2019) ; Trophées de l'innovation touristique - catégorie Production et tourisme responsable (2020)).

Nomade Aventure est connue pour ses voyages à mobylette ou en véhicule aménagé

Photos de destinations de Nomade Aventure

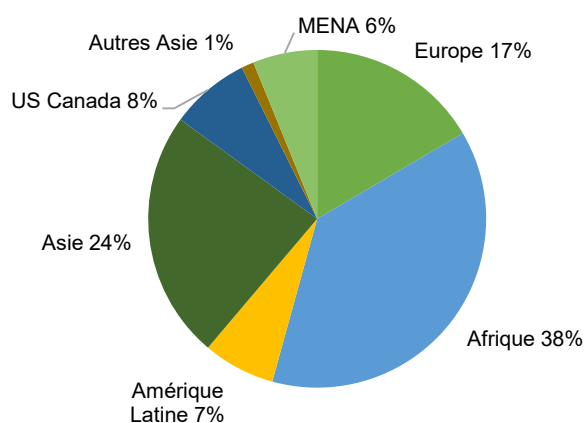


© Amandine Desforges / Frédéric Poirier / Mustafa Hiane

Destinations

Nomade Aventure est la marque du Groupe dont le poids de voyages long-courriers dans le chiffre d'affaires est le plus élevé.

Graphique : Répartition par destination du chiffre d'affaires de la marque Nomade Aventure en 2019¹³ de 27 M€



¹³ Note : il est présenté la répartition du chiffre d'affaires 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce chiffre d'affaires 2019 étant plus représentatif de l'activité du Groupe que le chiffre d'affaires 2020.

Notes : MENA : Middle East North Africa – Moyen Orient Afrique du Nord. Autres Asie : Polynésie, Australie, autres îles. Source : Société

Services

Avant le voyage :

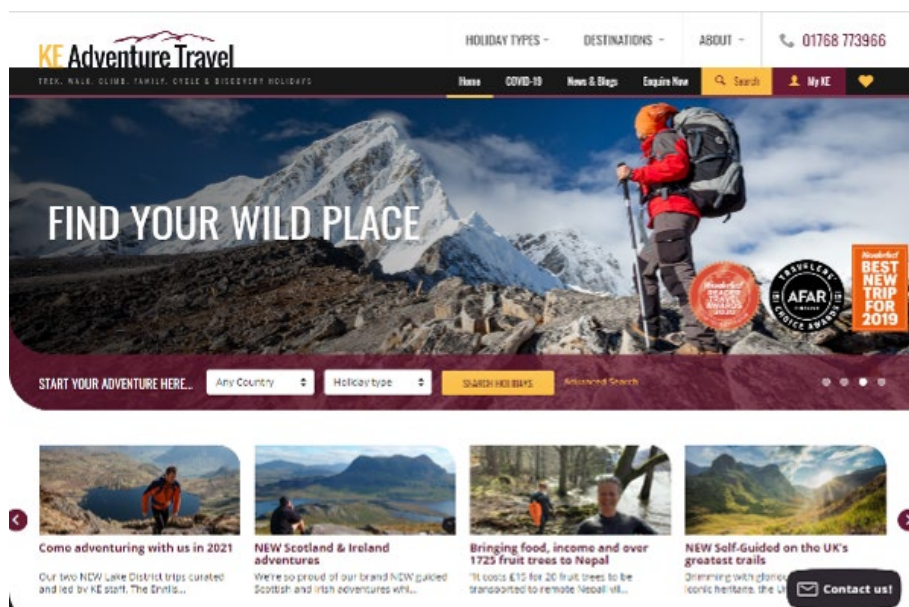
- Une newsletter très originale et appréciée : la Gazette de Nomade
- Un blog d'inspiration « *Nomad's Land* »
- Des conférences thématiques diaporama/Films : les « Ecran total » de Nomade

Pendant le voyage :

- Guidage, portage des bagages
- Assistance 24/24
- Liaison satellitaire Service de médecine de haute montagne
- Une application de guidage sur les pistes et sentiers de la planète « My Nomade »

• KE Adventure Travel

Vue du site web de KE Adventure Travel



C'est au début des années 1980 que Tim Greening et Glenn Rowley découvrent la chaîne des montagnes du Karakoram au Pakistan, un voyage qui change une vie. De cette expérience naîtra The Karakoram Expérience, devenu « KE Adventure ». KE, située à Keswick dans la région de Lake District entre dans le groupe en 2018 à la faveur du départ en retraite des 2 fondateurs.

Positionnement

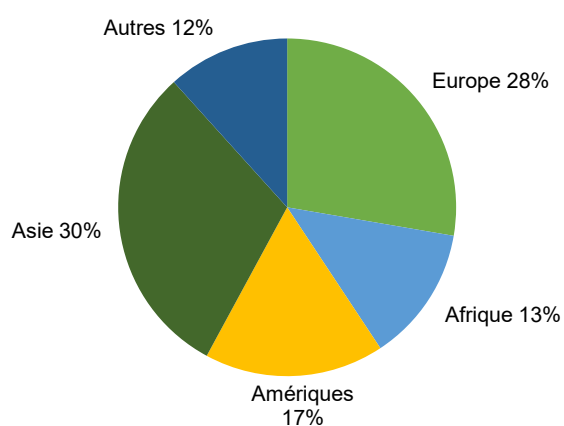
A l'instar du voyage « physiquement engagé » qui fut à l'origine de sa fondation, l'entreprise est initialement positionnée sur un créneau plutôt sportif comprenant la recherche de l'expérience immersive en pleine nature combinée au défi physique. Grâce à son entrée dans le Groupe, une ouverture vers de nouvelles destinations a été opérée ainsi que le développement d'une production de voyage plus « soft » et des randonnées en individuel sans guide.

Photos de destinations de KE Adventure Travel



Destinations

Graphique : Répartition par destination du chiffre d'affaires de la marque KE Adventure Travel en 2019¹⁴ de 12 M€



Source : Société

Services

Pendant le voyage :

- Guidage, portage des bagages
- Assistance 24/24
- Liaison satellitaire Service de médecine de haute montagne

¹⁴ Note : il est présenté la répartition du chiffre d'affaires 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce chiffre d'affaires 2019 étant plus représentatif de l'activité du Groupe que le chiffre d'affaires 2020.

- **Chamina Voyages**

Vue du site web de Chamina Voyages



Fondée en 2012 par François Glémain, Chamina Voyage®, située à Clermont Ferrand est entrée dans le Groupe le 29 avril 2011.

Positionnement

Chamina Voyage® est le spécialiste des voyages en individuel non guidés, dénommés aussi « Randonnées Liberté ». Muni d'un *road book* (carnet de voyage) le voyageur chemine sur un itinéraire pour rejoindre une auberge à chaque étape de son périple. Ses bagages sont acheminés chaque jour et déposés au gîte de son étape afin qu'ils puissent y être disponibles dès son arrivée. Chamina Voyage® est aussi spécialisé sur les parties françaises du chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Photos de destinations de Chamina Voyages®



© Tilby Vattard

Destinations :

La France a représenté 87% du chiffre d'affaires 2019 de la marque Chamina Voyage (sur un chiffre d'affaires 2019 de 9 M€).

Services

Pendant le voyage :

- *Road book* documenté
- Portage et transfert des bagages

- **La Pèlerine**

Vue du site web de La Pèlerine



Fondée en 1988 par Claudie et René IZING, la Pèlerine est spécialisée dans les séjours de randonnée pédestre. Située à Saugues en haute Loire, sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle, ville étape de la célèbre voie du Puy en Velay.

Positionnement

La Pèlerine fut l'une des premières entreprises à faciliter le cheminement des pèlerins en réservant leurs gîtes et en assurant le transport de leurs bagages. Le savoir-faire acquis par 33 ans d'expérience en fait le spécialiste français de ces chemins de pèlerinage : Chemin du Puy en Velay, Camino Francès, Camino del Norte, Chemin d'Arles, Chemin portugais, Chemin de Genève, Chemin de Lyon, Chemin de Vézelay-Cluny, Chemin de Vézelay etc. mais aussi d'autres chemins de légende tels que le chemin de Stevenson, le chemin de saint Guilhem, le chemin des Huguenots etc.

Photos de destinations de La Pèlerine



© Shutterstock – Fotolia - Shutterstock

Destinations

L'activité de la Pèlerine se situe essentiellement en France et en Espagne.

Services

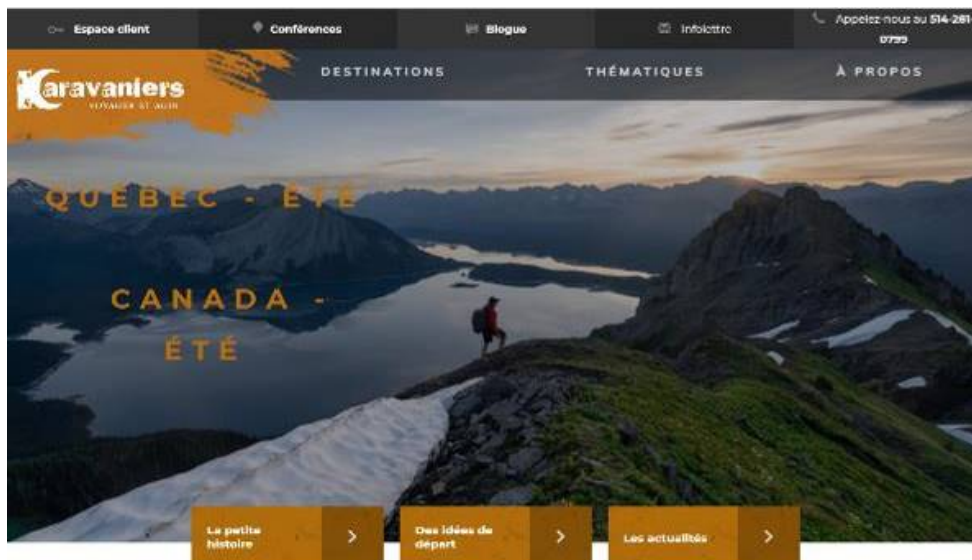
Pendant le voyage :

- Road book documenté

- Portage et transfert des bagages

- **Karavaniers**

Vue du site web de Karavaniers



Fondée en 1997 par Richard Remy un guide de haute montagne, cette société Canadienne s'est développée au Québec dans la ville de Montréal. La société est entrée dans le Groupe en janvier 2016.

Positionnement

L'offre de voyages de Karavaniers sur 55 destinations est plutôt engagée physiquement. Elle est complétée localement par celles de voyages découvertes de Terres d'Aventure et Allibert Trekking distribuées au Québec.

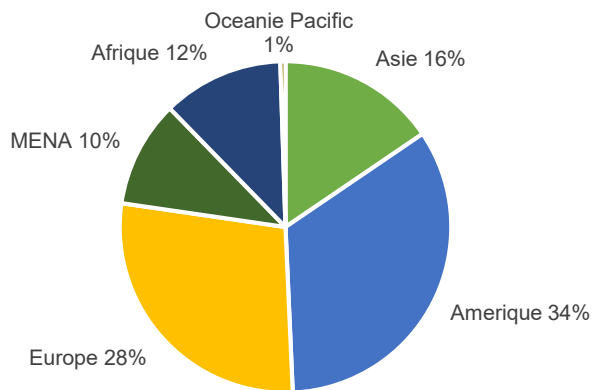
Photos de destinations de Karavaniers



Destinations

Graphique : Répartition par destination du chiffre d'affaires de la marque Karavaniers en 2019¹⁵ de 5M€

¹⁵ Note : il est présenté la répartition du chiffre d'affaires 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce chiffre d'affaires 2019 étant plus représentatif de l'activité du Groupe que le chiffre d'affaires 2020.



Notes : MENA : Middle East North Africa – Moyen Orient Afrique du Nord. Autres Asie : Polynésie, Australie, autres îles. Source : Société

Services

Avant le départ :

- Conférences thématiques dans différentes villes du Québec

Pendant le voyage :

- Guidage, portage des bagages
- Assistance 24/24

• Mickledore

Vue du site web de Mickledore



Fondée en 1997 par Rick Cooper, Mickledore fut créée à l'origine pour proposer des séjours dans la région de Lake district à une clientèle hollandaise, le concept a ensuite été décliné. Mickledore est entrée dans le Groupe en 2019.

Photos de destinations de Mickledore



Positionnement

Mickledore est le spécialiste des voyages en randonnées ou à vélo en Angleterre (Northern England, Southern England et Lake District), au Pays de Galles et en Ecosse. La société s'adresse à une clientèle internationale tout autant que locale et 100% online. L'activité de Mickledore se situe essentiellement sur le territoire du Royaume Uni.

Services

Pendant le voyage :

- Road book documenté
- Portage et transfert des bagages

• Rando Vélo

Vue du site web de Rando Vélo



Entrée dans le Groupe, le 14 octobre 2015, l'acquisition de Rando Vélo est le fruit d'une réflexion de diversification des activités du groupe vers une 3^{ème} voie permettant de réaliser des voyages durables faiblement impactant pour la planète.

Positionnement

Rando Vélo est spécialisé sur le voyage à vélo. Muni d'un *road book* le voyageur évolue à vélo (vélo tout chemin, vélo à assistance électrique) d'étape en étape sans se préoccuper de ses bagages qui lui seront acheminés au lieu d'hébergement retenu pour lui chaque jour. Rando Vélo s'adresse à une clientèle internationale et française et 100% *online*.

Photos de destinations de Rando Vélo®



Destinations

Rando Vélo réalise l'essentiel de ses ventes sur la destination France et a commencé la commercialisation d'une gamme e voyage sur l'Europe.

Services

Pendant le voyage :

- Road book documenté
- Portage et transfert des bagages
- Assistance matériel et dépannage vélo.

2.2.2.4 LES HEBERGEMENTS

La Groupe a développé une petite gamme d'hébergements de charme destinée à assoir son positionnement de spécialiste sur certaines destinations et parfois également pour créer un vecteur de développement original d'une destination particulière.

Le Steam Ship Sudan



COOK'S TOURIST STEAMER "SUDAN."

Construit par Thomas Cook en 1911 ce bateau mythique est le dernier steamer du Nil. Ayant appartenu au roi Farouk. Il est découvert en très mauvais état en 2000 par deux dirigeants du Groupe sur un quai désaffecté au

Caire. Au terme de nombreuses péripéties et rénovations, ce navire d'exception de 23 cabines a repris les croisières pour lesquelles il fut conçu et accueille les clients du Groupe depuis près de 20 ans.



La Flâneuse

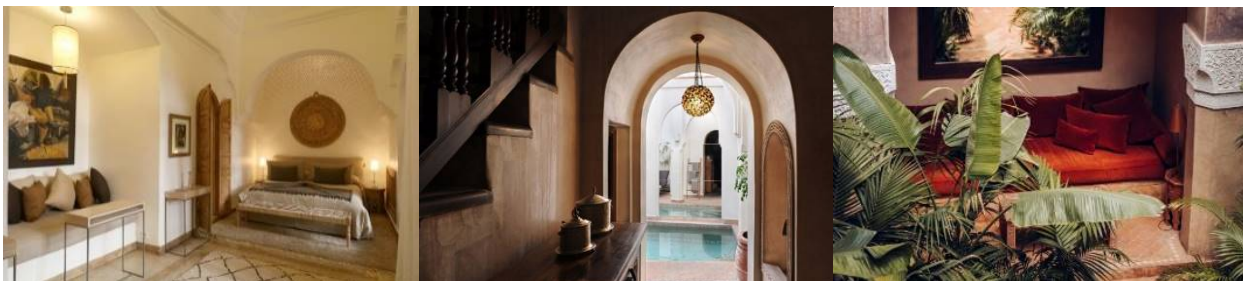
Approche résolument différente du Steam Ship Sudan, la Flâneuse est une Dahabieh. Réplique parfaite des dahabiehs qui parcouraient déjà le Nil au temps des pharaons, ce bateau à fond plat, équipé de deux voiles latines et de sept cabines (dont une suite) permet grâce à ses sveltes dimensions, une trentaine de mètres seulement, de rejoindre à sa guise les sites incontournables de l’Egypte antique mais également d’accoster sur des rives que les navires de croisière traditionnels ne peuvent approcher.





La Villa Nomade

Perdue dans un quartier très populaire de la médina de Marrakech, la Villa Nomade fut l'un des premiers Riad restauré et ouvert au public en 2003. Le Riad dénombre 12 chambres et suites, un restaurant, espace de détente, bar, spa et piscine.



La villa Bahia

Un hôtel à Salvador de Bahia pas comme les autres : deux magnifiques demeures à l'atmosphère coloniale. Au centre du **Pelourinho**, quartier historique de la ville classé au patrimoine mondial de l'Unesco, la Villa Bahia se compose de 2 demeures coloniales, vestiges de l'époque portugaise datant des 17 et 18^{ème} siècles. Donnant sur les façades colorées du quartier, les 17 chambres ont été rénovées en préservant l'esprit des lieux, un charme authentique rehaussé de deux patios verdoyants, d'une petite piscine et d'une terrasse.



La Satyagraha

Cette maison, située dans le quartier résidentiel d'Orchards à Johannesburg, a hébergé Mohandas Gandhi de 1908 à 1909. C'est notamment en ses murs que le futur Mahatma a développé son concept de résistance passive : Satyagraha. Construite en 1907 par l'architecte allemand Hermann Kallenbach, compagnon de route de Gandhi, cette maison de 8 chambres comprend également un musée dédié à sa mémoire.



2.2.2.5 LES AGENCES RECEPTIVES

Le Groupe a parfois été amené à créer ses propres agences réceptives lorsqu'une ou plusieurs marques ne trouvait pas de fournisseurs correspondant aux attentes liées à son segment d'activité dans un pays particulier, ou lorsqu'il apparaissait souhaitable du point de vue de la qualité de service d'internaliser cette fonction.

Ainsi, le Groupe détient majoritairement les agences réceptives suivantes :

- Grèce Sur mesure à Athènes (Grèce)
- Maroc sur Mesure et Aventures Berbères à Marrakech (Maroc)
- Icelandic Travel Company à Reykjavik (Islande)
- MAH Funchal (Madère Portugal)
- Caminando San José (Costa Rica)

Certaines d'entre elles ont développé une clientèle hors groupe, mais la grande majorité de l'activité est au service des différentes sociétés du Groupe en France ou à l'étranger.

2.2.2.6 UNE REPARTITION EQUILIBREE DES DESTINATIONS

Le Groupe commercialise des voyages dans plus de 120 pays et les 15 premiers d'entre eux ont représenté moins de 50% du chiffre d'affaires 2019 et le plus important (les Etats-Unis) représente moins de 7% du chiffre d'affaires 2019, étant précisé que le chiffre d'affaires 2020 n'est pas représentatif de l'activité du Groupe, étant fortement impacté par la crise sanitaire.

Le tableau ci-dessous présente la liste des 15 principales destinations du Groupe en pourcentage du chiffre d'affaires pour les exercices 2019 et 2018, l'exercice 2020 n'étant pas représentatif de l'activité du fait de la crise sanitaire.

Tableau : répartition des chiffres d'affaires 2019 et 2018 par les 15 premières destinations.

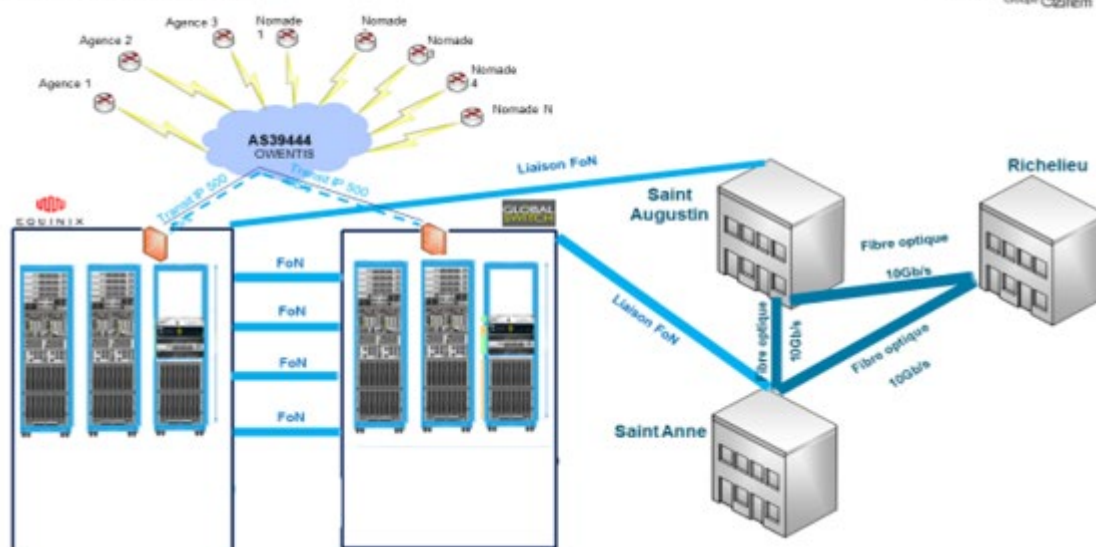
2019		2018	
Etats-Unis	6,7%	Etats-Unis	6,3%
Japon	4,4%	Italie	4,7%
Italie	4,3%	France	4,4%
Tanzanie	4,1%	Tanzanie	3,8%
France	3,9%	Japon	3,7%
Egypte	3,0%	Afrique du Sud	2,8%
Afrique du Sud	2,6%	Grèce	2,7%
Canada	2,5%	Canada	2,4%
Grèce	2,4%	Portugal	2,4%
Namibie	2,3%	Namibie	2,2%
Portugal	2,2%	Islande	2,2%
Islande	2,1%	Indonésie	2,1%
Espagne	2,0%	Egypte	2,0%
Polynésie	1,9%	Vietnam	2,0%
Pérou	1,9%	Espagne	2,0%
TOTAL	46,2%	TOTAL	45,6%

Source : Société

2.2.2.7 UNE PLATEFORME DIGITALE PUISSANTE ET ADAPTEE

○ *Exploitation*

L'architecture matérielle est centralisée au sein de deux data centers redondants fonctionnant en mode actif-actif. Les équipements sont redondés, à tolérance de panne, avec une supervision 24/7. L'architecture est basée sur les technologies Microsoft (Windows 2012, Office 365, SQL Server 2016) et protégée par système Pare-feu, Antispam et Antivirus. L'architecture est conforme à la norme PCI-DSS.



- *Développement des logiciels*

L'ensemble des solutions logicielles CRM sont basées sur des développements propriétaires. Les outils administratifs sont basés sur des solutions de marché : Sage pour la comptabilité et la paye ; Octime pour la gestion des plannings ; Talents In pour le recrutement.

Chaque métier dispose de sa solution entièrement sur mesure et de ses ressources de conception et de développement. L'organisation des développements est basée sur la méthode Agile, en cycles de 3 semaines. Les équipes IT comptent une quarantaine de personnes.

Les sites web sont propres à chaque marque pour respecter leurs priorités et leur positionnements marketing. Ces sites sont hébergés chez un prestataire spécialisé (Claranet), les serveurs étant redondés et doublés sur deux sites distants.

- *Activité Voyage sur mesure*

Pour l'activité Voyage sur mesure (Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Original Travel), le CRM Galaxy est la troisième génération de solutions conçues et exploitées au sein du Groupe (langage C# technologie MVC). Il a été entièrement déployé entre 2015 et 2018, en mode multilingue et multidevises pour pouvoir être ensuite déployé au sein de nouvelles entités. Les principales fonctionnalités concernent la gestion de la relation client, la conception des voyages, leur tarification, la facturation, les outils de statistiques et de pilotage, la gestion des contenus et des campagnes marketing.

Les bases de données permettant d'alimenter Galaxy sont gérées par une équipe dédiée d'une vingtaine de personnes. Les données proviennent soit de liaisons automatisées avec des fournisseurs globaux, soit d'informations transmises par les partenaires locaux.

- *Activité Voyage d'aventure*

Pour l'activité Voyage d'aventure (Terres d'Aventure, Nomade Aventure), le CRM Spring est en cours de déploiement. Une partie de l'activité de gestion des circuits (programmation des voyages, inscriptions et facturation) est encore gérée au sein de l'outil Winter qui a vocation à disparaître d'ici 2023. Spring, basé sur la même architecture matérielle et logicielle que Galaxy, intègre déjà les principales fonctionnalités nécessaires à

l'aventure : gestion de la relation client, gestion des demandes de devis ou d'inscription, statistiques et outil de pilotage.

Allibert dispose de sa propre solution propriétaire ATACAMA développée en PHP avec serveur MySQL. Elle disposera de sa propre version Spring intégrée dans les prochaines années.

- *Applications mobiles*

Chaque entité (Voyage sur mesure et Voyage d'aventure) propose une application mobile que les clients utilisent lors de leur voyage. Pour le Voyage sur mesure, ces applications ont été développées en mode propriétaire sur les plateformes Android et IOS. Pour l'aventure, les applications sont basées sur l'offre en marque blanche d'un opérateur spécialisé.

- *La conformité RGPD*

Le Groupe a nommé un Délégué à la Protection des Données pour l'ensemble des entités. Le projet de mise en conformité a démarré dès 2018 avec les créations des registres, les recensements des traitements et la formation de l'ensemble du personnel. Le DPO est assisté d'un consultant spécialisé et d'un cabinet d'avocats. Les audits de conformité ont été réalisés en 2019 et les prochains sont prévus en 2022 après la crise liée à la pandémie.

2.2.2.8 ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE

L'activité de vente de voyages à forfait est une activité réglementée. Elle est régie par la directive (UE) 2015/2302 du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, transposée dans le code du tourisme. Ces textes ont été rédigés dans le but de proposer une protection élevée au consommateur achetant des voyages. Les obligations mises à la charge des agents de voyage se livrant à la vente de voyage à forfait peuvent être résumées ainsi :

- Obligation d'immatriculation en France auprès d'Atout France ;
- Garantie financière du consommateur pour toutes les sommes avancées par le consommateur avant son départ. Ce principe contraint notamment l'agent de voyage d'avoir recours à un garant financier (3 garants possibles en France : Atradius, Groupama ou Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST)) qui s'engage au remboursement des clients en cas de défaillance de l'agent de voyage ;
- Obligation de souscription d'une assurance responsabilité civile professionnelle et obligation de proposer aux clients la souscription de garanties d'assurance annulation et assistance/ rapatriement avec prise en charge des frais médicaux ;
- Devoir d'information fidèle, complet et préalable à l'acte d'achat du consommateur ; et
- Niveau de responsabilité élevé allant, en France, jusqu'à une responsabilité de « plein droit ».

2.2.3 Une entreprise à forte dimension RSE

Il est rappelé que le Groupe publie chaque année une Déclaration de Performance Extra Financière. Cette dernière et le rapport de l'OTI sont inclus dans le Rapport Annuel, disponible sur le site de la société à la rubrique « Relations Investisseurs »¹⁶. La Société n'est pas soumise aux dispositions de l'article R229-46 du code de l'environnement (n'employant pas plus de 500 personnes) et n'est ainsi pas tenue d'établir le bilan des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, la Société dispose pour certaines de ses marques principales des données des émissions de gaz à effet de serre, calculant le bilan carbone suivant la méthodologie de l'ADEME, offrant ainsi des voyages 100% carbone neutre, en absorbant l'équivalent des émissions de CO2 du transport aérien

¹⁶ (voir page 21 - Volume 1 du Rapport annuel 2020 https://www.voyageursdumonde.fr/voyage-sur-mesure/lmg/institutionnel/info-fi/data/2020/RA_2020-Partie_1.pdf). Ces informations ne font pas partie du Prospectus et n'ont été ni examinées ni approuvées par l'AMF.

des voyages commercialisés et des déplacements des collaborateurs. Depuis 2020, la Société et la majorité de ses marques (représentant 99% du chiffre d'affaires 2020) ont décidé de compenser également l'équivalent des émissions de CO2 du transport terrestre des clients et des collaborateurs. Il est précisé que les émissions de CO2 non liées au transport aérien et au transport terrestre ne sont pas compensées. Egalement, certaines filiales de la Société (représentant 1% du chiffre d'affaires 2020) n'absorbent pas l'équivalent des émissions de CO2 des voyages qu'elles commercialisent.

2.2.3.1 DES VOYAGES RESPONSABLES

Fort des réflexions menées autour de l'éthique du tourisme, le Groupe collabore activement à partir de 2003 aux travaux de l'association Agir pour un Tourisme Responsable (« **ATR** »), qui fait la promotion d'un tourisme durable, travaille sur ses programmes, avec les fournisseurs pour supprimer ou amoindrir l'ensemble des points susceptibles de générer des effets néfastes qu'il s'agisse de sujets environnementaux (déchets, eau, surpopulation), sociaux (juste rémunération des équipes locales, conditions de travail, formation etc.) et économiques (durabilité des relations commerciales, respects des normes et de la fiscalité locale).

Depuis 2016, l'audit de vérification du respect des critères du référentiel est assuré par le cabinet externe et indépendant, ECOCERT, qui veille au respect des engagements suivants :

- transparence vis-à-vis des clients
 - o sur les bonnes pratiques du tourisme responsable
 - o sur les enjeux liés à la destination (notamment les plus fragiles)
- partenariat vis-à-vis des prestataires
 - o sur les bonnes pratiques sociales et environnementales à adopter localement (loyauté des pratiques et respect des droits de l'homme)
 - o sur la sensibilisation de leurs propres fournisseurs
 - o par la signature d'une charte de collaboration
- cohérence vis-à-vis des salariés
 - o en développant et diffusant une politique de gestion environnementale
 - o en évaluant l'empreinte carbone de l'entreprise
 - o en mettant en place des actions sociales, au-delà de la réglementation nationale

Tous les nouveaux embauchés sont formés sur les engagements pris au titre d'ATR. Par ailleurs, des déjeuners thématiques sont régulièrement organisés avec les salariés pour les sensibiliser au tourisme responsable.

Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Chamina Voyages et Allibert Trekking, certifiés Agir pour un Tourisme Responsable, pour certains depuis 2007, veillent au maintien de cette certification assurée par un audit annuel. En 2019, toutes ces sociétés ont reçu le label EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable ». Le cumul du chiffre d'affaires 2019 de ces sociétés s'élève à 410,8 millions d'euros et représente 84% du chiffre d'affaires consolidé 2019.

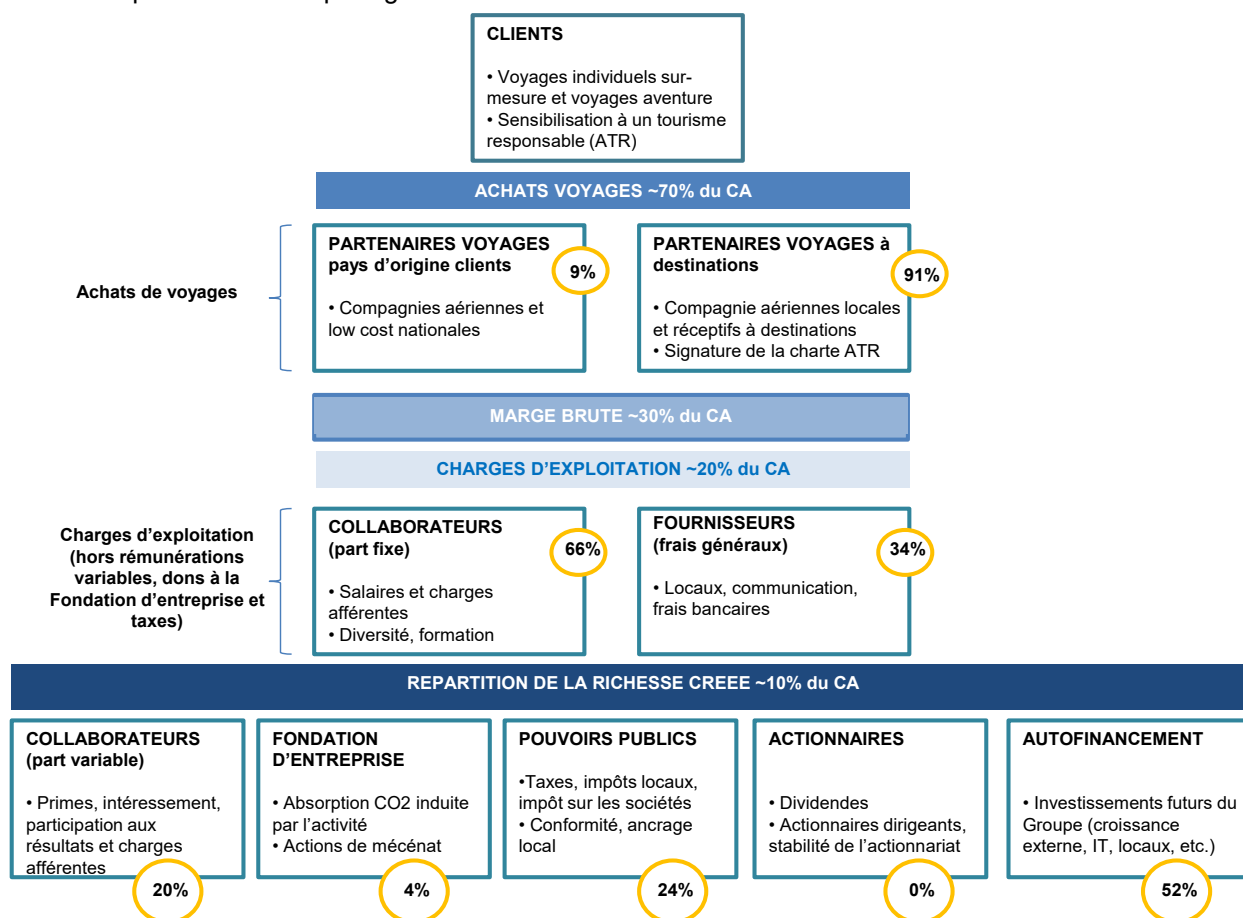
En tant que membres ATR, ces sociétés sont signataires de la charte éthique du voyageur, qui nous engage notamment à dénoncer l'exploitation sexuelle des enfants (engagement n°8).

2.2.3.2 UN PARTAGE EQUITABLE DES RESULTATS ET DES FRUITS DE LA CROISSANCE

Les managers du Groupe partagent une profonde conviction, selon laquelle, le profit généré par les entreprises doit être équitablement repartit entre la nécessaire rémunération du risque pris par les actionnaires, les investissements futurs, une contribution à la réduction de l’empreinte de l’activité de l’entreprise sur la planète et la juste rémunération des salariés, qui ont tous contribué à produire cette richesse. Ainsi depuis près de 25 ans le Groupe reverse environ l’équivalent de 25 % de ses profits avant impôts à ses salariés notamment à la faveur d’accords d’intéressement favorables et de bonus divers.

Comme le montre le schéma ci-dessous, l’immense majorité des flux d’achat de prestations se situe dans les destinations visitées. Il faudrait, en outre, ajouter à ces chiffres les dépenses des voyageurs effectuées sur place et qui peuvent représenter environ 10% du prix du voyage, du fait de l’itinérance et de la non-inclusion des repas (pour les voyages sur mesure) et des dépenses personnelles pour tous les voyages.

Tableau : présentation du partage de la richesse créée sur la base du chiffre d’affaires 2019



2.2.3.3 DES VOYAGES « CARBONE NEUTRE »

Conscient d’une part, de l’impact sur le climat généré par les émissions de Gaz à Effet de Serre, et d’autre part de la difficulté technologique à substituer rapidement une source d’énergie non carbonée au transport aérien, la Société et certaines de ses marques principales entreprennent, dès le début des années 2010, l’absorption partielle des émissions de CO2 liées au transport aérien des clients et collaborateurs.

Le secteur touristique n’est pas tenu d’assurer légalement la compensation des gaz à effet de serre (GES) générés par ses activités. Cependant, en octobre 2016 les principales compagnies aériennes ont signé un traité international, sous l’égide de l’Organisation Internationale de l’Aviation Civile (OACI), par lequel elles s’engagent

à compenser 93 % de leurs émissions GES d'ici 2035 (Plan d'action Corsia (mécanisme mondial de compensation des émissions de CO2 de l'aviation civile).

Cela fait déjà plus de 10 ans que, la Société et les principaux tour-opérateurs du Groupe (Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Nomade Adventure et Allibert Trekking) ont choisi de compenser volontairement 20% des émissions de CO2 liées au transport aérien des voyages de leurs clients et 100% des émissions de CO2 liées au transport aérien de leurs collaborateurs et investissent dans des projets de reforestation et de séquestration de GES au travers de sa Fondation d'Entreprise Insolite Bâtitteur Philippe Romero. La Société et les filiales concernées établissent annuellement leurs bilans carbone selon la méthodologie de l'ADEME.

Depuis les ventes du 1^{er} janvier 2018, certaines sociétés du Groupe, dont Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Adventure et Allibert Trekking (le chiffre d'affaires de ces sociétés représentant environ 84% du chiffre d'affaires de la Société réalisé en 2019) ont décidé d'accélérer ce processus et commercialisent des voyages 100% carbone neutre, en absorbant l'équivalent des émissions de CO2 liées au transport aérien des clients et des collaborateurs. Depuis 2020, la Société et la majorité de ses marques (représentant 99% du chiffre d'affaires 2020) ont décidé de compenser également l'équivalent des émissions de CO2 liées au transport terrestre des voyages commercialisés et des déplacements des collaborateurs.

En 2019, 1,25 M€ ont été collectés dont 1,132 M€ investi dans des projets de reforestation pour absorber les 272.460 T Eq. CO2 émis sur les voyages commercialisés par les tours opérateurs français du Groupe par l'entremise du fonds d'investissement Livelihoods Carbon Fund (LCF). Le calcul des émissions de CO2 liées au transport aérien se fait suivant la méthodologie de l'ADEME en fonction du nombre de kilomètres par tranche de 1.000km et de la capacité de sièges de l'équipement. En 2020, dans le contexte de crise sanitaire, ces montants ont considérablement baissé avec 0,26 M€ investis dans des projets de reforestation pour absorber les 59.022 T eq CO2 émises au cours de l'exercice.

2.2.3.4 ACTIONS POUR REDUIRE L'EMPREINTE DE L'ACTIVITE SUR LA POLLUTION DES MILIEUX NATURELS

Le Groupe, notamment dans ses Maisons et pour ses voyages aventure s'emploie sur le plan logistique à préserver les ressources naturelles non renouvelables et privilégie la mise en place de filières d'approvisionnement locales et bio. Ainsi, un dispositif de réduction et de tri des déchets a été mis en place dans toutes les Maisons du Groupe. Le Groupe veille également à limiter l'usage des bouteilles d'eau en plastique lors des treks ou randonnées.

Par ailleurs, le Steam Ship Sudan (bateau à vapeur naviguant sur le Nil) a fortement réduit sa consommation de fioul lourd sur les dix dernières années grâce à plusieurs actions (allègement du bateau, mise en place de panneaux solaires pour préchauffer l'eau de la chaudière et remplacement de la chaudière originelle par une chaudière moderne). Pour éviter la pollution du Nil, les eaux usées sont collectées, traitées et stockées pendant le voyage, dans les réseaux d'eaux usées des villes d'escale.

2.2.3.5 ACTIONS POUR REDUIRE L'IMPACT DE L'ACTIVITE SUR LA RAREFACTION DES RESSOURCES NATURELLES

Dans la continuité de son engagement en matière de protection de l'environnement, le Groupe s'inscrit dans une gestion responsable de ses achats papiers en sélectionnant pour ses éditions des papiers fabriqués à partir de fibres et de bois provenant de forêts gérées durablement. Ainsi, en 2018, les éditions papier des sociétés françaises du Groupe (magazines, brochures, etc.) ont principalement été éditées en papier FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC. Maintien de la labellisation EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable ».

2.2.3.6 SOUTIEN A DES PROJETS EN FAVEUR DES POPULATIONS VIA LA FONDATION D'ENTREPRISE DU GROUPE

La Fondation d'entreprise Insolite Bâtitteur Philippe Romero a aussi pour vocation de gérer les fonds dédiés aux actions humanitaires et de soutien aux projets de développement économiques et sociaux. Au titre de ces actions de mécénat, la Fondation d'entreprise soutient des structures à travers le monde qui interviennent dans les domaines suivants : protection de l'enfance, formation professionnelle, aide au développement économique, préservation du patrimoine culturel et naturel, soutien aux personnes en demande de protection internationale et sauvegarde des modes de vie traditionnels.

En 2019, le Groupe a consacré près de 0,4 million d'euros, dans le cadre de sa Fondation d'entreprise, au soutien de ces différentes actions, dont le détail est accessible à <http://www.fondation-insolitebattiseur-philipperomero.com/>.

Au-delà des actions de la Fondation d'entreprise, le Groupe considère que le tourisme (i) favorise par les échanges induits l'amélioration de la paix dans le monde, (ii) contribue au respect des droits des êtres humains et au développement économique des pays les plus démunis et (iii) permet de créer un environnement favorable à l'accueil et à l'intégration des personnes déplacées de leur pays d'origine.

Le Groupe s'engage à travers notamment des voyages basés sur la rencontre, l'analyse des situations, le partage et la promotion de valeurs universelles fortes.

Le Groupe apporte son soutien à diverses organisations d'aide humanitaire et de défense des droits de l'homme de manière régulière ainsi qu'à des actions ponctuelles :

- L'enfance et l'éducation : à travers un soutien actif à l'éducation dans le monde et notamment à la création d'écoles ou de conditions favorables à l'éducation la fondation participe au financement d'ONG internationales spécialisées telles qu'Aide et Action ou SOS villages d'enfants
- L'aide aux plus défavorisés : Le Reffetorio au foyer de la Madeleine est un restaurant solidaire qui offre le soir un service de restauration pour les personnes en situation d'exclusion et de précarité en transformant les ingrédients provenant de surplus alimentaires. Des chefs de grand renom invités par Massimo Bottura réalisent les plats servis par une équipe de bénévoles.
- L'aide au développement : la fondation soutient des programmes de développement d'activités dans les destinations visitées. Ces programmes sont identifiés par les salariés du Groupe lors de leurs déplacements professionnels ou personnels dans les destinations dont ils sont spécialistes, présentés par chaque salarié au conseil de la fondation qui décide de leur financement.
- L'aide aux migrants : La fondation vient en aide à différentes associations d'aide aux migrants qu'il s'agisse de sauvetage en mer méditerranée ou d'aide logistique sur le territoire français.
- Le financement de programmes de reforestation : La fondation travaille avec différents organismes spécialisés dont *Livelihoods carbon funds* pour la reforestation principalement de zones de mangroves.

2.2.3.7 ACCESSIBILITE DES VOYAGES AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE OU EN SITUATION DE HANDICAP

Le Groupe s'est engagé à rendre ses voyages sur mesure accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et de faire porter ce projet par la marque Comptoir des Voyages. Les voyages individuels proposés sont adaptés en termes de transport, d'hébergement et de service à la carte.

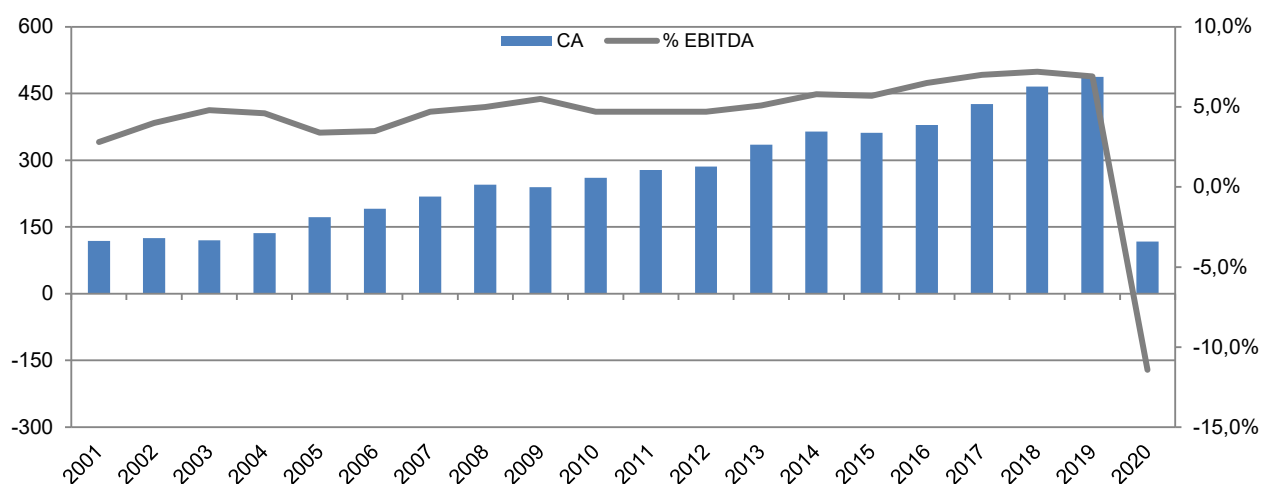
En 2019, Comptoir des Voyages a ainsi fait voyager 270 personnes sur ce type de voyage, dont 120 en situation de handicap.

2.2.4 Suivi des indicateurs d'activités

Le Groupe ne suit pas d'indicateurs d'activités autres que les données issues de ses comptes. Concernant les émissions de gaz à effet de serre, il est rappelé que la Société n'est pas soumise aux dispositions de l'article R229-46 du code de l'environnement (n'employant pas plus de 500 personnes) et n'est ainsi pas tenue d'établir le bilan des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, la Société dispose pour certaines de ses marques principales des données des émissions de gaz à effet de serre, calculant le bilan carbone suivant la méthodologie de l'ADEME.

Le groupe a connu depuis 2001 et jusqu'à 2019 une croissance soutenue de ses ventes et de ses résultats. En moyenne sur la période le chiffre d'affaires a progressé de plus de plus de 10% par an et l'EBITDA¹⁷ de plus de 19% par an. Fortement impactée par la crise sanitaire, le volume des départs enregistrés en 2020 s'est inscrit en recul de 75% avec pour conséquence le premier et seul déficit d'exploitation enregistré par le Groupe depuis 25 ans. Phénomène conjoncturel, la crise sanitaire engendrée par la Covid 19 a durement touché l'activité touristique mondiale en 2020 et très vraisemblablement aussi celle de 2021. Toutefois, l'ensemble de mesures mises en place progressivement dans le monde (vaccination, dépistages, soins, gestes barrières etc.) permettent d'envisager une sortie de crise courant 2^{ème} semestre 2021 et la reprise progressive des voyages dans le monde.

Graphique : Evolution du chiffre d'affaires (CA en M€) et du taux de marge d'EBITDA depuis 2001

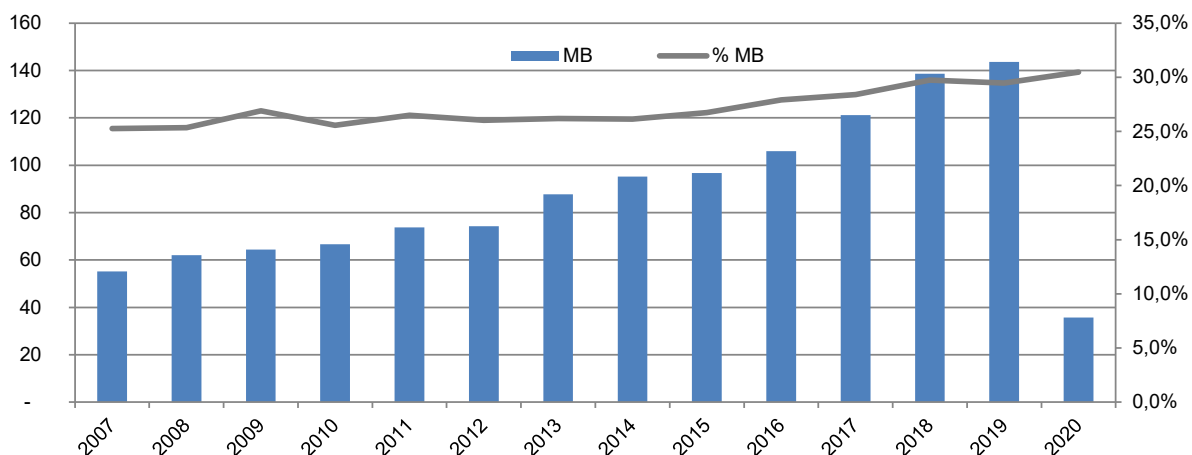


Source : Société

La Société suit également l'indicateur de marge brute. Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la marge brute depuis 2007. La marge brute correspond à la différence entre le chiffre d'affaires publié et le coût des prestations vendues (achats activité voyages, salaires et charges sociales des accompagnateurs).

Graphique : Evolution de la marge brute (MB) depuis 2007

¹⁷ EBITDA : Résultat d'exploitation avant les dotations aux amortissements et provisions, tel que défini à la section 5.4



Source : Société

2.2.5 Principaux marchés

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le marché du tourisme a représenté au total près de 10% du PIB mondial et des emplois en 2018. Ce marché comprend de nombreux acteurs :

- les producteurs de prestations (compagnies aériennes, transporteurs terrestres, hôtels, location, hôtels clubs, excursions, guidage, loueurs de véhicule etc.) ; et
- différents intermédiaires (agences réceptives locales ou « *Destination Management Company* » (« **DMC** »), tours opérateurs, agences distributrices) apportant des niveaux de valeur ajoutée variables (assemblage, conseil, conception, prix etc.).

Le Groupe estime que le marché du voyage peut être scindé en deux grandes parties, le voyage d'affaires et le voyage touristique. La présente section présente le marché de l'intermédiation du voyage touristique.

Avec l'apparition d'internet, l'organisation historique du marché (Producteur - DMC – Tour Opérateur - Agence distributrice – client) a été partiellement déstructurée et de nouveaux acteurs sont apparus. La formidable puissance de l'outil web, tant en termes de capacité de conquête de clientèle, qu'en tant qu'outil de vente, a en effet permis à de nombreux acteurs de toucher une clientèle directe qui jusqu'alors leur échappait car ils avaient confié totalement ou partiellement leur distribution à des tiers. Les producteurs des prestations ont ainsi progressivement augmenté leurs ventes directes à l'aide de sites marchands (compagnies aériennes, Hôtels, loueurs de véhicules etc.). Parallèlement, certains tours opérateurs, producteurs des forfaits touristiques qui vendaient historiquement aux agences distributrices se sont lancés dans la vente directe. Enfin, les agences réceptives fournisseurs traditionnels des tours opérateurs se sont aussi adressés aux agences distributrices (qui elles-mêmes, ont commencé à produire leurs propres forfait) ainsi qu'aux clients finaux, directement ou via des plateformes.

Les réseaux d'agences classiques ont vu apparaître des agences 100% en ligne (« *Online Travel Agency* » « **OTA** ») et de nombreuses plateformes sont apparues (plateformes de réservations hôtelières, de location d'appartements ou de villas, de billetterie aérienne ou de transports terrestre, de location de véhicules, de guides, d'excursions ou d'expériences etc...) simplifiant à l'extrême l'acte de réservation de la quasi-totalité des prestations touristiques mondiales. Ce qui apparaissait encore il y a 10 ou 15 ans comme un réel service « la réservation d'une prestation touristique dans un endroit éloigné du monde », est devenu un acte banal à la portée de tous.

Conscient de ce phénomène propice à la désintermédiation, le Groupe a fait constamment évoluer son offre pour maintenir un fort niveau de valeur ajoutée et de services pour ses clients afin de créer une réelle différenciation par rapport à la simple réservation de prestations. Le marché s'est ainsi scindé en deux parties :

- La première est représentée par des voyageurs recherchant des services à l'occasion de leurs voyages et qui s'adresse à des tours opérateurs ou des agences produisant une forte valeur ajoutée pour convaincre cette clientèle.
- La seconde est faite de voyageurs qui n'ont pas besoin de services particuliers et qui, soit réservent seuls en direct chaque prestation auprès d'un producteur, soit passe par des sites online, pour réserver une à une ou via des systèmes de « *Package dynamiques* », l'ensemble de leurs prestations.

Toutes les marques du Groupe appartiennent à la première catégorie d'opérateurs.

2.2.5.1 LE MARCHÉ FRANÇAIS

Le voyage à forfait

Le Groupe évolue sur un marché (le voyage à forfait) qui est défini par la combinaison au minimum de deux prestations (Transport et hébergement) et intégrant ou pas divers prestations annexes et/ou complémentaires.

Le voyage à forfait se subdivise lui-même en différentes catégories :

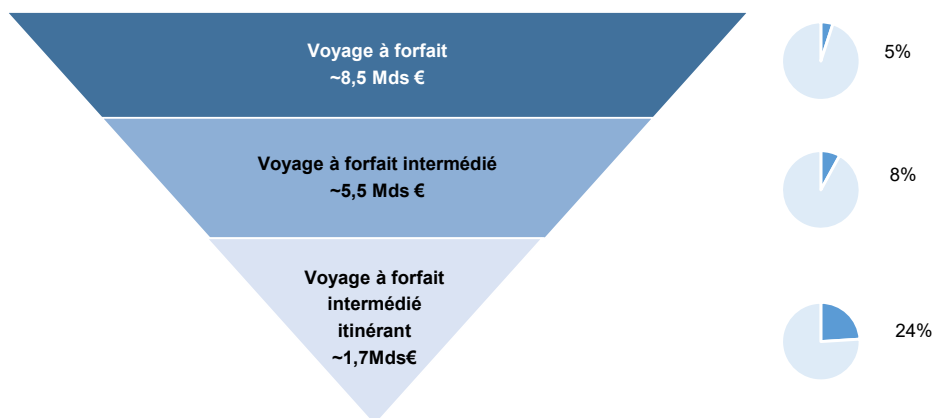
- A/ Les séjours :
 - o A.1 / Séjours de ville, weekend ou « city break »
 - o A.2 / Séjours balnéaires
 - o A.3 / Séjours club
- B/ Les voyages itinérants :
 - o B.1 / Circuits accompagnés de Groupes d'Individus Regroupés ou « GIR »
 - o B.2 / Circuits accompagnés pour les collectivités (Associations, Comité d'entreprises etc.)
 - o B.3 / Voyage itinérant en individuel
 - o B.4 / Voyages itinérants en individuel sur mesure

Les marques liées au Voyage d'aventure du Groupe appartiennent aux catégories B.1, B.3 et B.4. Les marques liées au Voyage sur mesure à la catégorie B.4, et marginalement A.1 et A.2.

Le marché du voyage à forfait était estimé en France à environ 8,5 milliards d'euros¹⁸ en 2019, dont plus de la moitié serait intermédiée et dont environ un tiers des voyages intermédiés serait itinérant. Sur ce segment, le Groupe estime avoir eu en 2019 une part de marché d'environ 24%.

Graphique : Estimation du marché français du voyage à forfait en 2019 et de la part de marché de la Société sur chaque segment

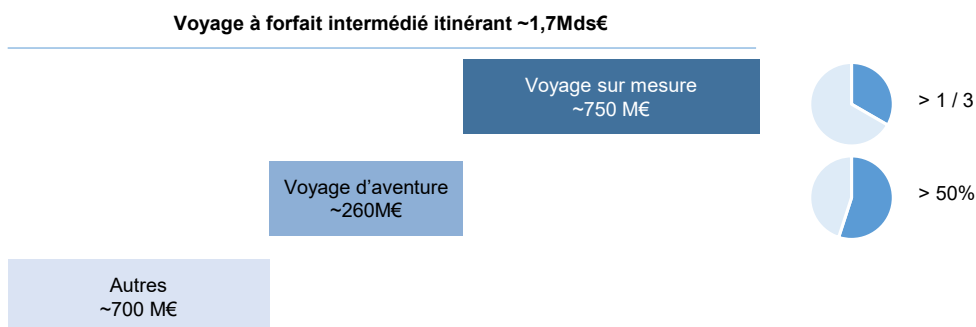
¹⁸ Source : estimation de la Société, sur la base de données de la Direction Générale des Entreprises (« DGE ») et du Syndicat des entreprises du tour-operating (« SETO »)



Source : Société

Dans le marché du voyage à forfait intermédiaire itinérant, le Groupe estime que le Voyage sur mesure

Graphique : Estimation du marché français du voyage à forfait intermédiaire itinérant en 2019 et de la part de marché de la Société sur ses segments



Source : Société

Dans le Voyage sur mesure, les principaux concurrents sont Marco Vasco et Les Maisons du Voyage (Groupe Figaro), Evaneos et plusieurs acteurs de plus petite taille tels que le Cercle des Vacances, Terres Lointaines etc. Le Groupe estime être un leader de ce segment, avec une part de marché supérieure au tiers de la valeur du segment estimé par le management du Groupe en 2019.

Dans le Voyage d'aventure, les principaux concurrents sont Huwans et Alalante (Groupe Genairgy), La Balaguère (Group UCPA), Tirawa etc. Le Groupe estime avoir eu une part de marché supérieure à 50% dans ce segment de marché en 2019.

Par ailleurs, les principaux concurrents sur les voyages itinérants (hors Voyage sur mesure et Voyage d'aventure) sont : TUI (avec la marque Nouvelle Frontière) Kuoni, Asia etc.

2.2.5.2 LE MARCHE INTERNATIONAL

Les principaux marchés source du voyage « outgoing » hors Chine (qui reste un cas particulier) sont le Royaume Uni, l'Allemagne et les Etats Unis d'Amérique (USA). Sur les segments occupés par le Groupe, l'Europe du Nord avec notamment la Hollande ou la Suède et dans une moindre mesure l'Europe du Sud (Italie et Espagne) présentent également un niveau de volume significatif. Il n'existe pas d'étude

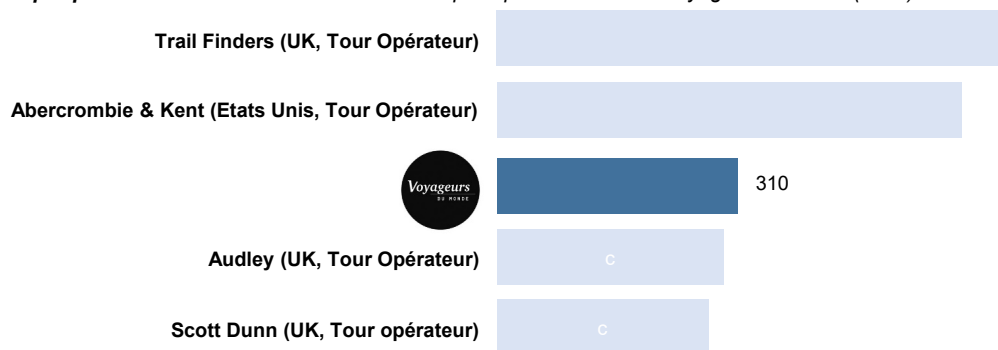
précise permettant de mesurer le marché international du Voyage sur mesure ou du Voyage d'aventure, toutefois la Société a réalisé ses propres estimations sur la base de l'ensemble des informations à sa disposition.

Sur ces zones, le **Voyage sur mesure** représenterait un volume d'environ 3,6 milliards d'euros :

- Aux USA / Canada un volume estimé à 1,2 milliard d'euros
- Au Royaume Uni près de 1,5 milliard d'euros
- En Allemagne, et pays germanophones (Autriche, suisse) : un niveau de l'ordre de 500 millions d'euros
- Europe du Nord : 100 millions d'euros
- Europe du Sud : 200 millions d'euros

Sur ce segment, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires en 2019 de 310 M€, positionnant le Groupe comme le 3^{ème} acteur (selon les estimations du management de la Société).

Graphique : Estimation de chiffre d'affaires des principaux acteurs du Voyage sur mesure (2019) en M€



Source : Société

Trail Finders (UK, Tour Opérateur)

Trailfinders est une société britannique de voyages qui compte de nombreux centres de voyages au Royaume-Uni et en Irlande. L'entreprise est spécialisée dans les voyages sur mesure dans le monde entier, notamment en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Afrique.

Abercrombie & Kent (Etats Unis, Tour Opérateur)

Abercrombie & Kent a été fondée en 1962 en tant que société de safari par Geoffrey Kent et ses parents, qui ont proposé un nouveau type de voyage d'aventure combinant authenticité, luxe et service cinq étoiles. Aujourd'hui, A&K offre des voyages de luxe dans de très nombreuses destinations à travers le monde.

Audley (UK, Tour Opérateur)

Audley Travel est une société de voyages basée au Royaume-Uni, à Witney, Oxfordshire, avec des bureaux à Londres, Boston et Toronto. Audley est une entreprise spécialisée dans la création de voyages sur mesure pour des clients exigeants.

Scott Dunn (UK, Tour opérateur)

Scott Dunn est un tour-opérateur de luxe spécialisé dans les vacances sur mesure dans de très nombreux pays à travers le monde. La société possède des bureaux à Londres au Royaume-Uni, à San Diego aux États-Unis et à Singapour. Scott Dunn a été fondé en 1986.

Virtuoso (Réseau d'agents spécialistes)

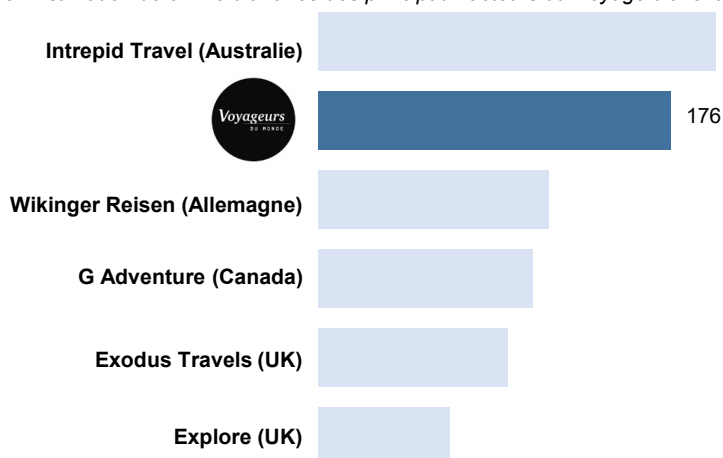
Virtuoso est un réseau mondial d'agences de voyages spécialisées dans les voyages de luxe et expérientiels, avec plusieurs milliers de conseillers en voyages. Il s'associe à un très grand nombre d'entreprises dans monde, telles que des hôtels, des croisières, des tour-opérateurs, etc.

Le Voyage d'aventure représenterait quant à lui un volume d'environ 1,2 milliard d'euros

- Aux Etats Unis Canada : 500 millions d'euros
- Au Royaume Unis : 300 millions d'euros
- En Allemagne et pays germanophones : 250 millions d'euros
- Europe du nord : 100 millions d'euros
- Europe du Sud : 50 millions d'euros

Sur ce segment, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires en 2019 de 176 M€, positionnant le Groupe comme le 2^{ème} acteur (selon les estimations du management de la Société).

Graphique : Estimation de chiffre d'affaires des principaux acteurs du Voyage d'aventure (2019) en M€



Source : Société

Intrepid Travel (Australie et international, Tour opérateur)

Intrepid Travel offre de voyages d'aventure en petits groupes. La société propose de multiples circuits accompagnés dans le monde entier. Les circuits sont proposés sous les marques Intrepid Travel, Peregrine Adventures et Urban Adventures.

Wikingers Reisen (Allemagne, Tour opérateur)

Wikingers Reisen est un tour opérateur allemand basé à Hagen, en Westphalie. L'entreprise a été fondée en 1969 et propose aujourd'hui circuits de randonnée. Wikingers Reisen propose des circuits guidés et individuels dans différents niveaux de difficulté pour le segment du tourisme actif et des circuits de randonnée dans le monde entier. L'entreprise est également spécialisée dans les voyages d'étude et les voyages longue distance.

G Adventure (Canada)

G Adventures est un opérateur de voyages accompagnés en petits groupes. Il est basé à Toronto, Ontario, Canada et possède de nombreux bureaux dans le monde. Il propose plusieurs centaines d'itinéraires à travers le monde.

Exodus Travels (UK, Tour opérateur)

Exodus est une entreprise britannique de vacances d'activité et d'aventure spécialisée dans les voyages d'aventure, les vacances culturelles, les randonnées, le cyclisme, la photographie, la faune et la flore et les vacances en famille.

Explore (UK, Tour opérateur)

Explore propose des voyages d'aventure en petits groupes. La société se concentre sur la constitution de groupes homogènes ayant une volonté commune de vivre des voyages authentiques et originaux.

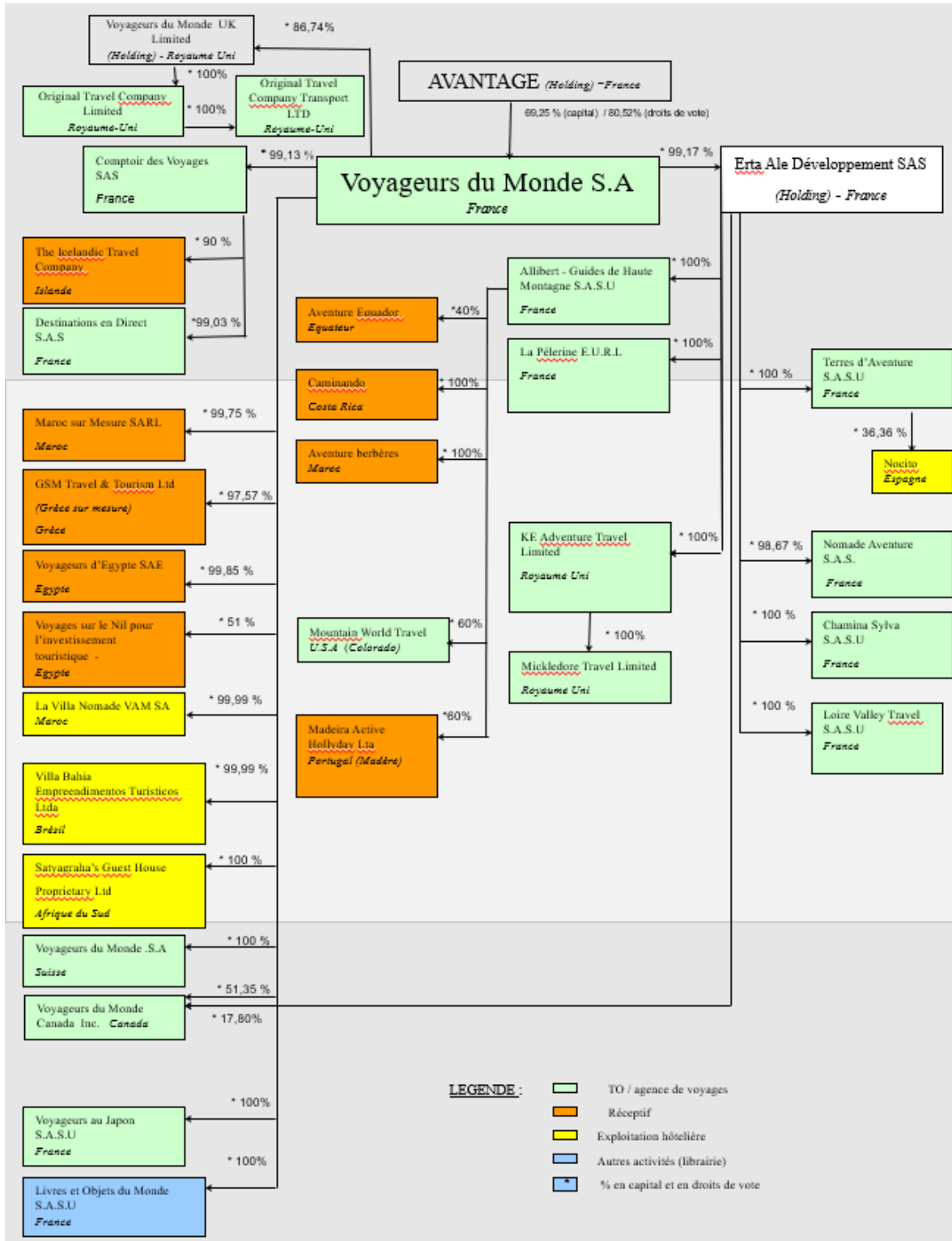
Backroads (Etats Unis, Tour opérateur)

Back Roads, est une agence de voyage spécialiste du voyage en Amérique du Nord à destination des États-Unis, de l'Alaska, du Canada et de l'Amérique latine. Backroads offre des voyages actifs, basé sur le vélo, la randonnée, le kayak et à pied dans le monde entier.

2.3 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

2.3.1 Organigramme juridique

Au 31 décembre 2020, l'organigramme du Groupe est le suivant, étant précisé qu'aucun changement majeur n'est intervenu à la date du présent Document d'enregistrement.



LEGENDE :

- TO / agence de voyages
- Réceptif
- Exploitation hôtelière
- Autres activités (librairie)
- % en capital et en droits de vote

2.3.2 Organisation et équipes

Fondateurs et dirigeants

Jean-François Rial

- Co-fondateur et Président
- En charge de la marque Voyageurs du Monde et de la stratégie des marques sur mesure
- depuis 1996

Alain Capestan

- Co-fondateur et Directeur Général
- En charge des marques Comptoir des Voyages et Nomade Aventure, et de la stratégie des marques sur mesure et aventure
- depuis 1996

Lionel Habasque

- Co-fondateur et Directeur Général
- En charge de la marque Terres d'Aventure, et de la stratégie des marques Aventure
- depuis 2004

Loïc Minvielle

- Co-fondateur et Directeur Général
- En charge des bases de données et DG de Comptoir des Voyages
- depuis 2005

Frédéric Moulin

- Co-fondateur et Directeur Général
- En charge des systèmes d'information
- depuis 1996

Directions opérationnelles

Marques sur mesure

Emmanuel Cohen

- DG adjoint Voyageurs du Monde
- Différents postes au sein du Groupe depuis 1998

Fabien Cazenave

- DG adjoint Voyageurs du Monde
- Différents postes au sein du Groupe depuis 1998

Anne Bouferguène

- CEO Original Travel (UK)
- DG Thomas Cook (2008 – 2013), Jet Tours (2001 – 2008)

Philippe Bergeron

- Fondateur et Président de Voyageurs du Monde Canada depuis 2001

Marques Aventure

Eric Balian

- En charge de Terres d'Aventure depuis 2009
- Directeur Financier puis Directeur Produit de Fininfo (2000 – 2008)

Fabrice del Taglia

- En charge de Nomade Aventure depuis 2011
- ancien DG de Telligo

Frédéric Giroir

- En charge d'Allibert Trekking depuis 2015
- Directeur Produits puis DG de Atalante Voyages (2003 – 2014)

Ashley Toft

- CEO KE Adventure Travel (UK) depuis avril 2018
- ancien DG d'Explore

Fonctions Transverses

Claire Chateau

- Directrice Juridique Groupe depuis 2005

Emeline Bordier

- Directrice Financière Groupe
- Différents postes au sein du Groupe depuis 2006

2.4 INVESTISSEMENTS

2.4.1 Principaux investissements réalisés depuis le dernier exercice clos le 31 décembre 2020

La Société n'a pas réalisé d'investissements significatifs depuis le dernier exercice clos au 31 décembre 2020.

2.4.2 Principaux investissements en cours de réalisation ou pour lesquels des engagements fermes ont été pris.

Depuis le début de l'exercice 2021, le Groupe a principalement investi sur les développements informatiques nécessaires au déploiement de la version anglaise de son outil de gestion. Le budget prévu est de 0,5 million

d'euro, sans qu'aucun engagement ferme n'ait été donné. Ces investissements seront financés avec les fonds propres du Groupe

2.5 EXAMENS DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Le lecteur est invité à lire les informations qui suivent, relatives à la situation financière et aux résultats du Groupe, avec l'ensemble du Document d'enregistrement et notamment avec les comptes consolidés du Groupe au titre des exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 présentés à la section 5.1 du présent Document d'enregistrement ayant fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes dont le rapport est présenté en section 5.3. Les éléments financiers présentés ci-dessous sont issus des comptes de la Société établis conformément aux dispositions du règlement CRC99-02 et selon les règles et principes du plan comptable général complété par l'arrêté ministériel et de l'ensemble des règlements ANC et postérieurs.

Compte de résultat résumé :

Données auditées (en milliers d'euros)	Exercice 2020 12 mois	Exercice 2019 12 mois	Variation
Chiffres d'affaires	117 255	487 463	(75,9%)
Coûts des prestations vendues	(81 513)	(343 893)	n.a
Marge brute (1)	35 741	143 570	(75,1%)
<i>Taux de marge brute</i>	<i>30,48%</i>	<i>29,45%</i>	<i>3,5%</i>
Sous-total charges d'exploitation	(55 120)	(116 146)	n.a
Dont services extérieurs	(17 058)	(34 642)	n.a
Dont charges de personnel	(31 929)	(73 855)	n.a
EBITDA (1)	(13 179)	33 675	n.a
Résultat d'exploitation	(17 858)	29 080	n.a
Résultat courant avant impôt	(18 386)	29 259	n.a
Résultat net (part du groupe)	(13 676)	20 254	n.a

Note : (1) La marge brute et l'EBITDA (Résultat d'exploitation avant les dotations aux amortissements et provisions) sont définis à la section 5.4 du présent Document d'enregistrement.

Evolution du chiffre d'affaires

Malgré une belle progression des ventes au début de l'exercice 2020 (+13% sur les départs à fin février et +4% au titre des inscriptions relatives à l'ensemble de l'exercice 2020), la crise sanitaire mondiale de la COVID-19 a fortement perturbé l'activité de toutes les sociétés du groupe Voyageurs du Monde, le conduisant à constater un chiffre d'affaires de 117 millions d'euros sur l'année 2020, en recul de 76% par rapport à l'exercice précédent (487 millions d'euros). La répartition du chiffre d'affaires par trimestre illustre les effets de la crise sur l'activité du groupe :

Données en M€	2020		2019		Variations
	CA	%	CA	%	
1^{er} trimestre	70,8	60,4	82,6	16,9	-14,3%
2^{ème} trimestre	4,0	3,4	98,1	20,1	-95,9%
3^{ème} trimestre	32,5	27,7	194,5	39,9	-83,3%
4^{ème} trimestre	9,9	8,5	112,2	23	-91,1%
Total	117,3	100	487,5	100	-75,9%

Le chiffre d'affaires du premier trimestre n'a diminué que de 14% grâce aux départs des mois de janvier et février (en progression de +13%). A compter du mois de mars et après avoir géré le rapatriement de clients bloqués à destination, toutes les sociétés du groupe se sont employées à reporter les voyages des clients. Le deuxième trimestre a ainsi été marqué par l'absence de départs et de réservations (chiffre d'affaires en baisse de 96%). L'activité a repris à compter de l'été au gré des destinations ouvertes, principalement l'Europe pour les entités européennes, et de l'évolution des règles sanitaires au départ et à l'arrivée (vaccination, tests PCR, quarantaine). En outre, le 3ème trimestre a été marqué par un redémarrage de l'épidémie et un second confinement qui a contraint le groupe à reporter les voyages qui étaient prévus à l'automne et à l'hiver.

Toutes les activités du groupe ont été marquées par cette baisse de leur chiffre d'affaires :

Produits	Principales marques	CA 2020	CA 2019	Var. 2020/2019	% CA 2020	% CA 2019
Voyages sur mesure	Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Voyageurs au Canada Original Travel, bynativ	65,8	290,1	-77,3%	56,1%	59,5%
Voyages d'aventure	Allibert Trekking, Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Chamina Voyages, KE Adventure Travel, Mickledore Travel Limited	48,3	177,6	-72,8%	41,2%	36,4%
Voyages pour les collectivités et les entreprises	Voyageurs du Monde	2,3	16,7	-86,5%	1,9%	3,4%
Divers	Livres, accessoires de voyages, vols secs, etc.	0,9	3,0	-70,0%	0,8%	0,6%

Total **117,3** **487,5** **-75,9%** **100%** **100%**

Evolution de la rentabilité

La forte baisse d'activité a contraint la Société à placer les salariés en activité (chômage) partielle à des niveaux différents selon les équipes. Tous les investissements ont été gelés et de très importantes réductions budgétaires ont été mises en œuvre pour faire face à cette situation inédite. Parallèlement, le Groupe a bénéficié de mesures de reports de paiement des charges sociales pour certaines filiales françaises du Groupe.

Dans ce contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19, la marge brute a diminué dans les mêmes proportions que le chiffre d'affaires (-75%) pour s'établir à 36 millions d'euros sur l'exercice. Le Groupe a réussi à maintenir son taux de marge malgré les reports à gérer et les frais exceptionnels liés au rapatriement des clients au début de la crise sanitaire, estimés à 0,3 million d'euros.

Les aides gouvernementales et les mesures de restrictions budgétaires prises dès le début de la crise ont permis de réduire les charges d'exploitation de près de 53%, à 55 millions d'euros. Ainsi, l'EBITDA est de -13,2 millions d'euros sur l'exercice. Après prise en compte des provisions et dotations aux amortissements, de l'impôt et des intérêts minoritaires, le résultat net part du Groupe s'établit à -13,7 millions d'euros, contre +20,3 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Bilan résumé

Données auditées (en milliers d'euros)	Exercice 2020 12 mois	Exercice 2019 12 mois
Total actif	311 796	336 049
Actif immobilisé	68 349	68 867
Dont écart d'acquisition	36 286	33 882
Dont immobilisations incorporelles	20 251	21 350
Dont immobilisations corporelles	9 363	11 043
Actif circulant	243 447	267 182
Dont clients et comptes rattachés	42 269	87 591
Dont autres créances et comptes de régularisation	29 790	43 673
Dont disponibilités	170 353	131 197
Total passif	311 796	336 049
Capitaux propres (part du groupe)	96 626	111 987
Dettes	212 224	220 435
Dont emprunts et dettes financières	57 304	8 840
Dont autres dettes et comptes de régularisation	141 416	181 921

L'actif immobilisé est en légère diminution sur la période (-0,5 million d'euros). Cela s'explique principalement par le gel des investissements incorporels et corporels et la prise en compte des amortissements de la période. La hausse des écarts d'acquisition (+2,4 millions d'euros) vient de l'acquisition d'une quote part d'intérêts minoritaires de Voyageurs du Monde UK (holding d'Original Travel).

La baisse de l'actif circulant (-23,7 millions d'euros) et des autres dettes et comptes de régularisation (-40,5

millions d'euros) est directement lié à la baisse d'activité qui a conduit à une diminution des créances clients et des produits constatés d'avance, ainsi que des charges constatés d'avance. Les avoirs émis dans le cadre des reports de voyages (56,8 millions d'euros) sont présentés en autres dettes d'exploitation.

L'évolution des disponibilités (+39,1 millions d'euros) et des emprunts et dettes financières (+48,5 millions d'euros) s'explique principalement par l'octroi de PGE pour un montant total de 50 millions d'euros.¹⁹

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Données auditées (en milliers d'euros)	Exercice 2020 12 mois	Exercice 2019 12 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité	(5 804)	32 642
Dont marge brute d'autofinancement	(12 701)	25 027
Dont variation du besoin en fonds de roulement	6 897	7 616
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(5 837)	(5 012)
Dont acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(2 389)	(5 593)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	48 442	(12 751)
Dont dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	(9 254)
Dont nouveaux emprunts	49 575	-
Variation de trésorerie	35 929	15 504

Renforcement de la structuration financière destiné à accompagner la croissance du Groupe

Au 31 décembre 2020, le Groupe a réussi à préserver sa trésorerie (171 millions d'euros) grâce aux avoirs émis en application de l'ordonnance du 25 mars 2020 en lieu et place de remboursements (56,8 millions d'euros). Le Groupe a également souscrit un PGE pour un montant total de 50 millions d'euros au cours de l'exercice 2020. Le Groupe a prévu de le rembourser intégralement en 2021.

Le Groupe a réalisé le 30 avril une émission d'obligations convertibles réservées de 75 M€ et envisage la réalisation d'une émission d'obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel des actionnaires d'un montant maximum de 55 M€ au cours de l'année 2021. Pour plus de détail, le lecteur peut se référer à la section 2.1.5.

Les fonds propres du Groupe s'élèvent à 98,2 millions d'euros au 31 décembre 2020 et la trésorerie accumulée au 31 décembre 2019 a permis de financer la perte de l'exercice.

Activités en matière de recherche et développement

Afin d'améliorer l'efficacité des systèmes d'information, le Groupe engage régulièrement des frais de développement sur des projets informatiques spécifiques. La crise sanitaire a contraint le Groupe à réduire ces dépenses, sans pour autant les stopper.

¹⁹ Voir également la section 5.1.1.1.8 relative aux notes sur le bilan au 31 décembre 2020.

2.6 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

Les tendances récentes, en particulier liées à l'impact de la crise sanitaire, sont décrites notamment aux sections 2.1.6, 2.2.1.2, 2.2.2.3.1, 2.2.4, 2.5, 5.1.1.1.10 et 5.1.1.2.10.

Les changements significatifs depuis la clôture au 31 décembre 2020 sont décrits à la section 2.1.5.

2.7 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

La Société n'entend pas faire de prévision ou d'estimation du bénéfice.

A ce jour, nul ne pouvant anticiper le calendrier de reprise des voyages, le Groupe considère que le scénario d'ouverture progressive des destinations permettant de générer un chiffre d'affaires de 300 M€ tel que présenté en octobre 2020 lors de la communication des résultats semestriels n'est plus un scénario crédible en 2021.

Lors de la communication des résultats 2020 le 14 avril 2021, le Groupe avait indiqué qu'en l'état actuel des aides gouvernementales et des efforts réalisés pour réduire les dépenses opérationnelles, le Groupe estimait que son résultat d'exploitation pourrait être à l'équilibre dans un scénario de génération de chiffre d'affaires un peu supérieur à celui réalisé en 2020. A la date du Document d'enregistrement, le Groupe n'a pas constaté d'évolution défavorable des aides gouvernementales et des efforts de réduction de ses dépenses opérationnelles. Cependant, en l'absence de visibilité sur l'évolution du contexte sanitaire et des mesures restrictives qui en découlent, le Groupe ne peut pas se prononcer sur une estimation de son chiffre d'affaires pour l'exercice 2021. Le scénario présenté dans ce paragraphe n'est pas une indication du niveau probable des bénéfices ou des pertes de l'année 2021.

S'il advenait que les départs 2021 ne puissent reprendre pour l'été dans des conditions satisfaisantes et des volumes suffisants permettant un scénario de chiffre d'affaires un peu supérieur à celui réalisé en 2020, il estime que le niveau de trésorerie, à la date du présent Document d'enregistrement (tenant compte du remboursement de la première tranche des PGE tel que décrit à la section 2.1.5), serait suffisant pour financer ce nouvel exercice déficitaire, et cela sans tenir compte du financement lié aux émissions des obligations convertibles décrites à la section 2.1.5).

3. FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le présent Document d'enregistrement, y compris les facteurs de risques décrits dans le présent chapitre, avant de décider de souscrire ou d'acquérir des titres de la Société.

La Société a procédé à une revue des risques qui lui sont propres et qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses ambitions.

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, la Société n'a pas connaissance d'autres risques significatifs que ceux présentés dans le présent chapitre. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques et incertitudes décrits ci-dessous n'est pas exhaustive. D'autres risques ou incertitudes inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée par la Société, à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent exister ou pourraient devenir des facteurs importants susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

La gestion des risques de la Société et de ses filiales dépend de la Direction Générale en lien avec les Directions fonctionnelles concernées (en particulier, finances, informatique, juridique, relations clients.). Elle vise à identifier, analyser, évaluer, suivre et contrôler les principaux risques de la Société et de ses filiales à l'effet :

- Préserver la valeur, les actifs et la réputation du Groupe ;
- Sécuriser les prises de décision et les procédures pour atteindre les résultats attendus ;
- Mettre en adéquation les actions préventives et correctrices avec les valeurs fondamentales du Groupe ;
- Impliquer les collaborateurs dans la politique de gestion des risques.

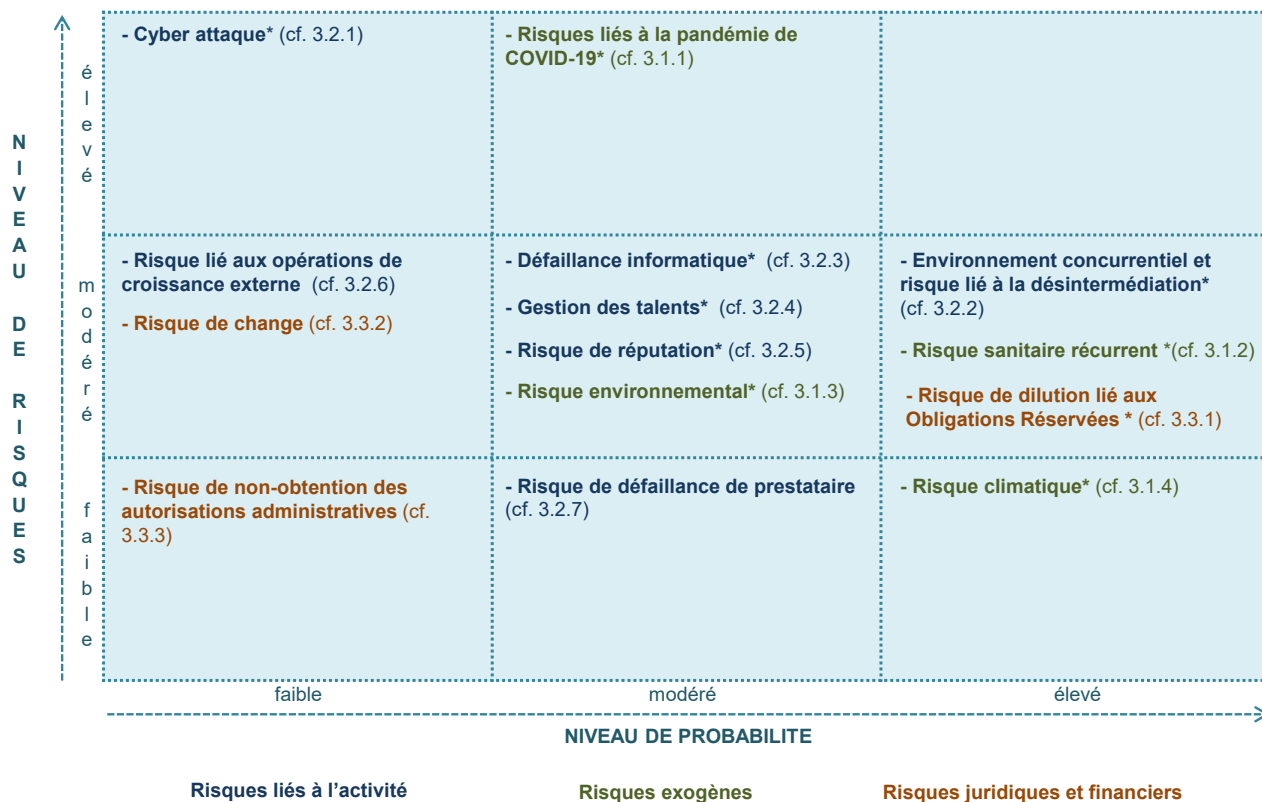
Ce dispositif s'articule autour de :

- Un cadre organisationnel qui définit les rôles et responsabilités ;
- Un processus de gestion des risques ; et
- Un pilotage du dispositif.

Les principaux facteurs de risques sont regroupés en trois catégories ci-dessous, étant précisé qu'au sein de chacune d'entre elles, les facteurs de risques sont présentés par ordre d'importance décroissante selon l'appréciation de la Société à la date d'approbation du Document d'enregistrement. La survenance de faits nouveaux, soit internes à la Société, soit externes, est donc susceptible de modifier cet ordre d'importance dans le futur. La criticité des risques prend en compte les effets des mesures prises par la Société pour gérer ces risques.

La présentation ci-après des facteurs de risque intègre la prise en compte de la pandémie liée au virus Covid-19 et de ses impacts.

La matrice ci-après expose les principaux facteurs de risques pour la Société et ses filiales, identifiés par la suite par un astérisque (*), étant précisé que sont présentés et développés par la suite dans trois catégories (1) les risques exogènes, (2) risques liés à l'activité et (3) risques juridiques et financiers, pour un nombre total de 13 risques.



3.1 RISQUES EXOGENES

3.1.1 Risques liés à la pandémie de Covid 19 *

Description des risques

Compte tenu de la spécificité de nos activités, les décisions d'interdiction de se déplacer ainsi que la fermeture des espaces aériens et terrestres pour tenter d'enrayer la propagation de la pandémie ont eu pour la Société et ses filiales plusieurs conséquences inédites :

- non-rapatriement d'un très grand nombre de clients bloqués à destination ;
- absence de départ et donc de demandes d'annulation des clients déjà inscrits ;
- non-inscription pendant toute la période d'interdiction de déplacement

Le niveau des risques est considéré comme « élevé » et la probabilité de survenance du risque comme « modéré ».

Effets potentiels pour la Société

Les impacts ont été / sont les suivants :

- Coûts financiers au titre de la gestion du rapatriement des clients bloqués à destination ;
- Les demandes de remboursement des clients pour les frais supplémentaires engendrés par leurs difficultés pour rentrer à leur point de départ ;
- Les demandes d'annulation et de remboursement des acomptes ou prix total de tous les voyages déjà inscrits au moment de la pandémie (circonstance exceptionnelle et inévitable) ;

- L'absence de revenus du fait de la réduction très significative (quasiment l'arrêt) des ventes vers la plupart des pays puis les décisions de confinement et d'interdiction de voyager, sauf motif impérieux ;
- Le maintien des coûts fixes (collaborateurs, loyers, assurances et autres engagements financiers ...) en l'absence de ventes ;
- Fermeture de toutes les agences physiques conformément aux prescriptions gouvernementales (activités non essentielles) ;
- Risque de non-remboursement par des prestataires d'achat de prestations de voyage (en particulier billets d'avion) pour des voyages non réalisés du fait de la crise.

Contrôle et atténuation des risques

La Société a mobilisé l'ensemble de ses collaborateurs pour gérer l'urgence de rapatrier les clients bloqués à destination en s'appuyant sur son expérience acquise lors de la gestion de crises survenues dans le passé (Ex. : annulations de vols dans des îles, événement du 11 septembre 2001, tsunami, cyclones, tempêtes, blocage de l'espace aérien, attentats, crash aériens...) et son réseau de partenaires (réceptifs, concierges, compagnies de transport, assistant (Mutuaide)).

Par ailleurs, elle a pu compter sur la possibilité unique accordée en France et dans divers pays européens (notamment l'Ordonnance française n°2020-315 du 25 mars 2019) de faire bénéficier pour les clients déjà inscrits et désireux d'annuler, d'un avoir (créance de l'ensemble des sommes versées au titre d'un voyage par les clients) valable jusqu'à 18 mois au lieu du remboursement sous 15 jours (150 M€ de produits constatés d'avance en mars 2019). Cela a permis à la Société et ses filiales de limiter pour l'instant les décaissements.

La Société a mis en place des mesures exceptionnelles de réduction des coûts et de préservation de la trésorerie, aidée par les mesures étatiques sans précédent tant en France que dans plusieurs pays européens (réduction des charges de personnel par le recours à l'activité partielle, négociation avec tous les fournisseurs de réduction des paiements sur tous types de contrats (en particulier pour les loyers et charges, le plus important poste avec le personnel)) en l'absence de chiffre d'affaires et de la fermeture imposée des agences au public.

Par ailleurs, la Société a pu bénéficier de plusieurs prêts garantis par l'Etat (50 M€ pour l'ensemble du Groupe) en anticipation des charges fixes à supporter malgré l'absence de chiffre d'affaires.

Dans l'attente du redémarrage réel des ventes lorsque les mesures de restrictions de circulation seront levées et les modalités de déplacement seront facilitées (à l'aide d'un passeport sanitaire, par exemple), la Société et ses filiales se sont organisées pour préparer une reprise progressive, notamment en adaptant leur offre de voyages sur la France et les pays européens et en restreignant les coûts fixes avec l'aide des mesures gouvernementales (prise en charge de l'activité partielle à 100% jusqu'en juin 2021, puis activité partielle de longue durée en particulier).

3.1.2 Risque sanitaire récurrent*

Description du risque

Au titre de ses obligations (i) d'information pré contractuelle sur les conditions sanitaires (ex. : vaccinations ...) et (ii) de sécurité pour la vente d'un forfait touristique, la Société et ses filiales doivent informer les clients des formalités sanitaires et à ce titre, communiquer les risques sanitaires récurrents (ex. : fièvre jaune, encéphalite japonaise, malaria ...).

Le niveau des risques est considéré comme « modéré » et la probabilité de survenance du risque comme « élevé ».

Effets potentiels sur la Société

Le non-respect de ces obligations permet aux clients de rechercher la responsabilité professionnelle de la Société, compte tenu du régime de responsabilité objective de résultat auquel la Société et ses filiales sont tenues. A ce titre notamment tout atteinte à l'intégrité corporelle des clients pendant le voyage peut justifier une demande d'indemnisation et/ou des demandes d'annulation sans frais du voyage par les clients. L'impermanence dans l'apparition de foyers épidémiques et/ou de certaines maladies sans solution immédiate (absence de vaccin ou autre...) et l'obligation objective de résultat pour l'organisateur du voyage (Tour-Opérateur) qui est tenu d'obligations d'information et de conseil très étendues ne lui permettent pas, en tant que professionnel, de s'exonérer de sa responsabilité en se prévalant de la force majeure ou de circonstances exceptionnelles et inévitables.

La Société a déjà été assignée par des clients qui avaient annulés leur voyage au motif de la mise en danger de leur vie en raison de conditions sanitaires sur le lieu de leur voyage, sans impact financier significatif.

Contrôle et atténuation du risque

La Société et ses filiales assurent une veille sur la situation sanitaire dans les pays des voyages proposés par différents canaux d'informations et d'experts (Ex. : médecins spécialisés) pour pouvoir répondre à leurs obligations. En outre, le Groupe a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile professionnelle, qui, en cas de dommages corporels engageant la responsabilité d'une des entreprises du Groupe, prendra en charge les conséquences financières d'éventuels sinistres matériels et corporels, hors le remboursement des prestations du voyage, sous réserve de l'application de franchises, des exclusions de garantie et du plafond d'indemnisation.

3.1.3 Risque environnemental*

Description du risque

Les voyages ont intrinsèquement un impact environnemental avec l'empreinte carbone générée, majoritairement par le transport aérien. Le niveau des risques ainsi que la probabilité de survenance des risques sont considérés comme « modéré ».

Effets potentiels pour la Société

Alors même que la Société n'est pas tenue juridiquement de limiter les effets négatifs sur l'environnement des prestations de voyage qu'elle propose à ses clients, la non prise en compte de ceux-ci pourrait impacter son image et par conséquent ses ventes (phénomène du « *Fly shame* »).

Contrôle et atténuation des risques

La Société a évolué dans son approche pour annuler les effets négatifs sur l'environnement de ses voyages. Après avoir invité les clients à abonder directement dans des programmes de compensation de gaz à effets de serre auprès d'organismes, la Société et ses principales marques ont décidé d'organiser, au sein de véhicules dédiés, l'absorption à 100% des émissions de CO2 liées au transport aérien et au transport terrestre des clients et des collaborateurs des voyages commercialisés, en choisissant d'investir via des dons à la Fondation d'entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero, dans des programmes labellisés (normes VSC ou MDP) de préservation ou reforestation d'espaces de mangroves et/ou forestiers dans différents pays du monde dans lesquels les populations locales sont également parties prenantes. Il est précisé que d'autres émissions de CO2 ne sont pas compensées et que certaines filiales de la Société n'ont pas mis en place d'absorption de l'équivalent des émissions de CO2 du transport aérien et terrestre des voyages commercialisés.

3.1.4 Le risque climatique*

Description du risque

Tous les phénomènes météorologiques et climatiques intenses (tempêtes, tremblements de terre, éruptions volcaniques, températures extrêmes) perturbent la réalisation des voyages, en particulier le transport. Avec l'accélération des évolutions du climat ces dernières années (réchauffement climatique...), on note à la fois des changements dans la saisonnalité (périodes de mousson, cyclones, chute de neige dans les zones / pays) et une aggravation de ces phénomènes ainsi que leur multiplication. Le niveau des risques et la probabilité de survenance des risques sont considérés comme « élevé ».

Effets potentiels sur la Société

Sauf circonstances exceptionnelles et inévitables (ex. : nuage de cendre du volcan islandais qui avait perturbé une grande partie de l'espace aérien européen (en mars 2010)), la Société et ses filiales doivent en permanence rechercher des solutions pour pouvoir assurer la réalisation du voyage. Ces aléas peuvent générer des charges exceptionnelles sur les dossiers des voyages concernés. Ces charges non refacturables aux clients peuvent donc impacter financièrement la marge des dossiers concernés. En outre le temps passé à gérer ces situations entraîne des charges de personnel sans contrepartie.

Contrôle et atténuation du risque

La Société et ses filiales disposent d'une expérience et d'un réseau étroit de partenaires directs qui leur assurent une réactivité pour trouver en temps réel pour leurs clients des solutions pour ajuster le programme des voyages et éviter des annulations.

3.2 RISQUES LIES A L'ACTIVITE

3.2.1 Risque de cyberattaque *

Description du risque

Avec le développement du télétravail et la nécessité de garder des échanges avec les prestataires partenaires présents dans les différents pays du monde, le risque de piratage est présent. De plus, l'activité commerciale impliquant de nombreux échanges mail avec les clients et prospects, les communications ne peuvent être restreintes à des interlocuteurs connus à l'avance, ce qui expose la Société et les filiales à des risques de cyberattaque. Le niveau du risque est considéré comme « élevé » et la probabilité de survenance du risque, « faible ».

Effets potentiels pour la Société

Ces actes malveillants pourraient en fonction de leurs impacts entraîner de la perte de données, notamment personnelles des clients et collaborateurs, voire l'impossibilité d'accomplir toute ou partie des activités de la Société et des filiales et affecter leur réputation.

Contrôle et atténuation du risque

Pour se prémunir de ce type d'intrusions, la Société et ses filiales ont mis en place les outils de sécurité indispensables permettant d'identifier les tentatives d'intrusion et de les bloquer. Elles assurent régulièrement à l'ensemble des équipes des sensibilisations à la sécurité afin que chaque personne puisse identifier une tentative

malveillante et y répondre correctement. Enfin, elles mènent des campagnes de tests de leur sécurité afin de repérer d'éventuelles défaillances pour y remédier.

3.2.2 Risque lié à l'environnement concurrentiel et à la désintermédiation *

Description du risque

Les aspirations individuelles des voyageurs ont accru l'entrée de nombreux opérateurs sur les segments du voyage sur mesure et du voyage d'aventure sur lesquels la Société et les filiales sont présents depuis plusieurs décennies. Parallèlement le mouvement de désintermédiation s'est accru avec les possibilités offertes par Internet. Cette situation offre au public une augmentation des possibilités pour construire seul un programme de voyage. Le niveau du risque est considéré comme « modéré » et la probabilité de survenance du risque comme « élevé ».

Effets potentiels pour la Société

La multitude de concurrents pour la Société et ses filiales dans les pays où elles sont immatriculées accroît les difficultés de conquête de nouveaux clients mais également la disparition d'une partie de la clientèle désireuse de s'affranchir des intermédiaires avec des conséquences immédiates sur le revenu.

Contrôle et atténuation du risque

La proposition permanente par la Société et les filiales de services personnalisés aux clients voyageurs, en adéquation avec leurs attentes et habitudes de vie et de voyage, permet de créer une différenciation concurrentielle dans les pays où la Société et les filiales sont présentes de longue date.

Par ailleurs, la Société et les filiales considèrent que le lien direct avec les clients depuis l'élaboration jusqu'à la vente et au retour du voyage, est un paramètre essentiel à la fidélisation des clients mais également pour en attirer de nouveaux.

La désintermédiation des prestations de voyage et touristiques sont des défis pour sans cesse faire évoluer les propositions à destination des voyageurs sans pouvoir détruire le modèle économique des organisateurs et vendeurs de voyages qui apportent une vraie valeur ajoutée, par notamment des services personnalisés et à ce titre auront toujours des clients. En outre, seuls les clients ne souhaitant pas ou peu de services s'adressent à des plateformes ou directement aux producteurs des prestations finales.

3.2.3 Risque de défaillance informatique *

Description du risque

Les activités de la Société et ses filiales dépendent de l'efficacité des outils et réseau informatique, tant dans l'élaboration, la promotion et la vente des voyages que pour les supports transverses (financiers et administratifs). La Société a choisi de bâtir en interne son architecture informatique, sur les plans matériels et logiciels afin d'en maîtriser le fonctionnement et les évolutions. Le niveau des risques ainsi que la probabilité de survenance des risques sont considérés comme « modéré ».

Effets potentiels pour la Société

Les perturbations dans l'accessibilité aux outils du système d'information et au réseau Internet ont des effets immédiats sur l'exploitation. Elles engendrent des pertes de revenus et d'efficacité dans l'engagement de services personnalisés à l'adresse des clients, partenaires et collaborateurs.

Contrôle et atténuation du risque

La Société et ses filiales ont fait le choix d'une organisation de leurs systèmes d'information et du contrôle de leur sécurité basée sur une redondance complète des matériels, y compris leurs hébergements sur des sites sécurisés distincts. La Société utilise des prestataires spécialisés en matière d'hébergement et de surveillance de ses réseaux et serveurs. Le doublement des sites informatiques permet de maintenir un niveau de service normatif même en cas de défaillance d'un des sites. Les informations sont synchronisées en temps réel et sauvegardées quotidiennement. Les sites sont protégés par des équipements de sécurité pour se prémunir de toute attaque extérieure visant à nuire au bon fonctionnement des systèmes.

3.2.4 Gestion des talents *

Description du risque

La valeur ajoutée et les éléments différenciant pour offrir des expériences de découverte immersives (voyage) à travers le monde, reposent pour la Société et les filiales sur les qualités humaines et compétences des collaborateurs. Il existe donc un risque en cas d'atteinte d'un taux de départs important, compte tenu notamment du parcours personnalisé de formation et de son actualisation régulière mais également en cas de tension pour recruter des talents.

Par ailleurs, la poursuite de la stratégie de développement de la Société et de ses filiales dépend également de la qualité et de l'expérience des membres de son équipe de direction, parmi lesquels, les associés fondateurs. Ces personnes ainsi que les Directeurs Généraux Adjointes, Directeurs de filiales et Directeurs ayant en charge des fonctions majeures, sont des "personnes clés" du Groupe. Le niveau des risques ainsi que la probabilité de survenance des risques sont considérés comme « modéré ».

Effets potentiels pour la Société

L'acquisition minutieuse d'une expertise technique et humaine par les conseillers spécialistes des voyages, implique du temps (plusieurs mois de formation lors de l'intégration). La carence du nombre de spécialistes pour répondre à la demande de la clientèle peut directement impacter le chiffre d'affaires réalisable et affecter la qualité des services proposés en cas de tension sur les ressources.

Dès lors, le déficit dans le recrutement de nouveaux collaborateurs pour assurer l'efficacité du fonctionnement du Groupe peut affecter à la fois la réputation, les activités et les résultats.

Contrôle et atténuation du risque

Pour pallier ces risques, la Société et les filiales maintiennent une politique de gestion des ressources humaines sur plusieurs axes :

- L'accès dans le Groupe à des profils atypiques, issus d'autres environnements que le tourisme dès lors que les qualités humaines et les compétences pour élaborer une expérience de voyage sont présents ;
- Un parcours de formation personnalisé dans la phase d'intégration et ses évolutions au fil de la collaboration ;
- Des opportunités d'évolutions au sein du Groupe vers d'autres fonctions et métiers.

Pour prendre en compte le taux naturel de départs (mobilité interne, autres aspirations...), la Société et ses filiales favorisent l'expression des souhaits professionnels d'évolutions des collaborateurs (mobilité métier et/ou géographique) pour organiser au mieux des plans de succession sur les fonctions majeures. Le Groupe a également mis en place une politique de partage des richesses créées favorable aux salariés, puisqu'en moyenne

25% des résultats avant impôts sont reversés aux salariés. Enfin, les principaux managers deviennent, sous certaines conditions, actionnaires des sociétés pour lesquelles ils travaillent.

3.2.5 Risque de réputation *

Description du risque

La Société et ses filiales dirigent majoritairement leur offre de prestations de voyage d'agrément à l'attention de voyageurs personnes physiques, dont l'insatisfaction exprimée par les voyageurs peut impacter de manière importante leur réputation. Dès lors que le bon déroulé de l'expérience de voyage dépend de partenaires sélectionnés dont la Société et ses filiales endossent juridiquement la responsabilité vis-à-vis de leurs clients, par ricochet leur réputation peut à nouveau être entachée du fait de ces partenaires en cas d'anomalies ou non-conformités. Ce risque peut apparaître également à l'occasion de dommages corporels qui surviennent au temps du voyage aux clients, dès lors que par principe en France, l'organisateur d'un voyage doit assurer la sécurité des voyageurs et un résultat dans la qualité des prestations servies. La réputation peut également être entachée en cas de fuites de données des clients consécutives à des actes de malveillances informatiques (piratage ...). Le niveau du risque ainsi que la probabilité de survenance du risque sont considérés comme « modéré ».

Effets potentiels pour la Société

Toute révélation négative dans la qualité de la réalisation des prestations du voyage, les conséquences en cas dommages corporels subis par les clients et/ou l'usage non autorisé des données personnelles qui pourrait être fait peut à la fois détourner les vellétés de clients de recourir à nouveau aux services de la Société et ses filiales mais également faire perdre des possibilités de conquête de nouveaux clients.

Contrôle et atténuation du risque

La Société et ses filiales attachent une importance fondamentale au retour d'expérience de la clientèle. A cet égard, des spécialistes de la relation client dans chacune des sociétés accompagnent les clients dans les différentes étapes, depuis la prise de contact pour l'élaboration du programme de voyage et jusqu'au retour du voyage, pour collecter, directement ou par l'entremise d'avis postés, les impressions, à l'effet de réagir immédiatement et d'apporter une réponse circonstanciée qui puisse répondre aux attentes exprimées. Pour la Société et ses filiales, cette approche personnalisée de recueil de la réalité du parcours client permet à la fois de corriger des expériences négatives mais également de contribuer à corriger et/ou améliorer dans les pays du voyage, la réalité des prestations servies par les partenaires.

3.2.6 Risque lié aux opérations de croissance externe

Description du risque

Le Groupe envisage son développement à l'international par croissance externe avec des montants plus importants que par le passé (cf. financement en cours à hauteur de 130M € par deux émissions d'obligations convertibles en actions).

Il existe un risque lié à l'acquisition de sociétés dans des pays étrangers, en raison notamment des différences de législations, de marchés, de cultures et d'autres habitudes de la clientèle, qui s'ajoutent au risque inhérent à la croissance externe. Le niveau du risque est considéré comme « modéré » et la probabilité de survenance du risque comme « faible ».

Effets potentiels pour la Société

Ces opérations de croissance externe peuvent obérer le Groupe sur le plein financier et réputationnel notamment en cas de mauvaise évaluation et/ou un prix trop élevé payé pour l'acquisition de la cible mais également en cas de difficultés d'intégration.

Contrôle et atténuation du risque :

Le Groupe a acquis depuis 25 ans une importante expérience des acquisitions d'entreprise dans ce secteur d'activités y compris dans des pays étrangers puisque cinq acquisitions ont été réalisées (deux au Canada et trois en Angleterre). La taille des sociétés qui évoluent sur ce secteur d'activités (le Voyage sur mesure et le Voyage d'aventure) sont de taille petite à moyenne unitairement, l'impact est de ce fait limité.

3.2.7 Risques de défaillance de prestataires

Description du risque

La Société s'appuie, pour la réalisation des prestations de voyage (déplacement, hébergement, activités de découverte et de détente...) et des services associés, sur de très nombreux fournisseurs et partenaires (plusieurs dizaines de milliers). La Société et de ses filiales dépendent donc de tiers pour la réalisation des prestations de service vendues. Le niveau du risque est considéré comme « faible » et la probabilité de survenance du risque comme « modéré ».

Effets potentiels pour la Société

La défaillance d'un ou plusieurs de ses partenaires génère immédiatement des coûts pour la Société qui est tenue de remédier en proposant au client une solution au moins équivalente sans surcoût pour le client, qu'il peut refuser dans certaines circonstances et solliciter un remboursement des prestations non servies outre un dédommagement.

Contrôle et atténuation du risque :

En l'état du marché du transport, en particulier aérien, qui représente une quote-part importante d'un voyage, la Société et ses filiales disposent généralement de deux à trois compagnies pour permettre de rallier la destination, ce qui assure des alternatives en cas de défaillance ponctuelle (annulation de vols, surbooking ...) ou pérenne (faillite).

Le maillage des réceptifs (partenaires qui accueillent les voyageurs à destination et assurent la fluidité de l'avancement du voyage) dont dispose également la Société et ses filiales dans le monde outre les liens directs avec les prestataires à destination, permet en cas de défaillance (ponctuelle ou durable) de ces partenaires d'assurer leur remplacement ou de reprendre la gestion en direct des prestations à servir auprès de chacun des acteurs locaux (hôtels, services de transport, guides...).

De plus, compte tenu des valeurs qui sous-tendent les activités de la Société et de ses filiales, il a été fait le choix depuis plus de 15 ans, d'une démarche de qualité de services avec la certification Ecocert ATR (Agir Pour un Tourisme Responsable) qui implique l'adhésion par les partenaires, qui accueillent ses clients à destination, d'une charte à la fois vis-à-vis de l'accueil et de la réalisation des services aux voyageurs mais également dans l'organisation de leur structure vis à vis de leur personnel et sous-traitants.

La sélection de tout nouveau partenaire ou le maintien d'une relation établie, requière outre la validation administrative, juridique et financière du candidat, l'atteinte de pré requis organisationnels et sociétaux qui tendent à limiter les risques de défaillance.

3.3 RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS

3.3.1 Risque de dilution

Description du risque

La Société a émis en avril 2021 des Obligations Réservée à certains investisseurs (les fonds Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance) pour un montant de 75 M€. Ces Obligations Réservées sont convertibles en actions

nouvelles de la Société et seront remboursées en actions nouvelles de la Société. Le coupon des Obligations Réservées est capitalisé, entraînant un nombre d'actions nouvelles maximum potentiel plus important à la date de maturité des Obligations Réservées qu'à la date d'émission.

Effets potentiels pour les actionnaires de la Société

En tenant compte des intérêts capitalisés, le nombre maximum d'actions nouvelles résultant de la conversion des Obligations Réservées à la date de maturité des Obligations Réservées s'élève à 1.085.179 actions de la Société, soit une dilution de 29,40%. Sur cette base pleinement diluée, les porteurs des Obligations Réservées détiendront 22,72% du capital et 14,60% des droits de vote de la Société.

Contrôle et atténuation du risque

La Société bénéficie, en réalisant l'émission d'Obligations Réservées, du soutien d'investisseurs français et internationaux pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance externe. Les fonds levés par l'émission des Obligations Réservées seront déployés dans le cadre de la stratégie de croissance externe. Par ailleurs, la Société procède à l'émission d'obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au même prix de souscription que l'émission d'Obligations Réservées, permettant à ces actionnaires de participer également au financement de la stratégie de croissance externe.

3.3.2 Risque de change

Description du risque

De par son activité, la Société et ses filiales sont exposées au risque de change sur leurs achats ou ventes de prestations dès lors que la devise de transaction n'est pas la devise opérationnelle de l'entité concernée. Ainsi, les entités françaises sont confrontées à un risque de change contre euro, les entités anglaises à un risque de change contre livres Sterling et l'entité suisse à un risque de change contre CHF. L'essentiel des flux exposés au risque de change concerne les achats en dollars des Etats-Unis d'Amérique. Le niveau du risque est considéré comme « modéré » et la probabilité de survenance du risque comme « faible ».

Effet potentiel pour la Société

La fluctuation des taux de change à la vente peut diminuer le prix des services vendues et la fluctuation des taux de change à l'achat accroître le coût de revient des prestations achetées et ainsi réduire le taux de marge.

Contrôle et atténuation du risque

Le risque de change est toujours couvert par le biais de contrats d'achats ou ventes à terme de devises, selon qu'il s'agit de paiements fournisseurs ou de règlements clients. Les couvertures sont réalisées et ajustées sur la base du carnet de commandes analysé mensuellement au niveau de chaque entité.

Si les couvertures à la vente ne sont pas proposées dans des conditions favorables par les banques, les sociétés concernées font appel à des avances sur saison auprès de leurs gros clients ce qui leur permet d'assurer le taux de conversion sur une part significative de leur chiffre d'affaires.

La position de couverture à la fin de chaque exercice est mentionnée dans le paragraphe sur les instruments financiers de l'annexe aux comptes consolidés (cf. section 5.1.1.2.8 – Notes relatives au bilan, Autres engagements hors bilan).

3.3.3 Risque de non-obtention des autorisations administratives

Description du risque

Au titre de leurs activités d'organisateur et de vendeur de voyages, la Société et ses filiales doivent en France et dans les autres pays de leurs activités, être immatriculées auprès de l'autorité administrative désignée (en France, registre des opérateurs de voyages et de séjours auprès d'Atout France). Cette immatriculation requiert de justifier d'une assurance de responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière délivrée par un organisme professionnel de gestion collective (en France l'APST), une compagnie d'assurance ou de caution, qui doit assurer le remboursement au client des sommes payées pour son voyage non réalisé en cas de faillite de l'agent de voyages ou son assistance si la défaillance survient pendant la réalisation du voyage.

Par ailleurs, au titre de l'activité d'organisateur de voyages, la Société et ses filiales achètent de la billetterie ferroviaire et aérienne pour laquelle un agrément est nécessaire. Le niveau du risque et la probabilité de survenance du risque sont considérés comme « faible ».

Effets potentiels pour la Société

Le caractère réglementé de la profession d'agent de voyages ainsi que les achats de billetterie de transport impliquent de veiller au respect des conditions imposées pour pouvoir opérer. Les tensions sur le marché de l'assurance de responsabilité civile professionnelle des agents de voyage en raison de leur obligation de dédommagement systématique et des garants financiers qui ont dû assumer financièrement des faillites et le répercuter aux contributeurs depuis notamment la crise de 2009 (Thomas Cook ...) pourraient faire peser sur la Société et ses filiales un risque d'accroissement significatif de leurs coûts pour remplir les conditions du maintien de leur immatriculation.

Concernant les agréments qui permettent d'acheter des billets de transport pour la clientèle, l'évolution régulière des niveaux de ratios financiers attendus pour les conserver, y inclus sous condition de la remise de garanties bancaires à première demande pour des montants proportionnels au volume de la billetterie achetée, a un impact faible sur la Société et ses filiales.

Contrôle et atténuation du risque

La Société et ses filiales se sont toujours employées à conserver une approche prudente et conservatrice de leur structure financière afin d'obtenir de ses garants des prix et des conditions satisfaisantes de fonctionnement. En outre, le Groupe veille à une gestion rigoureuse de la sinistralité et adopte une politique de prévention afin de maintenir des résultats équilibrés des contrats d'assurance.

4. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4.1 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de dix-huit (18) membres au plus nommés par l'Assemblée générale ordinaire. La durée du mandat d'administrateur est de quatre (4) ans, renouvelable. Par ailleurs, le Conseil d'administration comprend également un collège de 5 censeurs, nommés pour une durée de 3 ans, renouvelable.

Nous vous présentons ci-après les administrateurs et le collège des censeurs du Conseil d'administration, étant précisé que lors de l'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2021, la composition du Conseil d'administration a évolué (i) pour tenir compte de l'évolution de l'actionnariat d'Avantage tel que décrit à la section 6.1.3, et (ii) pour maintenir l'équilibre dans la représentation entre les femmes et les hommes. A la date du Document d'enregistrement, le Conseil d'administration est composé de 12 membres et le collège des censeurs est composé de 5 membres. Aucun administrateur n'est considéré remplir les critères d'indépendances. La composition du conseil d'administration respecte l'article L. 225-18-1 du code de commerce relatif à la diversité, comptant 5 femmes sur les 12 membres du conseil d'administration.

Les nominations de censeurs ont notamment pour objectif de permettre à la Société de continuer à bénéficier de l'expertise d'anciens administrateurs.

Les démissions et nominations intervenues le 29 avril 2021 sont décrites ci-dessous :

- Démission de Monsieur Gérard Brémond de son mandat d'administrateur ;
- Démission de la société Montefiore Investment S.A.S. représentée par Madame Téodora Alavoidov, de son mandat d'administrateur ;
- Démission de Monsieur Jacques Maillot de son mandat d'administrateur ;
- Démission de Monsieur Eric Bismuth de son mandat de censeur ;
- Nomination de Monsieur Philippe Chérèque en qualité de nouvel administrateur ;
- Nomination de Monsieur Philippe Grangeon en qualité de nouvel administrateur ;
- Nomination de Madame Nathalie Belloir en qualité de nouvel administrateur ;
- Nomination de Monsieur Gérard Brémond en qualité de nouveau censeur ;
- Nomination de Monsieur Jacques Maillot en qualité de nouveau censeur ;
- Nomination de Bpifrance Investissement représenté par Monsieur Serge Mesguich en qualité de nouveau censeur ; et
- Nomination de Montefiore Investment représenté par Madame Téodora Alavoidov en qualité de nouveau censeur.

4.1.1 Composition du conseil d'administration et de la direction générale

4.1.1.1 Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 12 membres.

Jean-François RIAL – Président Directeur Général

Jean-François RIAL est diplômé de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris (ISUP).

Après un début de carrière au sein d'une étude d'agents de change, il intègre en 1988 en qualité de Directeur Général, FININFO. Féru de voyages et de la découverte d'autres cultures, il acquiert avec ses associés en 1991 la société Déserts, puis successivement d'autres entités en France, dont Voyageurs du Monde, en 1996 qui se structurent en un Groupe spécialisé sur le Voyage sur mesure et le Voyage d'aventure en France et dans divers pays.

Fonctions dans la Société	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
Date de la 1 ^{ère} nomination	Le 27 juin 1996 (Assemblée générale et Conseil d'administration, au titre des mandats d'administrateur, de Président du Conseil d'administration et de Directeur général)
Date du dernier renouvellement	Le 30 mai 2018 (Assemblée générale et Conseil d'administration, au titre des mandats d'administrateur, de Président du Conseil d'administration et de Directeur général)
Date de fin des mandats	Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
Mandats en cours exercés au sein du Groupe	<p>AVANTAGE S.A. – Administrateur, Directeur Général Délégué et Vice-Président du Conseil d'administration</p> <p>COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>TERRES D'AVENTURE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>NOMADE AVENTURE S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>CHAMINA SYLVA S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>ALLIBERT GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>LA VILLA NOMADE S.A. – Administrateur</p> <p>VOYAGES SUR LE NIL S.A.E. – Président Directeur Général et représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur</p> <p>VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. – Président du Conseil d'administration</p> <p>VOYAGEURS DU MONDE S.A. (Suisse) – Administrateur</p> <p>SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD – Directeur général, Président du Conseil d'administration et administrateur</p> <p>VOYAGEURS DU MONDE UK LIMITED – Administrateur</p> <p>ORIGINAL TRAVEL COMPANY LIMITED – Administrateur</p> <p>ORIGINAL TRAVEL TRANSPORT COMPANY LIMITED – Administrateur</p>
Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe	<p>LA CASADECARLA S.A.S.U. – Président</p> <p>LA CASADETOM S.A.S.U. – Président</p> <p>MES ENFANTS M'ONT DIT S.A.S. – Président</p> <p>GREEN TROTTER S.A.S. – Président</p> <p>LA FERME DU PERCHE S.A.R.L. – Gérant</p> <p>QUAERO CAPITAL S.A. – membre du Conseil de Surveillance</p>
Mandats ayant été exercés	LA CASADECARLA S.A.S.U. – Président

au cours des 5
derniers exercices (hors Groupe)

LA CASADETOM S.A.S.U. – Président
MES ENFANTS M'ONT DIT S.A.S. – Président
GREEN TROTTER S.A.S. – Président
LA FERME DU PERCHE S.A.R.L. – Gérant
QUAERO CAPITAL S.A. – membre du Conseil de Surveillance

Adresse professionnelle

55 rue Sainte-Anne
75002 PARIS

**Alain CAPESTAN – Administrateur, Directeur Général Délégué et Vice-Président du
Conseil d'administration**

Diplômé de gestion à Dauphine, il se spécialise en fusions & acquisitions au sein de la banque Eurofin, devenue HSBC private bank France avant d'intégrer Fininfo dont il devient Directeur Général auprès de Monsieur Jean-François RIAL. Passionné de voyages, il participe au rachat en 1992 du tour opérateur et agent de voyages "Déserts" avant d'autres acteurs du voyage, dont la société Voyageurs du Monde en 1996, au sein desquels il déploiera avec Jean-François RIAL un modèle économique et stratégique particulier.

Alain CAPESTAN assume également les fonctions de direction générale de Comptoir des Voyages et de Nomade Aventure.

Fonction dans la Société	Directeur Général (mandataire social)
Date de la 1 ^{ère} nomination	Le 27 mai 1997 en qualité de Directeur Général Délégué et le 17 avril 1998 en qualité d'administrateur
Date du dernier renouvellement	Le 18 juin 2020 (Assemblée générale et Conseil d'administration, au titre des mandats d'administrateur, de Directeur général délégué et de Vice-Président du Conseil d'administration)
Date de fin de mandat	Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mandats en cours exercés au sein du Groupe	AVANTAGE S.A. – Président Directeur Général COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président DESTINATIONS EN DIRECT S.A.S. – Président LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LA VILLA NOMADE S.A. – Président du Conseil d'administration et administrateur MAROC SUR MESURE – Co gérant

ICELANDIC TRAVEL COMPANY – Président Directeur Général
 VOYAGES SUR LE NIL S.A.E. – représentant permanent de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur
 VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. – représentant permanent de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur et administrateur
 GSM TRAVEL & TOURISM LIMITED – Gérant
 VOYAGEURS DU MONDE S.A. (Suisse) – Président Directeur Général et administrateur
 SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD – administrateur
 VOYAGEURS DU MONDE CANADA INC. – Vice-Président et administrateur
 VOYAGEURS DU MONDE UK LIMITED – Administrateur
 ORIGINAL TRAVEL COMPANY LIMITED – Administrateur
 ORIGINAL TRAVEL TRANSPORT COMPANY LIMITED – Administrateur
 KE ADVENTURE TRAVEL LIMITED – Administrateur
 MICKLEDORE TRAVEL LIMITED – Administrateur

Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe

SIX ET SEPT INVESTISSEMENT S.A.S.U. – Président
 CINQ NEUF SIX S.A.S.U. – Président
 TREIZE INVESTISSEMENT S.A.S. – Président
 CARWATT S.A.S. – Membre du Conseil d'administration
 CLICKANDBOAT – Administrateur
 ESIO – Administrateur
 KEREON – Administrateur

Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices (hors Groupe)

SIX ET SEPT INVESTISSEMENT S.A.S.U. – Président
 CINQ NEUF SIX S.A.S.U. – Président
 TREIZE INVESTISSEMENT S.A.S. – Président
 CARWATT S.A.S. – Membre du Conseil d'administration
 CLICKANDBOAT – Administrateur
 ESIO – Administrateur
 KEREON – Administrateur

Adresse professionnelle

55 rue Sainte-Anne
 75002 - PARIS

Lionel HABASQUE – Administrateur et Directeur Général Délégué

Lionel HABASQUE est ingénieur en mathématiques appliquées et actuaire diplômé de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris (ISUP).

De 1988 à 2004, il va successivement occuper des postes de dirigeant dans différents établissements financiers et à partir de 1992, prendre les fonctions de Directeur Général de FININFO.

En 2004, il rejoint le Groupe en tant que Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE et Président Directeur Général de TERRES D'AVENTURE.

Fonction dans la société	Directeur Général (mandataire social)
Date de la 1 ^{ère} nomination	Le 8 décembre 2003 en qualité d'administrateur et le 20 septembre 2004 en qualité de Directeur Général Délégué
Date de fin de mandat	

Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Mandats en cours exercés au sein du Groupe

AVANTAGE S.A. – Directeur Général Délégué et administrateur
COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
TERRES D'AVENTURE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
NOMADE AVENTURE S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
CHAMINA SYLVA S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
ALLIBERT GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
LA PELERINE E.U.R.L. – Gérant
LA VILLA NOMADE S.A. – Administrateur
VOYAGES SUR LE NIL S.A.E. – représentant permanent de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur
VOYAGEURS DU MONDE S.A. (Suisse) – Administrateur
SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD – Administrateur
VOYAGEURS DU MONDE CANADA INC. – Administrateur
KE ADVENTURE TRAVEL LIMITED – Administrateur
MICKLEDORE TRAVEL LIMITED – Administrateur

Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe

REMIUP S.A.S. – Président
ANTOINEUP S.A.S. – Président
TOCARE S.A.S. – Président

Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices (hors Groupe)

REMIUP S.A.S. – Président
ANTOINEUP S.A.S. – Président
TOCARE S.A.S. – Président

Adresse professionnelle

55 rue Sainte-Anne
75002 PARIS

Loic MINVIELLE – Directeur Général Délégué

Loic MINVIELLE est diplômé de l'Ecole Centrale de Paris. Après diverses expériences professionnelles à l'étranger, notamment comme informaticien, il prend la direction informatique de FININFO en 1992. En 2005, il rejoint le Groupe en tant que Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE et Directeur Général de COMPTOIR DES VOYAGES.

Fonction dans la société

Directeur Général (mandataire social) et Data Protection Officer du Groupe

Date de la 1 ^{ère} nomination	Le 27 juin 1996, en qualité d'administrateur et le 26 avril 2007, en qualité de Directeur Général Délégué
Date de fin de mandat	Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
Mandats en cours exercés au sein du Groupe	AVANTAGE S.A. – Directeur Général Délégué et administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe	Néant
Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices (hors Groupe)	Néant
Adresse professionnelle	55 rue Sainte-Anne 75002 - PARIS

Frédéric MOULIN – Directeur Général Délégué

Frédéric MOULIN est diplômé en informatique. Il intègre FININFO en 1986 en tant qu'informaticien. Il rejoint Voyageurs du Monde en tant que Directeur des Systèmes d'Information en 1996 et devient également Directeur Général Délégué.

Fonction dans la société	Directeur Général (mandataire social)
Date de la 1 ^{ère} nomination	Le 27 juin 1996, en qualité d'administrateur et le 27 août 2013 en qualité de Directeur Général Délégué
Date de fin de mandat	Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
Mandats en cours exercés au sein du Groupe	AVANTAGE S.A. – Directeur Général Délégué et administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président

NOMADE AVENTURE S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
 LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
 VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
 ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
 CHAMINA SYLVA S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
 LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
 ALLIBERT GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U. – Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président
 VOYAGEURS DU MONDE CANADA INC. – Administrateur

Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe Néant

Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices (hors Groupe) Néant

Adresse professionnelle 55 rue Sainte-Anne
75002 – PARIS

Annie CONTRA FERTON – Administratrice

Directrice financière du groupe de communication "Roux Seguela Cayzac et Goudard" (devenu Havas Advertising) de 1979 à 1992, elle fut parallèlement co-fondatrice du tour opérateur et agent de voyages Déserts en 1987. Par la suite, elle a intégré en qualité de directrice associée, le Groupe LMBO, spécialisé dans les opérations de transmission d'entreprises structurées par LMBO (*Leveraged Management Buy Out*) qu'elle a quitté fin 2006. Elle est depuis consultante auprès de la société Dotcorp Private Equity Fund, et administrateur de I&P Afrique Entrepreneurs (IPAE).

Fonction dans la société Néant

Date de la 1^{ère} nomination Par l'Assemblée générale du 14 juin 2007 (cooptation par le Conseil d'administration le 30 octobre 2006)

Date de fin de mandat Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Mandats en cours exercés au sein du Groupe Néant

Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe Néant

Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices (hors Groupe) I&P AFRIQUE ENTREPRENEURS (IPAE) – Administrateur

Adresse professionnelle 24 rue des Carmes
75005 – PARIS

Constance BENQUE – Administratrice

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et titulaire d'un Master de droit public (Paris II-Assas), Madame BENQUE a occupé des postes de direction dans d'éminents groupes de presse (Groupe Expansion, Groupe Prisma Presse, Régie Obs et le Groupe Lagardère qu'elle intègre en 1999). Membre du Directoire de Lagardère Active depuis 2008, elle est nommée en 2014 Président-Directeur Général, administrateur de Hachette Filipacchi Presse et Chief Executive Officer (CEO) de ELLE France & International. Depuis décembre 2018, Constance BENQUÉ est Directrice générale des activités médias du groupe Lagardère (Lagardère News) et CEO de ELLE International.

Fonction dans la société	Néant
Date de la 1 ^{ère} nomination	Par l'Assemblée générale du 14 juin 2007 (cooptation par le Conseil d'administration le 30 octobre 2006)
Date de fin de mandat	Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mandats en cours exercés au sein du Groupe	Néant
Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe	<p>HACHETTE FLIPACCHI PRESSE S.A. – Présidente-Directrice Générale et administratrice</p> <p>LAGARDERE ACTIVE S.A.S.U. – Présidente</p> <p>LAGARDERE GLOBAL ADVERTISING S.A.S. – Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE S.A.S.U. – Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE TV S.A.S.U. – Présidente</p> <p>LAGARDERE PUBLICITE NEWS S.A.S.U. – Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE CORPORATE S.A.S.U – Présidente</p> <p>LAGARDERE MEDIA NEWS S.A.S.U. – Présidente</p> <p>ELLE INTERNATIONAL S.A.S.U. – Présidente</p> <p>MATCH PROD S.A.S.U. – Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE BROADCAST S.A. – Présidente déléguée et administratrice</p> <p>EUROPE 1 TELECOMPAGNIE S.A.S. – Présidente</p> <p>EUROPE NEWS SNC – Gérante</p> <p>EUROPE 1 DIGITAL SARL – Gérante</p> <p>EUROPE 2 ENTREPRISES S.A.S. – Présidente</p> <p>RFM AJACCIO SARL – Gérante</p> <p>RFM ENTREPRISES S.A.S.U. – Présidente</p> <p>RFM EST S.A.R.L. – Co gérante</p> <p>RFM REGIONS S.A.S.U. – Présidente</p> <p>VIRGIN RADIO REGIONS S.A.S.U. – Présidente</p>
Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices (hors Groupe)	<p>HACHETTE FLIPACCHI PRESSE S.A. – Présidente-Directrice Générale et administratrice</p> <p>LAGARDERE ACTIVE S.A.S.U. – Présidente</p> <p>LAGARDERE GLOBAL ADVERTISING S.A.S. – Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE S.A.S.U. – Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE TV S.A.S.U. – Présidente</p> <p>LAGARDERE PUBLICITE NEWS S.A.S.U. – Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE CORPORATE S.A.S.U – Présidente</p> <p>LAGARDERE MEDIA NEWS S.A.S.U. – Présidente</p> <p>ELLE INTERNATIONAL S.A.S.U. – Présidente</p> <p>MATCH PROD S.A.S.U. – Présidente</p> <p>LAGARDERE ACTIVE BROADCAST S.A. – Présidente déléguée et administratrice</p> <p>EUROPE 1 TELECOMPAGNIE S.A.S. – Présidente</p> <p>EUROPE NEWS SNC – Gérante</p> <p>EUROPE 1 DIGITAL SARL – Gérante</p>

EUROPE 2 ENTREPRISES S.A.S. – Présidente
RFM AJACCIO SARL – Gérante
RFM ENTREPRISES S.A.S.U. – Présidente
RFM EST S.A.R.L. – Co gérante
RFM REGIONS S.A.S.U. – Présidente
VIRGIN RADIO REGIONS S.A.S.U. – Présidente

Adresse professionnelle Lagardère News
2, rue des Cévennes
75015 Paris

Nathalie BELLOIR – Administratrice

Nathalie BELLOIR est diplômée d'un BTS de tourisme.
Elle est salariée de Voyageurs du Monde depuis 2000 où elle a exercé successivement notamment les fonctions de Directrice du Département Incentive et Événementiel et depuis 2009, celles de Directrice de la Communication.

Fonction dans la société	Directrice de la Communication
Date de la 1 ^{ère} nomination	Par l'Assemblée générale du 29 avril 2021
Date de fin de mandat	Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
Mandats en cours exercés au sein du Groupe	Néant
Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe	Néant
Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices (hors Groupe)	Néant
Adresse professionnelle	55 rue Sainte-Anne 75002 Paris

Caroline GIRAL-DEPPEN, représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR S.A.S., administrateur

Diplômée de Dauphine et de l'EM Lyon, Caroline GIRAL-DEPPEN est Directeur de Participations au sein de Crédit Mutuel Equity SCR.

Fonction dans la société	Néant
Date de la 1 ^{ère} nomination	Par l'Assemblée générale du 18 juin 2019
Date de fin de mandat	Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Mandats en cours exercés au sein du Groupe	Néant
Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe	ALTRAD S.A.S. – représentant permanent de Crédit Mutuel Equity, membre du Conseil d'administration

DORIS S.A. – représentant permanent de Crédit Mutuel Capital, membre du Conseil d'administration
FIRMAMENT PARTICIPATIONS S.C.A. – représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Conseil de Surveillance
L&D (GROUPE MANULOC) S.A.S. – représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Comité d'actionnaires
FLCP & ASSOCIES S.A.S. – représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Comité d'investissement
LORENZ AND HAMILTON GROUP S.A.S. – représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Comité Stratégique
AFRICAN HOTEL DEVELOPEMENT LUXEMBOURG – représentant permanent de Crédit Mutuel Capital, membre du Conseil d'administration
AFRICAN HOTEL DEVELOPEMENT LUXEMBOURG – représentant permanent de Crédit Mutuel Capital, membre de l'*Advisory Committee*

Mandats ayant été exercés
au cours des 5
derniers exercices (hors Groupe)

ALTRAD S.A.S. – représentant permanent de Crédit Mutuel Equity, membre du Conseil d'administration
DORIS S.A. – représentant permanent de Crédit Mutuel Capital, membre du Conseil d'administration
FIRMAMENT PARTICIPATIONS S.C.A. – représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Conseil de Surveillance
L&D (GROUPE MANULOC) S.A.S. – représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Comité d'actionnaires
FLCP & ASSOCIES S.A.S. – représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Comité d'investissement
LORENZ AND HAMILTON GROUP S.A.S. – représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, membre du Comité Stratégique
AFRICAN HOTEL DEVELOPEMENT LUXEMBOURG – représentant permanent de Crédit Mutuel Capital, membre du Conseil d'administration
AFRICAN HOTEL DEVELOPEMENT LUXEMBOURG – représentant permanent de Crédit Mutuel Capital, membre de l'*Advisory Committee*

Adresse professionnelle

28 avenue de l'Opéra
75001 Paris

Philippe CHEREQUE – Administrateur

Ingénieur diplômé de l'Institut Supérieur d'Electronique de Paris, Philippe CHEREQUE est également titulaire d'une maîtrise en électronique de l'Université de Paris.

De septembre 2014 à mai 2020, Monsieur Philippe CHEREQUE a été président d'American Express Global Business Travel (GBT), responsable des organisations en contact avec la clientèle de GBT, notamment les ventes et la gestion des clients, Global Business Consulting, Meetings & Events, ainsi que les relations avec les fournisseurs, le marketing et la technologie. Précédemment Monsieur Philippe CHEREQUE a occupé le poste de Vice-président exécutif des affaires commerciales chez Amadeus Technology Group SA, où il a dirigé la mise en œuvre de la stratégie commerciale d'Amadeus Technology. Avant cela, il a occupé le poste de vice-président senior de la stratégie d'entreprise, responsable de la conduite et de la coordination du développement commercial, du marketing, de

l'architecture technique et du plan produit de la société. Monsieur Philippe CHEREQUE a rejoint Amadeus Global Travel Distribution S.A. en tant que l'un des fondateurs en 1987.

Avant de rejoindre Amadeus, Monsieur Philippe CHEREQUE a travaillé pendant sept ans chez Air France, où il a occupé plusieurs postes de direction dans les domaines de la recherche opérationnelle, de l'analyse informatique et du développement de logiciels d'application pour les passagers.

Philippe CHEREQUE est actuellement conseiller chez Certares Managements LLC.

Fonction dans la société	Néant
Date de la 1 ^{ère} nomination	Par l'Assemblée générale du 29 avril 2021
Date de fin de mandat	Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
Mandats en cours exercés au sein du Groupe	Néant
Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe	HOTEL INVESTMENT S.A. – membre du Conseil d'administration AMERICAN EXPRESS GLOBAL BUSINESS – membre du Conseil d'administration
Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices (hors Groupe)	HOTEL INVESTMENT S.A. – membre du Conseil d'administration AMERICAN EXPRESS GLOBAL BUSINESS – membre du Conseil d'administration
Adresse professionnelle	Amex GBT - 5 Churchill Place, Canary Wharf – London E14 5HU – Grande Bretagne

Philippe GRANGEON – Administrateur

Diplômé d'études universitaires générales d'histoire de l'Université de Paris XIII, Philippe GRANGEON est un spécialiste des questions de communication, de marketing et de conduite du changement. Il a été notamment à plusieurs reprises Conseiller auprès de différents ministres.

Au cours de sa carrière, il a contribué comme chef d'entreprise ou cadre dirigeant, en France comme à l'international, à d'importantes mutations tant dans le secteur public que privé (Réforme des Postes et Télécommunications, pages jaunes, modernisation du ministère de l'Economie, passage à l'Euro et à l'an 2000, privatisation ...).

De 2000 à 2003, il occupe les fonctions de Président Directeur-Général de Médiapost, dont il pilote la fusion avec son principal concurrent.

Il rejoint Capgemini en 2004 et son Comité exécutif. Il décide de prendre sa retraite fin 2017.

Philippe GRANGEON a exercé durant son parcours professionnel plusieurs mandats de Président de Conseil d'administration, de surveillance ou d'administrateur (Editions La Découverte-Syros, Médiapost, Delta Diffusion, Capgemini Maroc, Capgemini Université, Paris & Co...).

Il est également un homme d'engagement. Co-fondateur du mouvement En Marche et membre de son bureau exécutif, Philippe GRANGEON a été de février 2019 à septembre 2020, conseiller spécial du Président de la République.

Fonction dans la société	Néant
Date de la 1 ^{ère} nomination	Par l'Assemblée générale du 29 avril 2021
Date de fin de mandat	Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
Mandats en cours exercés au sein du Groupe	Néant
Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe	DOCAPOSTE (FILIALE DU GROUPE LA POSTE) – de membre du Conseil d'orientation
Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices (hors Groupe)	DOCAPOSTE (FILIALE DU GROUPE LA POSTE) – de membre du Conseil d'orientation
Adresse professionnelle	General Europe Consultants SARL 23 avenue de Wagram 75017 Paris

Emeline BORDIER, représentante permanente d'AVANTAGE S.A., administrateur

Diplômée de l'EM Strasbourg Business School, Emeline BORDIER se spécialise en contrôle de gestion et finance d'entreprise. Elle démarre sa carrière en tant que contrôleur de gestion au sein du Groupe Bosch, puis intègre le groupe industriel américain Allibert Buckhorn. Elle rejoint le groupe Voyageurs du Monde en 2006, après son introduction en Bourse, pour structurer et développer le contrôle de gestion au sein du Groupe avant de devenir la Directrice Financière du Groupe.

Fonction dans la société	Néant
Date de la 1 ^{ère} nomination	Par l'Assemblée générale du 18 juin 2019

Date de fin de mandat	Lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Mandats en cours exercés au sein du Groupe	Néant
Mandats en cours exercés à l'extérieur du Groupe	Néant
Mandats ayant été exercés au cours des 5 derniers exercices (hors Groupe)	Néant
Adresse professionnelle	55 rue Sainte-Anne 75002 Paris

Il existe une relation de proximité entre Messieurs Jean-François RIAL, Alain CAPESTAN, Lionel HABASQUE, Loïc MINVIELLE et Frédéric MOULIN, anciens collègues chez FININFO qui sont devenus amis puis dirigeants et associés au sein du Groupe. Par ailleurs, il existe un lien familial entre Jean-François RIAL et Nathalie BELLOIR (époux).

Indépendance des membres du conseil d'administration

Il est rappelé que les sociétés cotées sur Euronext Growth n'ont pas l'obligation de fixer des règles complémentaires à celles prévues par la loi en matière de gouvernement d'entreprise. Ainsi, la Société ne se réfère pas à un code élaboré par des organisations représentatives telles que l'Afep-Medef ou Middlenext. Il est indiqué qu'en appliquant les critères précisés dans le code élaboré par Middlenext, aucun administrateur de la Société ne remplit les critères d'indépendance.

Parité

La Société respecte ses obligations légales en termes de parité (les femmes et les hommes sont représentés de manière équilibrée parmi les membres du Conseil d'administration).

4.1.1.2 Le collège des censeurs

L'Assemblée générale ordinaire de la Société peut désigner un à six censeurs pour une durée de 3 ans. Les censeurs peuvent formuler toutes observations qu'ils jugent nécessaires à l'occasion des réunions du Conseil d'administration. Le collège de censeur, qui assiste à chaque séance du conseil d'administration, a pour mission

d'étudier les questions que le Conseil d'administration ou son Président soumet à son examen. Chaque censeur dispose d'une voix consultative lors des votes du Conseil d'administration.

Le Collège des censeurs est composé des cinq membres suivants :

Monsieur Jacques MAILLOT

Fondateur de Nouvelles Frontières, il est actuellement censeur de la Compagnie des Alpes. Il apporte au Conseil d'administration de Voyageurs du Monde ses grandes expertises et expériences de dirigeant et stratège d'un Tour Opérateur qui a longtemps été premier sur le marché français.

Monsieur Gérard BREMOND

Gérard Brémond est fondateur et Président-Directeur Général du Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs depuis 1967. Il a présidé Maison de la France de 1999 à 2005 et fondé l'Association « Alliance 46.2 - Entreprendre en France pour le Tourisme ». Il est licencié Es-Sciences Economiques et diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises.

Montefiore Investment S.A.S., représentée par Madame Téodora ALAVOIDOV

Téodora ALAVOIDOV est directrice de participations chez Montefiore Investment S.A.S. Elle est diplômée de HEC Paris.

Crédit Mutuel Equity S.A., représentée par Madame Christine DUBUS

Christine DUBUS est Directeur Exécutif de Crédit Mutuel Equity et en charge du développement international des participations. Elle est par ailleurs Managing Director de Crédit Mutuel Conseil. Elle est licenciée d'anglais et d'allemand, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'EM Lyon.

BNP Paribas Développement SAS, représentée par Monsieur Jean-Charles MOULIN

Jean-Charles MOULIN est membre du Comité Exécutif de BNP Paribas Développement. Il est diplômé d'un DESS Assas Finance.

4.1.2 Condamnation, mise en cause et sanctions publiques

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil d'administration n'a, au cours des cinq dernières années :

- Fait l'objet d'une condamnation pour fraude
- Fait l'objet d'une mise en cause et/ou sanction publique officielle prononcée contre ces personnes par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés)
- Eté déchu par un tribunal du droit d'exercer la fonction de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

4.2 REMUNERATIONS ET AVANTAGES

Les rémunérations présentées ci-dessous incluent les rémunérations octroyées par la Société et ses filiales.

4.2.1 Rémunération

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE, PAR LA SOCIETE, AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle*	Dont :		Rémunération d'administrateur (ex-jetons de présence)*	Autres éléments
		Partie fixe	Partie variable		
Alain CAPESTAN	198.000 €	198.000 €	N/A	N/A	N/A
Jean François RIAL	198.000 €	198.000 €	N/A	N/A	N/A
Frédéric MOULIN	82.170 €	82.170 €	N/A	N/A	N/A
Lionel HABASQUE	198.000 €	198.000 €	N/A	N/A	N/A
Loïc MINVIELLE	109.890 €	109.890 €	N/A	N/A	N/A
AVANTAGE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Jacques MAILLOT	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Annie CONTRA FERTON	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Constance BENQUE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Éric BISMUTH jusqu'au 18.06.2020	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Gérard BREMOND	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Crédit Mutuel Equity SCR S.A.S	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Montefiore Investment S.A.S., depuis le 18.06.2020	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

*Montant brut, correspondant aux avantages en nature et hors coût des charges sociales.

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE, PAR LA SOCIETE (AVANTAGE) QUI CONTROLE LA SOCIETE, AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle*	Dont :				
		Partie fixe Annuelle *	Partie variable*	Rémunération d'administrateur (ex jetons de Présence)	Avantages en nature	Retraite par capitalisation
Alain CAPESTAN	12.931 €	6.000 €	N/A	N/A	5.973 €	958 €
Jean François RIAL	13.428 €	6.000 €	N/A	N/A	6.433 €	995 €
Frédéric MOULIN	7.951 €	3.000 €	N/A	N/A	4.276 €	675 €
Lionel HABASQUE	5.400 €	5.000 €	N/A	N/A	N/A	400 €
Loïc MINVIELLE	9.491 €	3.000 €	N/A	N/A	5.751 €	740 €

AVANTAGE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Jacques MAILLOT	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Annie CONTRA FERTON	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Constance BENQUE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Éric BISMUTH	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Gérard BREMOND	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Crédit Mutuel Equity SCR S.A.S	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Montefiore Investment S.A.S., depuis le 18.06.2020	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

*Montant brut, correspondant aux avantages en nature et hors coût des charges sociales.

4.2.2 Sommes provisionnées aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages

La méthode préférentielle n'étant pas appliquée, les provisions pour indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisées mais figurent en engagements hors bilan.

A fin 2020, les engagements de retraite s'élèvent à 2 459 milliers d'euros contre 1 945 milliers d'euros fin 2019.

4.3 PARTICIPATIONS ET STOCK OPTION

Nom des administrateurs	Nombre d'actions Voyageurs du Monde détenues
Jean-François RIAL	2
Alain CAPESTAN	3
Lionel HABASQUE	3
Frédéric MOULIN	5 352
Loic MINVIELLE	260
Avantage S.A.	2 556 481
Annie CONTRA FERTON	1
Constance BENQUE	650
Nathalie BELLOIR	1 585
Philippe CHEREQUE	0
Philippe GRANGEON	0
Crédit Mutuel Equity SCR	0

Il n'existe aucune option sur les actions Voyageurs du Monde détenues par les administrateurs.

5. INFORMATIONS FINANCIERES ET INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE

5.1 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

5.1.1 Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019

5.1.1.1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2020

5.1.1.1.1 Bilan (en milliers d'euros – K€)

ACTIF	<i>Réf. Annexe</i>	31/12/2020	31/12/2019
Ecart d'acquisition	<i>Note 8.1</i>	36 286	33 882
Immobilisations incorporelles	<i>Note 8.2</i>	20 251	21 350
Immobilisations corporelles	<i>Note 8.3</i>	9 363	11 043
Immobilisations financières	<i>Note 8.4</i>	2 449	2 591
ACTIF IMMOBILISE		68 349	68 867
Stocks et en-cours	<i>Note 8.5</i>	387	427
Avances et acomptes versés	<i>Note 8.6</i>	217	639
Clients et comptes rattachés	<i>Note 8.7</i>	42 269	87 591
Autres créances et comptes de régularisation	<i>Note 8.7</i>	29 790	43 673
Valeurs mobilières de placement	<i>Note 8.8</i>	432	3 656
Disponibilités	<i>Note 8.8</i>	170 353	131 197
ACTIF CIRCULANT		243 447	267 182
TOTAL ACTIF		311 796	336 049

PASSIF	<i>Réf. Annexe</i>	31/12/2020	31/12/2019
Capital social		3 692	3 692
Primes d'émission, de fusion, d'apports		15 103	15 103
Réserves		94 162	74 085
Ecart de conversion		(2 654)	(1 147)
Résultat de l'exercice		(13 676)	20 254
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)	<i>Notes 4 & 8.9</i>	96 626	111 987
INTERETS MINORITAIRES	<i>Note 4</i>	1 587	2 250
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	<i>Note 8.10</i>	1 359	1 377
Emprunts et dettes financières	<i>Note 8.11</i>	57 304	8 840
Avances et acomptes reçus	<i>Note 8.12</i>	46	522
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Note 8.12</i>	13 458	29 152
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 8.12</i>	141 416	181 921
DETTES		212 224	220 435
TOTAL PASSIF		311 796	336 049

5.1.1.1.2 Compte de résultat (K€)

en milliers d'euros	Réf. Annexe	31/12/2020	31/12/2019
Chiffres d'affaires		117 255	487 463
Coûts des prestations vendues		(81 513)	(343 893)
Marge brute		35 741	143 570
<i>Taux de marge brute</i>		30,48%	29,45%
Autres produits d'exploitation		1 521	1 655
Services extérieurs		(17 058)	(34 642)
Charges de personnel		(31 929)	(73 855)
Autres charges d'exploitation		(41)	(301)
Impôts et taxes		(1 452)	(2 854)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(4 640)	(4 493)
<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		(55 120)	(116 146)
RESULTAT D'EXPLOITATION	<i>Note 8.15</i>	(17 858)	29 080
Résultat financier	<i>Note 8.16</i>	(528)	180
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(18 386)	29 259
Résultat exceptionnel	<i>Note 8.17</i>	(137)	61
Impôts sur les résultats	<i>Note 8.18</i>	4 800	(8 803)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		(13 722)	20 518
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	0
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition		0	1
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(13 722)	20 519
Intérêts minoritaires		46	(265)
RESULTAT NET (part du groupe)		(13 676)	20 254
Résultat par action (en Euros)	<i>Note 8.9.3</i>	(3,71)	5,49
Résultat dilué par action (en Euros)	<i>Note 8.9.3</i>	(3,71)	5,49

5.1.1.1.3 Tableau de flux de trésorerie (K€)

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net Groupe	(13 676)	20 254
Résultat net minoritaires	(46)	265
Part dans le résultat net des MEE		
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements, provisions et transferts de charges	4 558	4 598
Résultats acquis sur les exercices antérieurs		14
Variation des impôts différés	(3 528)	(110)
Plus-values de cession	(8)	6
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(12 701)	25 027
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	Note 10.3 6 897	7 616
SOUS-TOTAL I	(5 804)	32 642
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(2 389)	(5 593)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	141	62
Incidence des variations de périmètre	Note 10.3.1 (3 906)	(227)
Augmentation des prêts et autres immobilisations financières	(42)	(163)
Remboursement des prêts et autres immobilisations financières	359	909
SOUS-TOTAL II	(5 837)	(5 012)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(9 254)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(219)
Titres de l'entité consolidante		
Augmentations de capital en numéraire	0	-
Nouveaux emprunts	49 575	
Augmentation des autres dettes financières	1 593	0
Diminution des autres dettes financières	(487)	(1 040)
Remboursements d'emprunts	(2 239)	(2 239)
SOUS-TOTAL III	48 442	(12 751)
Incidence des variations de taux de change	(872)	624
SOUS-TOTAL IV	(872)	624
Variation nette de la trésorerie : I+II+III+IV	35 929	15 504
Trésorerie d'ouverture	134 853	119 349
Trésorerie de clôture	Note 8.8 170 782	134 853
VARIATION DE LA TRESORERIE	35 929	15 504

5.1.1.1.4 Tableau de variation des capitaux propres (K€)

en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation nette au 31 décembre 2018	3 692	15 103	62 084	21 259	(2 253)	99 884	2 307	102 192
Résultat net de la période				20 254		20 254	265	20 519
Ecart de conversion					1 106	1 106	62	1 168
Autres mouvements			61			61		61
Incidence des variations de périmètre						0	(167)	(167)
Titres de l'entreprise consolidante			(65)			(65)		(65)
Affectation du résultat (hors dividendes)			21 259	(21 259)		0		0
Distributions de dividendes			(9 254)			(9 254)	(217)	(9 471)
Situation nette au 31 décembre 2019	3 692	15 103	74 084	20 254	(1 147)	111 986	2 250	114 237
Résultat net de la période				(13 676)		(13 676)	(46)	(13 722)
Ecart de conversion					(1 507)	(1 507)	(94)	(1 601)
Autres mouvements			(171)			(171)	(6)	(177)
Incidence des variations de périmètre			(6)			(6)	(518)	(524)
Titres de l'entreprise consolidante						0		0
Affectation du résultat (hors dividendes)			20 254	(20 254)		0		0
Distributions de dividendes						0		0
Situation nette au 31 décembre 2020	3 692	15 103	94 161	(13 676)	(2 654)	96 626	1 587	98 213

5.1.1.1.5 Règles et méthodes de consolidation

Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Voyageurs du Monde sont établis conformément aux dispositions du règlement CRC 99-02 et selon les règles et principes du plan comptable général complété par l'arrêté ministériel et de l'ensemble des règlements ANC et postérieurs.

Le Groupe applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

Les modalités retenues par le Groupe dans la mise en œuvre de ces principes tiennent compte des particularités liées à la nature de l'activité du Groupe Voyageurs du Monde et sont appliquées de façon constante.

Les états financiers des sociétés consolidées sont établis selon les règles comptables définies ci-après.

Périmètre et méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale les sociétés d'importance significative contrôlées de manière exclusive, directement et indirectement, par le Groupe. Le contrôle exclusif est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont mises en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus directement et indirectement.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou associés sont intégrées proportionnellement.

Les évolutions de périmètre sont récapitulées, le cas échéant, ci-après.

Au 31 décembre 2020, le périmètre de consolidation est le suivant :

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Voyageurs du Monde SA	55 Rue Sainte-Anne 75002 PARIS	315459016	100%	100%	Maison mère
Comptoir des Voyages SA	2B Place du Puits de L'Ermite 75005 PARIS	341006310	99,69%	99,13%	Intégration globale
The Icelandic Travel Company	Feroakompaniio ehft.691100-2270 Dugguvogur 2 104 REYKJAVIK ISLANDE	Société islandaise	89,73%	90,00%	Intégration globale
Terres d'Aventure SA	30 rue Saint Augustin 75002 PARIS	305691149	99,47%	100,00%	Intégration globale
Villa Nomade	Zaouia el Abassia derb El Marstane n° 7 MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,99%	99,99%	Intégration globale
Maroc sur Mesure	43 bis Kaw kab Center MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,75%	99,75%	Intégration globale
Nomade Aventure SAS	40 rue de la Montagne Ste Geneviève 75005 PARIS	384748315	99,47%	98,67%	Intégration globale
Voyageurs d'Egypte SAE	43 Batal Ahmed Abdul Aziz Street Mohandseen LE CAIRE EGYPTE	Société égyptienne	99,85%	99,85%	Intégration globale
Villa Bahia Empreendimentos Turisticos Limitada	Largo do Cruzeiro de São Francisco n° 16 Pelourinho 40026-970 SALVADOR DO BAHIA BRESIL	Société brésilienne	99,99%	99,99%	Intégration globale
Livres et Objets du Monde SA	55 Rue Sainte-Anne 75002 PARIS	443470802	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyages sur le Nil	2 abdellatif el soufany street Abdin, LE CAIRE EGYPTE	Société égyptienne	51,00%	51,00%	Intégration globale
Grèce sur Mesure Travel & Tourism LTD.	Andrea Metaxa 2 - Exarcheia 106 81 ATHENS GREECE	Société grecque	97,57%	97,57%	Intégration globale
Satyagraha's Guest House Proprietary Ltd	15 Pine Road Orchards 2192, JOHANNESBURG SOUTH AFRICA	Société sud-africaine	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde SA	18 Bd Georges-Favon 1204 GENEVE SUISSE	Société suisse	100,00%	100,00%	Intégration globale
Uniktour Inc.	555, Boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau RC03, MONTREAL (QUEBEC), H2Z 1B1, CANADA	Société canadienne	69,06%	69,15%	Intégration globale

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Chamina Sylva	43 Place de Jaude, 63000 CLERMONT FERRAND	389249426	99,47%	100,00%	Intégration globale
Destinations en direct SASU	2B Place du Puits de L'Ermite 75005 PARIS	753020437	98,72%	99,03%	Intégration globale
Erta Ale Developpement	Zone Artisanale de Longifan 38530 CHAPAREILLAN	512359548	99,47%	99,39%	Intégration globale
Allibert SAS	Zone Artisanale de Longifan 38530 CHAPAREILLAN	340110311	99,47%	100,00%	Intégration globale
Aventure Berbère	Angle Avenue Hassan II et rue Khalid Ibn El Oualid, 4ème étage, n°41 Guéliz, MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,47%	100,00%	Intégration globale
La Pélerine SARL	Place Limozin 43170 SAUGUES	439482233	99,47%	100,00%	Intégration globale
Loire Valley travel SASU	2 rue Jean Moulin 41000 BLOIS	347762494	99,47%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs au Japon SASU	55 rue Sainte-Anne 75002 PARIS	443472048	100,00%	100,00%	Intégration globale
Madere Active Holidays	Primeira Travessa da Olaria, Edificio Joao II, 3º Andar Letra Q 9125-071 Caniço MADEIRA PORTUGAL	Société portugaise	59,68%	60,00%	Intégration globale
Caminando Costa Rica	Avenida 11 con calle transversal 7 Barrio Amon SAN JOSÉ COSTA RICA	Société costaricienne	99,47%	100,00%	Intégration globale
Original Travel Company Limited	111 Upper Richmond Road LONDON EC2R 8DD UNITED KINGDOM	4437204	86,63%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde UK Limited	111 Upper Richmond Road, LONDON UNITED KINGDOM, SW15 2TL	10471371	86,63%	84,22%	Intégration globale
KE Adventure Travel Limited	Central Car Park Road, Keswick CUMBRIA CA12 5DF UNITED KINGDOM	1911512	99,47%	100,00%	Intégration globale
Mickledore Travel Limited	42, St Johns street, Keswick, CUMBRIA CA12 5AG UNITED KINGDOM	5240113	99,47%	100,00%	Intégration globale

Date de clôture des comptes

La consolidation est réalisée à partir des situations comptables établies au 31 décembre 2020.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Elimination des opérations internes au Groupe

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, provisions couvrant des risques à l'intérieur du Groupe, plus-values ou moins-values significatives dégagées à l'occasion de cessions internes au Groupe).

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle détenus par une société dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions aux salariés sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Leurs variations sont reclassées en flux de Besoin en Fonds de Roulement dans le tableau de flux de trésorerie.

Depuis 2009, Voyageurs du Monde détient également des titres d'autocontrôle dans le cadre d'un contrat de liquidité. Ces titres sont retraités dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres et apparaissent en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

5.1.1.1.6 Règles et principes comptables

Ecart d'acquisition

Lors de l'acquisition des titres d'une filiale consolidée, les éléments identifiables de l'actif acquis et du passif pris en charge, retraités selon les normes du Groupe, sont évalués à leur juste valeur pour le Groupe. Celui-ci dispose de l'année qui suit l'exercice de l'acquisition pour finaliser ces évaluations.

Les écarts d'acquisition constatés entre le prix d'acquisition des titres, et la quote-part correspondante dans les capitaux propres ainsi retraités à la date de la prise de participation sont inscrits à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecart d'acquisition ». Ils étaient jusqu'au 31 décembre 2015 systématiquement amortis.

En application du règlement 2015-07 de l'ANC applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, le groupe a analysé les durées d'utilisation de ses écarts d'acquisition et en a conclu qu'elles étaient non limitées. En conséquence, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2016. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque clôture pour justifier l'absence de surévaluation qu'il y ait ou non indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs de chaque entité du Groupe correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa valeur de marché.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une méthodologie DCF (Discounted Cash Flows). Les projections de flux de trésorerie sont actualisées sur la base du coût moyen pondéré du capital (10,3% pour les entités d'Europe continentale au titre de cet exercice contre 8,0% en 2019). Chaque calcul tient compte des caractéristiques propres à chaque pays.

Dans ce cadre, Voyageurs du Monde détermine une valeur d'entreprise dite résiduelle. Cette valeur résiduelle est issue de la valeur d'entreprise brute (somme des cash flows futurs actualisés) minorée de la valeur des marques testées par ailleurs et de l'ensemble des autres actifs (dont besoin en fonds de roulement) nécessaires à l'exploitation. La valeur d'entreprise résiduelle ainsi obtenue est systématiquement comparée à la valeur nette comptable des écarts d'acquisition.

Cette démarche s'appuie sur les plans d'affaires à 5 ans arrêtés par le management du groupe, auxquels sont appliqués le coût moyen pondéré du capital et un taux de croissance à long terme retenu à hauteur de 2,0%. Ces plans d'affaires prévoient une reprise progressive de l'activité permettant d'atteindre un niveau de chiffre d'affaires équivalent à celui de 2019 au cours de l'exercice 2023.

La valeur terminale a été approchée en extrapolant les flux futurs au-delà de 5 ans sur la base du taux de croissance à l'infini. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital du Groupe calculé au 31 décembre 2020 sur la base des données de marché à cette date et tenant compte des risques spécifiques de chaque région. Cette mise à jour a conduit à une augmentation de la prime de risque de marché retenue, reflétant une volatilité accrue sur les marchés.

En complément de sa méthodologie DCF, la valeur de marché est, le cas échéant, approchée selon les modalités suivantes :

- Activité de tour opérateur/réceptifs : la valorisation est réalisée selon l'application d'une formule intégrant un multiple de la marge brute et du résultat d'exploitation avant intéressement et participation ainsi que la trésorerie propre (i.e. hors dépôts des clients) de la société.
- Hébergements exclusifs : les sociétés concernées sont toutes propriétaires de leurs locaux et exploitent un hébergement de taille modeste. La valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimé sur rapport d'expert.

La valeur recouvrable ainsi obtenue est comparée à la valeur nette des écarts d'acquisition et une dépréciation est, le cas échéant, comptabilisée.

Conversion des comptes des filiales exprimés en devises

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis comme suit :

- Les bilans sont convertis au cours de change en vigueur en fin de période ;
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période ;
- L'effet net de la conversion des devises étrangères est enregistré en écart de conversion dans les capitaux propres.

Immobilisations incorporelles

Les droits d'utilisation des photos sont amortis selon la durée du contrat de cession.

Les droits au bail des agences ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation tels que décrits au paragraphe Ecart d'acquisition. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle.

Une dépréciation est comptabilisée si cela est jugé nécessaire.

Lors des regroupements d'entreprises, une marque peut être qualifiée d'actif identifiable. Dans ce cas, sa valorisation est estimée en fonction de la rémunération potentielle à laquelle le Groupe rémunérerait un intermédiaire (du type Agence de Voyage) qui distribuerait les produits de la marque.

La valeur de la marque comptabilisée ne peut excéder la valeur de l'écart d'acquisition avant allocation. Ainsi, aucune marque ne peut conduire à la reconnaissance d'un écart d'acquisition négatif. Les marques ne sont pas amorties. Des tests de dépréciation sont néanmoins réalisés annuellement selon la méthode des redevances (Royalty Relief method). Cette méthode des redevances est basée sur la notion selon laquelle la valeur d'une marque est calculée par référence aux revenus que le propriétaire de cette marque serait susceptible de percevoir en concédant à des tiers un droit d'utilisation. Au même titre que les écarts d'acquisition, la méthode s'appuie sur une approche de type DCF (Discounted Cash-Flow).

Les logiciels et licences sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été initialement inscrites dans les comptes consolidés à leur coût d'acquisition, prix d'achat et frais accessoires inclus.

Compte tenu du caractère non significatif des biens financés en crédit-bail, la méthode préférentielle de retraitement n'est pas appliquée.

Le mode d'amortissement utilisé dans le Groupe est le mode linéaire.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées estimées d'utilisation suivantes :

Constructions :	linéaire 20 à 50 ans
Agencements :	linéaire 5 à 10 ans
Installations :	linéaire 5 à 10 ans
Matériel et outillage :	linéaire 3 à 5 ans
Matériel de transport :	linéaire 4 à 5 ans
Matériel informatique :	linéaire 3 à 5 ans
Mobiliers et matériel :	linéaire 3 à 10 ans

S'agissant de l'amortissement des constructions, les durées d'utilité de chaque actif sont appréciées en fonction de leurs caractéristiques propres.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement :

- Les titres de participation des sociétés non consolidées ;
La valeur brute des titres de participation des sociétés non consolidées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition.
La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe, celle-ci tenant compte, notamment, de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.
- Les créances rattachées à des participations non consolidées ;
- Les dépôts de garantie.

Stocks

Il s'agit essentiellement des stocks d'articles commercialisés par la filiale Livres et Objets du Monde dont l'inventaire est réalisé à la date de clôture, en fin d'exercice. Ils sont évalués selon la méthode PUMP. Le coût d'achat est composé du prix facturé par le fournisseur.

Les stocks obsolètes de livres à rotation lente font l'objet d'une dépréciation.

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur prix d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions de SICAV sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors droit d'entrée. Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. Toutefois, les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.

Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode « bilancielle » pour les différences temporaires existant entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs figurant au bilan.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale existe au sein du groupe, ce dernier étant considéré comme une entité fiscale.

Le périmètre d'intégration fiscale Voyageurs du monde intègre les entités suivantes : Voyageurs du Monde (entité intégrante), Comptoir des voyages, Destinations en direct, Livres et objets du monde, Voyageurs au Japon.

Les actifs d'impôt relatifs aux déficits reportables et aux amortissements réputés différés sur les années antérieures sont comptabilisés lorsque leur récupération sur une durée raisonnable est probable.

Comptabilisation des transactions libellées en devises

L'application du règlement ANC 2015-05 sur les instruments financiers a conduit la société à procéder de la façon suivante.

Les gains et pertes de changes latents résultant d'opérations non couvertes sont inclus en résultat d'exploitation. En procédant ainsi, le groupe reconnaît sur l'exercice l'écart de change généré sur l'exercice.

Si les dettes en devises sont couvertes à la clôture, un écart de conversion opposé est constaté par le mouvement d'un compte d'instrument financier. Dans ce cas, ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises.

Chiffre d'affaires

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est directement lié à la date de départ du client. Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance. Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les avantages accordés correspondant au parrainage ou à la réduction sur chaque voyage sont considérés comme une réduction sur vente. Chaque réduction est donc comptabilisée lors de la vente correspondante en diminution de celle-ci.

Le chiffre d'affaires inclut aussi les commissions reçues des prestataires.

Marge brute

La marge brute est un agrégat du résultat d'exploitation. Cette marge est calculée par différence entre le chiffre d'affaires voyage défini ci-dessus et toutes les charges directes (coût d'achat des prestations voyage, commissions versées aux intermédiaires éventuels et charges de personnel des guides).

Résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Engagements hors bilan

La méthode préférentielle n'étant pas appliquée, les provisions pour indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisées mais figurent en engagements hors bilan (§ 8.14).

Les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- L'âge de départ à la retraite est arrêté à 67 ans,
- L'utilisation des tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- Conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Bloomberg de 0,33% au 31 décembre 2020,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,

- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
 - du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué depuis la clôture 2018 des seules démissions,
 - des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- l'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

A fin 2020, les engagements de retraite s'élèvent à 2 459 milliers d'euros contre 1 945 milliers d'euros fin 2019.

Les autres engagements hors bilan (reçus ou donnés) sont détaillés par nature ci-après.

5.1.1.1.7 Evolution du périmètre de consolidation

Les évolutions du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice 2020 sont les suivantes :

Premier semestre

- Acquisition d'une quote-part d'intérêts minoritaires chez Voyageurs du Monde UK Limited (+21,4% d'intérêts) qui a généré un écart d'acquisition de 3 031 K€ ;
- Un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions a été octroyé à des salariés d'EAD. Ce plan étant accompagné d'un engagement de rachat, les titres sont comptablement considérés comme détenus par le groupe. Cette opération a conduit à une modification non substantielle du pourcentage d'intérêt dans EAD (+0,07%) ;
- Rachat par EAD d'une partie des actions octroyées à un salarié de Nomade Aventure SAS dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions de 2018. Le pourcentage d'intérêt dans Nomade Aventure SAS n'a pas évolué compte tenu que la variation des intérêts est prise en compte lors de la mise en place du plan d'attribution gratuite d'actions.

Deuxième semestre

- Rachat par Voyageurs de 91.882 actions octroyées d'EAD provenant d'un ancien plan d'attribution gratuite d'actions. Le pourcentage d'intérêt dans EAD a évolué passant de 98,52% à 99,39%.

Les évolutions du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice précédent étaient les suivantes :

- Fusion de Destination Merveilles et Visages dans Allibert ;
- Cession de Mers et Voyages de Voyageurs du Monde à Terres d'Aventure ;
- Fusion de Mers et Voyages dans Terres d'Aventure ;
- Augmentation de capital chez Destinations en Direct de 1 200 K€, puis réduction de capital chez cette même société de 1 090 K€ ;
- Augmentation de capital chez Villa Bahia de 100 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde ;
- Augmentation de capital chez Voyageurs du Monde UK Limited de 1 361 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde ;
- Augmentation de capital chez Original Travel Company Limited de 1 361 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde UK Limited.

5.1.1.1.8 Notes relatives au bilan

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition à durée de vie non limitée ne sont plus amortis.

Les tableaux ci-dessous reflètent le détail des écarts d'acquisition au 31 décembre 2020 :

Sociétés	Valeurs brutes 31/12/20219	Amortissement	Valeurs nettes 31/12/2019	Variation	Dépréciation	Valeurs nettes 31/12/2020
Allibert	92	(20)	72		-	72
Bahia	9	-	9		-	9
Destination en Direct	3	-	3		-	3
Erta Ale Developpement	11 848	(623)	11 225	426	-	11 651
Terres d'Aventure (SVP)	3 144	(2 184)	960		-	960
Terres d'Aventure	70	(35)	35		-	35
Voyageurs d'Egypte	1 529	(1 529)	-		-	-
Comptoir des Voyages	899	(592)	306		-	306
Uniktour	1 166	(207)	959		-	959
Nomade Aventure	492	(492)	-		-	-
Chamina Sylva	430	(198)	232		-	232
Maroc sur Mesure	124	(124)	-		-	-
Villa Nomade	67	(67)	-		-	-
La Pèlerine	270	(90)	180		-	180
KE Limited	9 144	-	9 144	(491)	-	8 653
Mickeldore	3 024	-	3 024	(162)	-	2 862
Loire Valley Travel	270	-	270		-	270
Voyageurs du Monde UK	7 464	-	7 464	2 631	-	10 095
TOTAL	40 045	(6 163)	33 882	2 404	-	36 286

La variation des écarts d'acquisition relatifs aux entités Original Travel Company Limited et KE Adventure Travel Limited et Mickledore est liée à la différence de conversion entre les deux exercices (variation du cours de change de la livre sterling). L'augmentation de l'écart d'acquisition sur Voyageurs du Monde UK / OT provient également de l'acquisition d'une quote-part d'intérêts minoritaires par Voyageurs du Monde.

L'écart d'acquisition de la société Erta Ale Developpement a augmenté suite aux rachats d'actions par Voyageurs du Monde qui a eu lieu au deuxième semestre de cet exercice.

Le Groupe a réalisé des analyses de sensibilité combinées au taux d'actualisation (de +1,0% à -1,0%), au taux de croissance (de -0,5% à +0,5%) et au taux de marge sur l'EBITDA (de -1,0% à +1,0%). La marge des tests (headroom), qui correspond à l'écart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable ainsi que les impacts des variations d'hypothèses clés sur cette marge (headroom) démontrent que la valeur recouvrable est toujours supérieure à la valeur comptable.

La mise en œuvre de ces tests de dépréciation n'a donc pas conduit à constater d'amortissement des écarts d'acquisition (Note 6.1 Ecarts d'acquisition).

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020 :

en milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Licences, logiciels	13 625	(10 936)	2 689	3 361
Frais d'établissement	290	(250)	40	132
Droit au bail	2 211	(333)	1 878	1 880
Marques	15 266	(1 300)	13 966	13 985
Autres immo. Incorporelles	5 890	(4 212)	1 678	1 992
TOTAL	37 282	(17 031)	20 251	21 350

Le poste « Marques » comprend principalement les marques « Allibert Trekking » pour 9 millions d'euros, « Terres d'Aventure » pour 3 millions d'euros, « Nomade Aventure » pour 1,3 millions d'euros, « Voyageurs en Egypte » pour 1,3 millions d'euros, « Uniktour » pour 0,3 millions d'euros et GNGL pour 0,3 million d'euros. Compte tenu du contexte géopolitique en Egypte, la dépréciation de la marque « Voyageurs d'Egypte » a été maintenue.

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Montant brut	Amortissement & prov.	Montant net
31-déc-19	36 212	(14 863)	21 350
Entrée de périmètre			
Acquisitions (dotations)	1 179	(2 223)	(1 043)
(Cessions) reprises	(6)	6	
Reclassement	1	(1)	(0)
Différence de conversion	(104)	48	(56)
31-déc-20	37 282	(17 031)	20 251

Les investissements de l'exercice sont principalement relatifs à l'acquisition de logiciels et de licences informatiques pour Voyageurs du Monde (346 milliers d'euros), à l'acquisition de logiciels (105 milliers d'euros) et d'immobilisations en cours (241 milliers d'euros) pour Terres D'Aventures. La société Destination En Direct augmente également ses frais de développement de 147 milliers d'euros.

Les différences de conversion sont liées essentiellement à la variation du cours de change de la livre sterling contre l'euro entre les deux exercices, puis dans une moindre proportion à celle du dollar canadien.

Les autres variations n'appellent pas de commentaire particulier.

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations corporelles au 31 décembre 2020 :

en milliers d'euros	31/12/2020		31/12/2019	
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Terrains	303	0	303	308
Constructions	8 174	(5 197)	2 977	3 554
Inst. Techniques	3 665	(3 067)	598	710
Autres immo. corp.	32 908	(28 004)	4 905	5 977
Immo. en cours	535	0	535	456
Av & Acpte sur immo. corp	45	0	45	39
TOTAL	45 630	(36 268)	9 363	11 043

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Montant brut	Amortissement & prov.	Montant net
31-déc-19	45 902	(34 859)	11 043
Entrée de périmètre	0	0	0
Acquisitions (dotations)	1 210	(2 345)	(1 135)
(Cessions) reprises	(343)	210	(134)
Reclassement	185	3	188
Différence de conversion	(1 323)	723	(601)
31-déc-20	45 630	(36 268)	9 363

Les acquisitions proviennent essentiellement de travaux d'aménagement ou de rénovation d'agences ainsi que d'achat de matériel pour Terres D'Aventures (295 milliers d'euros), pour Comptoir des Voyages (107 milliers d'euros), pour Voyageurs Du Monde Suisse (154 milliers d'euros), pour Voyageurs en Egypte (147 milliers d'euros) et pour Uniktour (125 milliers d'euros).

Les différences de conversion sont liées essentiellement à la variation du cours de change du Réal Brésilien et de la Livre Egyptienne avec l'Euro entre les deux exercices. Les variations du cours de change du Rand Sud-Africain et de la Couronne Islandaise ont également un effet important sur la valeur des immobilisations corporelles dans les comptes consolidés du Groupe.

Titres de participation, créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations financières au 31 décembre 2020 :

en milliers d'euros	31/12/2020		31/12/2019	
	Montant brut	Amort. et provisions	Montant net	Montant net
Titres de participation non consolidés	600	(101)	499	542
Prêts et autres immo financières	2 017	(66)	1 951	2 049
TOTAL	2 617	(167)	2 449	2 591

Titres de participation :

	en milliers d'euros	
	31/12/2020	31/12/2019
Montant brut	600	600
Dépréciation	(101)	(58)
TOTAL	499	542

Les caractéristiques des principales sociétés non consolidées sont les suivantes (en milliers d'euros) :

	% de contrôle	% d'intérêt	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Capitaux propres	CA	Résultat net	Date des données publiées
Aventure Ecuador	40,00%	37,49%	1	(1)	0	37	NC	28	31/12/2019
Nocito	36,36%	34,07%	27		27	66	88	0	31/12/2019
OT Travel Company (UK)	86,63%	84,22%	358	(90)	269	52	1 266	0	31/12/2020
Carwatt SAS	5,26%	5,26%	200		200	425	604	(650)	31/12/2020
TOTAL			586	(91)	496				

Ces sociétés n'étant soit ni contrôlées par le Groupe, ni d'importance significative sont exclues du périmètre de consolidation.

Prêts et autres immobilisations financières :

	en milliers d'euros	
	31/12/2020	31/12/2019
Prêts aux filiales	2	2
Prêts au personnel	111	195
Dépôts et cautionnements	1 871	1 884
Autres immobilisations financières	33	34
Dépréciation	(66)	(66)
TOTAL	1 951	2 049

Les prêts aux filiales et participations sont constitués de prêts à des entités non consolidées.

Stock et en-cours

Le tableau ci-dessous reflète le détail des stocks et en-cours au 31/12/2020 :

	en milliers d'euros	
	31/12/2020	31/12/2019
Montant brut	425	461
Dépréciation	(38)	(34)
TOTAL	387	427

Les stocks sont composés principalement des stocks de livres et articles de voyage de la librairie Livres et Objets du Monde.

Avances et acomptes versés

Le tableau ci-dessous reflète le détail des avances et acomptes versés au 31/12/2020 :

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Montant brut	217	639
Dépréciation	-	-
TOTAL	217	639

Les avances et acomptes correspondent aux montants versés aux fournisseurs de prestations de voyages pour lesquels les factures n'ont pas encore été reçues et d'autre part des acomptes sur prestations non fournies.

Créances d'exploitation, autres créances et comptes de régularisation

Les créances d'exploitation, autres créances et comptes de régularisation se répartissent et varient d'un exercice à l'autre comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
- Clients et comptes rattachés	42 420	87 637
- Provisions sur créances clients	(151)	(46)
Sous-total créances clients et cptes rattachés	42 269	87 591
- Organismes sociaux	2 028	166
- Etat	4 782	3 903
- Autres créances d'exploitation	8 588	3 282
- Créances diverses hors exploitation	1 746	1 406
- Impôts différés actif	4 739	1 235
- Dépréciation	0	0
- Charges constatées d'avance	7 905	33 681
Sous-total autres créances et cptes de régularisation	29 790	43 673
TOTAL CREANCES	72 059	131 264

Les comptes clients correspondent principalement aux factures émises par le Groupe pour des départs postérieurs à la date d'arrêté diminués des acomptes reçus des clients. Les autres créances d'exploitation correspondent principalement aux avoirs et remises reçus ou à obtenir.

Les charges constatées d'avance comprennent les factures fournisseurs enregistrées par le Groupe pour des prestations dont la date de départ est postérieure à la date d'arrêté.

L'évolution de ces postes s'explique directement par la crise sanitaire qui a conduit à une baisse importante des inscriptions pour l'exercice suivant, entraînant dans un premier temps la baisse des créances clients, puis la diminution des achats effectués auprès de nos partenaires aériens ou terrestres (charges constatées d'avance).

L'analyse des impôts différés est réalisée au § 8.18 de la présente annexe.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

La trésorerie est constituée des disponibilités et des équivalents de disponibilités dont les valeurs mobilières répondant aux critères. Elle est structurée au 31/12/2020 comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Equivalents de trésorerie	432	3 656
Disponibilités	170 353	131 197
Trésorerie à l'actif	170 785	134 853
Concours bancaires courants	(3)	0
TRESORERIE	170 782	134 853

La trésorerie du Groupe s'élève à 170,8 millions d'euros, soit une progression de 26,64% par rapport au 31 décembre 2019. La variation de trésorerie (incluant des équivalents de disponibilité) est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie. Les placements réalisés par le Groupe correspondent à des comptes à terme de grandes banques françaises (classés sous la rubrique « disponibilités »). Ils répondent à la définition d'équivalents de disponibilités dans la mesure où ils ont une durée de liquidité de moins de 3 mois et sont très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Capitaux propres consolidés

Composition du capital social

Le capital social de Voyageurs du Monde SA est composé de 3.691.510 actions de 1 euro au 31 décembre 2020 incluant 45 229 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

Plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés du Groupe

	Nomade Aventure	Comptoir des Voyages	EAD		Voyageurs UK	DED
Date d'autorisation par l'AG	12/06/2014	08/06/2016	02/06/2016	17/06/2019	25/04/2018	29/05/2018
Nombre total d'actions gratuites attribuées	666	945	21 528	7 000	10 000	4 000
Date effective d'attribution	12/06/2018	07/06/2018	02/06/2018	17/06/2020	25/04/2019	29/05/2020
Augmentation de capital potentielle	€666	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Conditions d'attribution	Maintien de la fonction des salariés dans l'entreprise à la date effective	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence de 2 ans
Montant de la charge comptabilisée sur la période	11			36		
Montant de la provision totale	99	112		111	95	

Capital potentiel et résultat par action

Calcul du résultat de base :

Le calcul du résultat net par action ordinaire est effectué en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires hors actions auto-détenues dans le contrat de liquidité en fin d'exercice, soit 3 691 510 actions moins 1 501 actions, soit 3 690 009 actions.

Calcul du résultat dilué :

En l'absence d'instruments financiers dont l'exercice occasionnerait une augmentation de capital, le calcul du résultat net dilué par action ordinaire est effectué de manière identique au calcul du résultat par action de base.

Provisions

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Prov.pour litiges	592	916
Prov.pour risques	582	304
Prov. pour charges	21	33
Sous-total provisions	1 195	1 253
Ecarts d'acquisition négatifs, nets	164	124
Total provisions	1 359	1 377

Les provisions comprennent essentiellement des provisions pour litiges avec les clients (442 milliers d'euros), les salariés (295 milliers d'euros), les fournisseurs (60 milliers d'euros) et pour risques (192 milliers d'euros).

Les écarts d'acquisition négatifs sont relatifs aux plans d'attributions gratuites d'actions octroyés à des salariés d'EAD, de Comptoir des voyages, de Voyageurs UK et de Nomade Aventure.

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	
31-déc-19	1 377
Dotations	463
Reprises pour provisions devenues sans objet	(519)
Autres mouvements	41
Différence de conversion	(4)
31-déc-20	1 359

Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Comptes courants associés	237	26
Autres emprunts et dettes financières	57 064	8 814
TOTAL	57 304	8 840

Les principales variations des autres emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

en milliers d'euros	
31-déc-19	8 814
Augmentation	50 724
Variation de périmètre	0
Ecart de conversion	(33)
Remboursement d'emprunts	(2 239)
Diminution des autres dettes	(201)
Reclassement	0
31-déc-20	57 064

Les principaux emprunts ont les caractéristiques suivantes :

en milliers d'euros	<u>Empr.</u> 1	<u>Empr.</u> 2	<u>Empr.</u> 3	<u>Empr.</u> 4	<u>Empr.</u> 5	<u>Empr.</u> 6
Solde au 31/12/2020	2 596	3 612	20 000	10 000	13 650	5 850
Devise	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
Partie à moins d'un an	1 154	1 076	20 000	10 000	13 650	5 850
Partie de 1 à 5 ans	1 442	2 536				
Partie au-delà de 5 ans						
Taux d'intérêt	Variable (swappé)	Fixe	0%	0,5%	0%	0,5%
Commission			0,5%	0%	0,5%	0%

Les emprunts de 20 M€, 10 M€, 13,65 M€ et 5,85 M€ ont été conclus sous la forme de Prêts Garantis par l'Etat (PGE) en juin 2020 à hauteur de 30 M€ et en décembre 2020 pour le solde. Le Groupe prévoit de rembourser ces PGE à leur première date anniversaire.

Dettes d'exploitation, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation et autres dettes se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Avances et acomptes reçus	46	522
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 458	29 152
- Dettes sociales	6 388	17 017
- Dettes fiscales	1 564	2 766
- Autres dettes d'exploitation	56 764	3 306
- Dettes sur immobilisations	39	372
- Autres dettes	1 924	2 129
- Produits constatés d'avance	74 733	156 272
- Ecart de conversion passif	4	58
Sous-total autres dettes et comptes de régularisation	141 416	181 921
TOTAL DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	154 920	211 595

Les produits constatés d'avance correspondent aux prestations facturées pour un départ postérieur à la date d'arrêté. Leur diminution de 52% correspond directement à la baisse des inscriptions liée à la crise sanitaire.

Il est à noter la forte augmentation des autres dettes d'exploitation, qui s'explique directement par l'application de l'ordonnance gouvernementale n° 2000-315 du 25 mars 2020 dans les sociétés françaises du groupe. Cette ordonnance a permis de reporter les voyages des clients à une date ultérieure et de proposer un avoir valable 18 mois, en lieu et place d'un remboursement. Ainsi, les sommes versées par les clients sur un voyage reporté (non parti) ont été conservées et sont constatées dans ce poste.

L'ensemble des dettes a une échéance inférieure à un an.

Instruments financiers

Le Groupe utilise des contrats d'achats à terme de devises (de dollars essentiellement) contre euros pour couvrir ses futurs achats de prestations de voyage libellées en devise. Les couvertures sont réalisées et ajustées régulièrement sur la base du carnet de commande analysé périodiquement.

Le portefeuille d'instruments financiers est le suivant :

	2020		2019		2018	
	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise
Achats à terme dollars	35	0,8764	26 221	0,8451	24 036	0,8549
Achats à terme autres devises	621	N/A	13 595	N/A	11 176	N/A
Vente à terme devises	310	N/A	310	N/A	461	N/A

Par ailleurs, en contrepartie de l'obtention d'un prêt d'un montant de 7.500.000 € à taux variable, Voyageurs du Monde a réalisé une opération de swap de taux dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de commencement	28/01/2016
Date d'échéance trimestrielle	20 du 1 ^{er} mois de chaque trimestre
Date d'échéance finale	05/01/2023
Montant nominal de référence	7.500 K€
Montant notionnel au 31/12/2020	2.596 K€
Taux garanti	0,43 %
	EURIBOR 3M
Taux de référence	0,43 %
Taux payé	0%, si EURIBOR 3M < 0%
Taux reçu	EURIBOR 3M, si > 0%

En application du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de couverture est reconnu, de manière symétrique, en charge financière au même rythme que les flux d'intérêts générés par l'emprunt couvert.

Autres engagements hors bilan

Engagements donnés

Ils se répartissent et varient d'un exercice à l'autre comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
- Cautions données (1)	10 338	10 338
- Nantissement sur comptes à terme (2)	16 000	16 000
- Lettres de garantie fournisseurs	238	238
- Contrats d'affrètement aérien	338	320
- Indemnités de départ à la retraite (3)	2 459	1 945
- Hypothèque sur mobilier	48	
- Garantie donnée par Comptoir Des Voyages	16	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	29 438	28 841

- (1) Les cautions données correspondent principalement aux cautions données par Voyageurs du Monde au bénéfice de certaines filiales du Groupe, notamment aux filiales anglaises au profit de la Civil Aviation Authority.
- (2) Le nantissement sur comptes à terme a été donné par plusieurs société du Groupe à ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV en contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages
- (3) Le calcul des indemnités de départ à la retraite est expliqué en note 6.14.

Engagements reçus

La société Comptoir Des Voyages a des franchises pour travaux d'un montant total de 125 milliers d'euros.

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- De l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- De l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros).

La société Uniktour dispose aussi d'une ligne de crédit d'un montant de 100 000 CAD.

Engagements réciproques

Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1er janvier 2023. Concomitamment Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put) exerçable symétriquement. En outre, Voyageurs du Monde a accordé aux vendeurs des promesses d'achat d'une partie des titres qu'elle ne détient pas exerçables entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2023. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des deux exercices précédents les levées d'option.

Enfin, Voyageurs du Monde a octroyé aux actionnaires minoritaires de Voyageurs du Monde UK une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2020 ou au 31/12/2021. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2021 ou au 31/12/2022. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

5.1.1.1.9 Notes relatives au compte de résultat

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation comparatif se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Chiffres d'affaires	117 255	487 463
Coûts des prestations vendues	(81 513)	(343 893)
Marge brute	35 741	143 570
<i>Taux de marge brute</i>	30,48%	29,45%
Autres produits d'exploitation	1 521	1 655
Services extérieurs	(17 058)	(34 642)
Charges de personnel	(31 929)	(73 855)
Autres charges d'exploitation	(41)	(301)
Impôts et taxes	(1 452)	(2 854)
Sous-total charges d'exploitation hors amortissements et provisions	(50 480)	(111 653)
EBITDA *	(13 218)	33 573
<i>Dotations aux amortissements d'exploitation (net)</i>	(4 566)	(4 422)
<i>Dotations aux provisions d'exploitation</i>	(620)	(420)
<i>Reprise de provisions d'exploitation</i>	546	349
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(4 640)	(4 493)
Sous-total charges d'exploitation	(55 120)	(116 146)
RESULTAT D'EXPLOITATION ou EBIT	(17 858)	29 080

* EBITDA : Résultat d'exploitation avant les dotations aux amortissements et provisions.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé d'un montant de 117,2 millions d'euros est en diminution de 76% par rapport à l'exercice précédent.

Les deux principales activités du Groupe varient de la façon suivante :

- le « Voyage sur mesure » affiche une baisse de 77,6%
- le « Voyage d'Aventure » est en diminution de 73,0%

Marge brute

La marge brute a diminué de 75,1%, mais le taux de celle-ci est en légère progression de 29,45% en 2019 à 30,5% en 2020.

Services extérieurs

Les services extérieurs, à 17,1 millions d'euros, sont en diminution de 50,2% par rapport à 2019.

Charges de personnel

Les charges de personnel diminuent de 56,8% et s'élèvent à 31,9 millions d'euros en 2020 sous l'effet des mesures liées à la crise sanitaire (activité partielle indemnisée à hauteur de 70% pour les salariés et prise en charge à 100% par l'Etat, exonération de charges pour les entreprises françaises de moins de 250 salariés).

EBITDA

L'EBITDA s'établit à -13,2 millions d'euros, en forte diminution par rapport à 2019, du fait de la diminution des charges d'exploitation moins forte que celle de la marge brute dans le contexte de crise sanitaire.

Dotations nettes aux amortissements et provisions

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Dotation nette aux amortissements	4 566	4 422
Dotation nette aux provisions	74	70
Total dotation nette des reprises	4 640	4 493

La dotation nette aux amortissements et provisions augmente de 147 milliers d'euros en 2020.

Résultat d'exploitation (EBIT)

Sous l'effet des éléments précédemment énoncés, l'EBIT, de -17,9 millions d'euros, est en diminution de 46 millions par rapport à 2019.

Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
- Revenus nets sur valeurs mob.de placement	58	118
- Autres produits et charges financiers	137	239
- Charges et produits d'intérêt	(120)	(117)
- Profits / Pertes de change	(556)	(15)
- Dotations et reprises aux prov. & amort.	(46)	(46)
TOTAL	(528)	180

En 2020, contrairement aux exercices précédents, les soldes bancaires en devises ne couvrent pas les dettes et avoirs à recevoir des fournisseurs en devises constatées par les sociétés du groupe. Les écarts de conversion correspondant à des positions isolées ouvertes ont donc été passés au compte de résultat en profits / pertes de change. Cette méthode, directement liée à la crise sanitaire, explique une part importante de la diminution du résultat financier.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
- Opérations de gestion	(159)	13
- Opérations en capital	8	(6)
- Reprises et dotations sur provisions et amortissements	15	54
TOTAL	(137)	61

Le résultat exceptionnel n'est pas significatif et n'appelle pas de commentaire particulier.

Analyse de l'impôt

Les tableaux ci-dessous reflètent le détail des impôts au 31 décembre 2020 :

Charge d'impôt de l'exercice

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Impôt exigible	1 325	(8 964)
Impôt de distribution	0	27
Impôt différé	3 475	134
Total impôt sur les résultats comptabilisé	4 800	(8 803)
Résultat avant impôt	(18 522)	29 321
Charge d'impôt du groupe	4 800	(8 803)
Taux facial d'impôt du groupe rapporté au résultat courant en %	25,92%	30,02%

Le taux facial d'impôt est en diminution sur la période (25,92% contre 30,02% en 2019). L'écart entre le taux théorique de 28 % et le taux facial est principalement dû à l'activation des déficits reportables générés en 2020 sur certaines filiales, dont Voyageurs du Monde S.A. Les plans d'affaires du management permettent d'envisager une recouvrabilité de ces déficits reportables à l'horizon 5 ans

La preuve d'impôts peut s'analyser ainsi :

TAXPROOF 31 12 2019 Voyageurs du Monde- 12 mois de flux (En milliers d'euros)	31/12/2020
Résultat net des entreprises intégrées	- 13 722
Charge ou produit d'impôt sur les résultats	4 800
Résultat avant impôt	- 18 522
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	28,00%
Charge d'impôt théorique	5 186
Incidence des :	
- Différences permanentes en social	- 43
- Différences permanentes en consolidation	390
- Effet du différentiel de taux social	- 624
- Effet de changement de taux en consolidation	- 106
- Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux	- 228
- Crédits d'impôts	243
- Effet de l'impôt taux réduit et retenue à la source	
- Autres	- 18
Charge d'impôt effectivement constatée	4 800
Taux d'impôt effectif (%)	-25,92%

Intégration fiscale

Le Groupe est composé d'un Groupe d'Intégration Fiscale au 31 décembre 2020, dont la société intégrante est Voyageurs du Monde.

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés par catégorie

Montant net par catégorie (en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	I.D. Actif	I.D. Passif	I.D. Actif	I.D. Passif
Sur différences temporaires	68	0	1 149	0
Sur reports fiscaux déficitaires	4 672	0	86	0
TOTAL	4 740	0	1 235	0

Au 31 décembre 2020 comme au 31 décembre 2019, les différences temporaires dégagent uniquement des impôts différés actifs.

Des impôts différés sont constatés sur les déficits des filiales dont le résultat, sauf évènement imprévisible, sera bénéficiaire. En l'absence de dettes ou de créances d'impôts supérieures à 12 mois, les taux retenus pour le calcul des impôts différés sont de 28% pour les filiales françaises et le taux d'impôt local pour les sociétés étrangères. Le taux retenu pour l'activation de déficit est de 25% pour les filiales françaises.

Les déficits reportables non activés s'élèvent à 6,7 millions d'euros au 31 décembre 2020. Au 31 décembre 2020, 4 millions d'euros de carry back (report en arrière des déficits reportables) ont été réalisés par les filiales directement en social conduisant à la constatation d'un produit d'impôt exigible de 1,2 M€.

5.1.1.10 Autres informations

Informations sectorielles

Les deux secteurs d'activité principaux du Groupe sont la vente de Voyages sur Mesure et la vente de Circuits d'Aventure. Chaque filiale est rattachée à son secteur dominant.

Au 31 décembre 2020, la répartition par secteur s'établit comme suit :

en milliers d'euros	Filiales à dominante Voyages sur Mesure	Filiales à dominante Circuits Aventure	Divers	Total
Chiffre d'affaires	69 425	47 432	398	117 255
Résultat d'exploitation	(12 305)	(5 131)	(422)	(17 858)
Immobilisations incorp. et corp.	11 928	17 684	1	29 613

Au 31 décembre 2019, la répartition par secteur s'établissait comme suit :

en milliers d'euros	Filiales à dominante Voyages sur Mesure	Filiales à dominante Circuits Aventure	Divers	Total
Chiffre d'affaires	310 422	175 697	1 344	487 463
Résultat d'exploitation	17 503	10 808	768	29 080
Immobilisations incorp. et corp.	15 643	18 049	1	33 693

Effectif moyen du Groupe

Il se décompose comme suit :

	2020		2019	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
TOTAL	440	893	448	961

Au total, les effectifs moyens du Groupe passent 1 409 en 2019 à 1 333 en 2020, soit une diminution de 5,2% sur l'exercice.

Commentaires relatifs au tableau des flux de trésorerie

Le détail des grandes rubriques de la variation du besoin en fonds de roulement s'établit comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Stocks et en-cours	29	(18)
Créances d'exploitation	37 070	(8 964)
Dettes d'exploitation	25 950	1 287
Charges constatées d'avance	26 324	(2 499)
Produits constatés d'avance	(81 484)	18 758
Autres créances et autres dettes diverses	(992)	(948)
Variation du besoin en fonds de roulement	6 897	7 616

La nature de l'activité du Groupe dégage structurellement une ressource en fonds de roulement. En effet, le versement systématique d'un acompte par le client avant son départ génère un excédent de trésorerie. Le niveau de cette ressource en fonds de roulement au 31 décembre est dépendant du niveau des prestations facturées pour des départs sur l'exercice suivant. Celui-ci se traduit dans le montant des produits constatés d'avance en fin d'exercice.

En raison du contexte de crise sanitaire, la variation du besoin en fonds de roulement se décompose de manière différente de l'exercice précédent. En effet, suite au report des voyages, les produits constatés d'avance ont fortement diminué (-81,5 millions d'euros), créant ainsi un important besoin en fonds de roulement. Toutefois, cette diminution du carnet de commandes a été compensée la diminution des créances d'exploitation (-37,1 millions d'euros) et des charges constatées d'avance (-26,3 millions d'euros), directement liée à la baisse des inscriptions pour l'exercice suivant, ainsi que l'augmentation des dettes d'exploitation (+26 millions d'euros), correspondant aux acomptes reçus sur les voyages reportés et qui ont été conservés grâce à l'ordonnance gouvernementale n° 2000-315 du 25 mars 2020. L'ensemble de ces mouvements conduit à constater une ressource en fonds de roulement de 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Incidence des variations de périmètre

en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Prix d'achat titres de participation	(3 906)	(227)
Trésorerie acquise		
Cession des titres de participation		
Annulation actions propres		
Total	(3 906)	(227)

En 2020, l'incidence des variations de périmètre provient :

- De l'acquisition d'une quote-part d'intérêt minoritaire chez Voyageurs du monde UK pour 3,024 millions d'euros ;
- Du rachat d'actions Nomade pour 33 milliers d'euros ;
- Du rachat d'actions EAD pour 916 milliers d'euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour le Groupe Voyageurs du Monde s'élève à 219 milliers d'euros pour l'exercice 2020 contre 356 milliers d'euros pour l'exercice 2019.

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leurs fonctions s'élèvent à 786 milliers d'euros.

Evénements post-clôture

Activité commerciale

Depuis le début de l'exercice 2021, l'activité du Groupe est toujours affectée par la crise sanitaire. L'impact s'est intensifié avec la fermeture des frontières de l'espace Schengen et les restrictions sanitaires mises en place en Europe et au Canada. Il est encore difficile de prévoir à quelle date l'activité redémarrera. Face à cette situation, le Groupe maintient le dispositif d'activité partielle et les restrictions budgétaires en place depuis un an. Il bénéficie

également des aides gouvernementales décidées pour le secteur du tourisme (fonds de solidarité et l'aide aux coûts fixes notamment).

Levée de fonds

Voyageurs du Monde S.A. a signé le 9 mars 2021 un protocole d'investissement entre les Fondateurs²⁰ du Groupe, Certares et Nov Tourisme qui font leur entrée au capital, les investisseurs historiques (Crédit Mutuel Equity, Bpifrance, Montefiore Investment et BNP Paribas Développement), la Société et son actionnaire de contrôle, la société Avantage.

Au terme des différentes opérations qui se dérouleront entre mars et juin 2021 :

- Certares investira dans la société Avantage en souscrivant à une émission d'obligations convertibles accompagné par Crédit Mutuel Equity et Bpifrance pour un montant de 40M€.
- Parallèlement, la Société réalisera une première émission d'obligations convertibles réservée à Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance pour un montant de 75M€.
- Dans un second temps, la Société procédera à une seconde émission d'obligations convertibles, avec maintien du droit préférentiel de souscription, au cours du mois de juin 2021, pour un montant d'environ 55 M€, la société Avantage s'engageant à souscrire à hauteur de 40 M€ investis par Certares, Crédit Mutuel Equity et Bpifrance dans Avantage.

En ce qui concerne la double émission d'obligations convertibles de la Société d'un montant total envisagé de 130 M€, le Protocole prévoit des engagements de souscriptions à hauteur de 115 M€.

Enfin, Certares, Crédit Mutuel Equity, Bpifrance ainsi que Nov Tourisme acquerront des actions de la société Avantage auprès des Fondateurs et d'investisseurs historiques (BNP Paribas Développement et un fonds géré par Montefiore Investment).

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire qui a d'importantes conséquences conjoncturelles sur son activité, le Groupe renforce par ces opérations ses capacités d'investissement et confirme son ambition de développement en dehors de France, notamment par voie de croissance externe et sur ses deux métiers principaux, le Voyage sur Mesure et le Voyage d'Aventure.

²⁰ « **Les Fondateurs** »: MM. Jean-François Rial, Alain Capestan, Lionel Habasque, Frédéric Moulin et Loïc Minvielle, (en ce compris les membres du groupe familial de certains fondateurs), actionnaires d'Avantage, agissent de concert.

5.1.1.2 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2019

5.1.1.2.1 Bilan (en milliers d'euros – K€)

ACTIF	<i>Réf. Annexe</i>	31/12/2019	31/12/2018
Ecart d'acquisition	<i>Note 8.1</i>	33 882	33 107
Immobilisations incorporelles	<i>Note 8.2</i>	21 350	19 992
Immobilisations corporelles	<i>Note 8.3</i>	11 043	11 048
Immobilisations financières	<i>Note 8.4</i>	2 591	2 372
ACTIF IMMOBILISE		68 867	66 519
Stocks et en-cours	<i>Note 8.5</i>	427	397
Avances et acomptes versés	<i>Note 8.6</i>	639	580
Clients et comptes rattachés	<i>Note 8.7</i>	87 591	77 224
Autres créances et comptes de régularisation	<i>Note 8.7</i>	43 673	40 879
Valeurs mobilières de placement	<i>Note 8.8</i>	3 656	1 064
Disponibilités	<i>Note 8.8</i>	131 197	118 285
ACTIF CIRCULANT		267 182	238 430
TOTAL ACTIF		336 049	304 949

PASSIF	<i>Réf. Annexe</i>	31/12/2019	31/12/2018
Capital social		3 692	3 692
Primes d'émission, de fusion, d'apports		15 103	15 103
Réserves		74 085	62 084
Ecart de conversion		(1 147)	(2 252)
Résultat de l'exercice		20 254	21 259
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)	<i>Notes 4 & 8.9</i>	111 987	99 886
INTERETS MINORITAIRES	<i>Note 4</i>	2 250	2 307
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	<i>Note 8.10</i>	1 377	1 240
Emprunts et dettes financières	<i>Note 8.11</i>	8 840	11 065
Avances et acomptes reçus	<i>Note 8.12</i>	522	543
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Note 8.12</i>	29 152	27 731
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 8.12</i>	181 921	162 178
DETTES		220 435	201 516
TOTAL PASSIF		336 049	304 949

5.1.1.2.2 Compte de résultat (K€)

en milliers d'euros	Réf. Annexe	31/12/2019	31/12/2018
Chiffres d'affaires		487 463	465 927
Coûts des prestations vendues		(343 893)	(327 354)
Marge brute		143 570	138 573
<i>Taux de marge brute</i>		29,45%	29,74%
Autres produits d'exploitation		1 655	1 305
Services extérieurs		(34 642)	(32 557)
Charges de personnel		(73 855)	(70 206)
Autres charges d'exploitation		(301)	(387)
Impôts et taxes		(2 854)	(3 061)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(4 493)	(3 409)
<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		<i>(116 146)</i>	<i>(109 619)</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION	<i>Note 9.1</i>	29 080	30 259
Résultat financier	<i>Note 9.2</i>	180	442
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		29 259	30 701
Résultat exceptionnel	<i>Note 9.3</i>	61	(148)
Impôts sur les résultats	<i>Note 9.4</i>	(8 803)	(8 860)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		20 518	21 693
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	0
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition		1	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		20 519	21 693
Intérêts minoritaires		(265)	(434)
RESULTAT NET (part du groupe)		20 254	21 259
Résultat par action (en Euros)	<i>Note 8.9.3</i>	5,49	5,76
Résultat dilué par action (en Euros)	<i>Note 8.9.3</i>	5,49	5,76

5.1.1.2.3 Tableau de flux de trésorerie (K€)

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net Groupe	20 254	21 259
Résultat net minoritaires	265	434
Part dans le résultat net des MEE		
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements, provisions et transferts de charges	4 598	3 297
Résultats acquis sur les exercices antérieurs	14	
Variation des impôts différés	(110)	(127)
Plus-values de cession	6	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	25 027	24 864
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	<i>Note 10.3</i> 7 616	7 263
SOUS-TOTAL I	32 642	32 127
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(5 593)	(5 190)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	62	178
Incidence des variations de périmètre	<i>Note 10.3.1</i> (227)	(7 099)
Augmentation des prêts et autres immobilisations financières	(163)	(481)
Remboursement des prêts et autres immobilisations financières	909	301
SOUS-TOTAL II	(5 012)	(12 292)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(9 254)	(7 381)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	(219)	(196)
Titres de l'entité consolidante		
Nouveaux emprunts		
Variation des avances aux sociétés apparentées	(1 040)	(336)
Remboursements d'emprunts	(2 239)	(2 533)
SOUS-TOTAL III	(12 735)	(10 297)
Incidence des variations de taux de change	608	(60)
SOUS-TOTAL IV	608	(60)
Variation nette de la trésorerie : I+II+III+IV	15 504	9 478
Trésorerie d'ouverture	119 349	109 870
Trésorerie de clôture	<i>Note 8.8</i> 134 853	119 349
VARIATION DE LA TRESORERIE	15 504	9 479

5.1.1.2.4 Tableau de variation des capitaux propres (K€)

en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation nette au 31 décembre 2017	3 692	15 103	50 804	18 794	(1 980)	86 413	4 812	91 225
Résultat net de la période				21 259		21 259	434	21 693
Ecart de conversion					(273)	(273)	(27)	(300)
Autres mouvements			(161)			(161)	(120)	(281)
Incidence des variations de périmètre						0	(2 596)	(2 596)
Titres de l'entreprise consolidante			65			65		65
Affectation du résultat (hors dividendes)			18 794	(18 794)		0		0
Distributions de dividendes			(7 418)			(7 418)	(196)	(7 614)
Situation nette au 31 décembre 2018	3 692	15 103	62 084	21 259	(2 253)	99 884	2 307	102 192
Résultat net de la période				20 254		20 254	265	20 519
Ecart de conversion					1 106	1 106	62	1 168
Autres mouvements			61			61		61
Incidence des variations de périmètre						0	(167)	(167)
Titres de l'entreprise consolidante			(65)			(65)		(65)
Affectation du résultat (hors dividendes)			21 259	(21 259)		0		0
Distributions de dividendes			(9 254)			(9 254)	(217)	(9 471)
Situation nette au 31 décembre 2019	3 692	15 103	74 084	20 254	(1 147)	111 986	2 250	114 237

5.1.1.2.5 Règles et méthodes de consolidation

Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Voyageurs du Monde sont établis conformément aux dispositions du règlement CRC 99-02 et selon les règles et principes du plan comptable général complété par l'arrêté ministériel et de l'ensemble des règlements ANC et postérieurs.

Le Groupe applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

Les modalités retenues par le Groupe dans la mise en œuvre de ces principes tiennent compte des particularités liées à la nature de l'activité du Groupe Voyageurs du Monde et sont appliquées de façon constante.

Les états financiers des sociétés consolidées sont établis selon les règles comptables définies ci-après.

Périmètre et méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale les sociétés d'importance significative contrôlées de manière exclusive, directement et indirectement, par le Groupe. Le contrôle exclusif est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont mises en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus directement et indirectement.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou associés sont intégrées proportionnellement.

Les évolutions de périmètre sont récapitulées, le cas échéant, en Note 7.

Au 31 décembre 2019, le périmètre de consolidation est le suivant :

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Voyageurs du Monde SA	55 rue Sainte-Anne 75002 PARIS	315459016	100%	100%	Maison mère
Comptoir des Voyages SA	2B Place du Puits de L'Ermite 75005 Paris	341006310	99,69%	99,13%	Intégration globale
The Icelandic Travel Company	Feroakompaniio ehfkt.691100-2270 Dugguvogur 2 104 REYKJAVIK ISLANDE	Société islandaise	89,73%	90,00%	Intégration globale
Terres d'Aventure SA	30 rue Saint Augustin 75002 PARIS	305691149	98,52%	100,00%	Intégration globale
Villa Nomade	Zaouia el Abassia derb El Marstane n° 7 Marrakech, MAROC	Société marocaine	99,99%	99,99%	Intégration globale
Maroc sur Mesure	43 bis Kaw kab Center Marrakech MAROC	Société marocaine	99,75%	99,75%	Intégration globale
Nomade Aventure SAS	40 rue de la Montagne Ste Geneviève 75005 PARIS	384748315	98,52%	98,23%	Intégration globale
Voyageurs d'Egypte SAE	43 Batal Ahmed Abdul Aziz Street Mohandseen Le Caire, EGYPTTE	Société égyptienne	99,85%	99,85%	Intégration globale
Villa Bahia Empreendimentos Turisticos Limitada	Largo do Cruzeiro de São Francisco n° 16 Pelourinho 40026-970 SALVADOR DO BAHIA, BRESIL	Société brésilienne	99,99%	99,99%	Intégration globale
Livres et Objets du Monde SA	55 rue Sainte-Anne 75002 PARIS	443470802	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyages sur le Nil	2 abdellatif el soufany street Abdin, Le Caire EGYPTE	Société égyptienne	51,00%	51,00%	Intégration globale
Grèce sur Mesure Travel & Tourism LTD.	Andrea Metaxa 2 - Exarcheia 106 81 ATHENS GREECE	Société grecque	97,57%	97,57%	Intégration globale
Satyagraha's Guest House Proprietary Ltd	15 Pine Road Orchards 2192, Johannesburg, SOUTH AFRICA	Société sud-africaine	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde SA	18 Bd Georges-Favon 1204 Genève, SUISSE	Société suisse	100,00%	100,00%	Intégration globale
Uniktour Inc.	555, Boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau RC03, Montréal (Québec), H2Z 1B1, CANADA	Société canadienne	68,89%	69,15%	Intégration globale

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Chamina Sylva	43 Place de Jaude, 63000 Clermont Ferrand	389249426	98,52%	100,00%	Intégration globale
Destinations en direct SASU	2B Place du Puits de L'Ermite 75005 Paris	753020437	98,72%	99,03%	Intégration globale
Erta Ale Developpement	Zone Artisanale de Longifan 38530 Chapareillan	512359548	98,52%	98,29%	Intégration globale
Allibert SAS	Zone Artisanale de Longifan 38530 Chapareillan	340110311	98,52%	100,00%	Intégration globale
Aventure Berbère	Angle Avenue Hassan II et rue Khalid Ibn El Oualid, 4ème étage, n°41 Guéliz, Marrakech	Société marocaine	98,52%	100,00%	Intégration globale
La Pélerine SARL	Place Limozin, 43170 SAUGUES	439482233	98,52%	100,00%	Intégration globale
Loire Valley travel SASU	2 rue Jean Moulin 41000 BLOIS	347762494	98,52%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs au Japon SASU	55 rue Sainte-Anne 75002 PARIS	443472048	100,00%	100,00%	Intégration globale
Madere Active Holidays	Primeira Travessa da Olaria, Edificio Joao II, 3° Andar Letra Q 9125-071 Caniço Madeira	Société portugaise	59,11%	60,00%	Intégration globale
Caminando Costa Rica	Avenida 11 con calle transversal 7 Barrio Amon SAN JOSÉ Costa Rica	Société costaricienne	98,52%	100,00%	Intégration globale
Original Travel Company Limited	111 Upper Richmond Road London EC2R 8DD	4437204	65,23%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde UK Limited	111 Upper Richmond Road, London, United Kingdom, SW15 2TL	10471371	65,23%	62,82%	Intégration globale
KE Adventure Travel Limited	Central Car Park Road, Keswick, Cumbria CA12 5DF	1911512	98,52%	100,00%	Intégration globale
Mickledore Travel Limited	42, St Johns street, Keswick, Cumbria CA12 5AG	5240113	98,52%	100,00%	Intégration globale

Date d'arrêté des comptes

La consolidation est réalisée à partir des situations comptables établies au 31 décembre 2019.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle.

Elimination des opérations internes au Groupe

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les entreprises consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, provisions couvrant des risques à l'intérieur du Groupe, plus-values ou moins-values significatives dégagées à l'occasion de cessions internes au Groupe).

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle détenus par une société dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions aux salariés sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Leurs variations sont reclassées en flux de Besoin en Fonds de Roulement dans le tableau de flux de trésorerie.

Depuis 2009, Voyageurs du Monde détient également des titres d'autocontrôle dans le cadre d'un contrat de liquidité. Ces titres sont retraités dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres et apparaissent en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

5.1.1.2.6 Règles et principes comptables

Écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition des titres d'une filiale consolidée, les éléments identifiables de l'actif acquis et du passif pris en charge, retraités selon les normes du Groupe, sont évalués à leur juste valeur pour le Groupe. Celui-ci dispose de l'année qui suit l'exercice de l'acquisition pour finaliser ces évaluations.

Les écarts d'acquisition constatés entre le prix d'acquisition des titres, et la quote-part correspondante dans les capitaux propres ainsi retraités à la date de la prise de participation sont inscrits à l'actif du bilan sous la rubrique « Écarts d'acquisition » (§ 8.1). Ils étaient jusqu'au 31 décembre 2015 systématiquement amortis.

En application du règlement 2015-07 de l'ANC applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, le groupe a analysé les durées d'utilisation de ses écarts d'acquisition et en a conclu qu'elles étaient non limitées. En conséquence, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2016. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque clôture pour justifier l'absence de surévaluation qu'il y ait ou non indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une méthodologie DCF (Discounted Cash Flows).

Dans ce cadre, Voyageurs du Monde détermine une valeur d'entreprise dite résiduelle. Cette valeur résiduelle est issue de la valeur d'entreprise brute (somme des cash flows futurs actualisés) minorée de la valeur des marques testées par ailleurs et de l'ensemble des autres actifs (dont besoin en fonds de roulement) nécessaires à l'exploitation. La valeur d'entreprise résiduelle ainsi obtenue est systématiquement comparée à la valeur nette comptable des écarts d'acquisition.

Cette démarche s'appuie sur les plans d'affaires arrêtés par le management du groupe, auxquels sont appliqués le coût moyen pondéré du capital (8,0% au titre de l'exercice contre 8,7% en 2018) et un taux de croissance à long terme retenu à hauteur de 2,0%.

En complément de sa méthodologie DCF, la valeur de marché est, le cas échéant, approchée selon les modalités suivantes :

- **Activité de tour opérateur/réceptifs** : la valorisation est réalisée selon l'application d'une formule intégrant un multiple de la marge brute et du résultat d'exploitation avant intéressement et participation ainsi que la trésorerie propre (i.e. hors dépôts des clients) de la société.
- **Hébergements exclusifs** : les sociétés concernées sont toutes propriétaires de leurs locaux et exploitent un hébergement de taille modeste. La valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimé par des agences immobilières ou sur rapport d'expert.

La valeur recouvrable ainsi obtenue est comparée à la valeur nette des écarts d'acquisition et une dépréciation est, le cas échéant, comptabilisée.

Lorsque l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans les capitaux propres retraités de la société acquise est négatif, il est inscrit au passif du bilan sous la rubrique provisions pour risques et charges en « Ecart d'acquisition négatifs » et repris en compte de résultat dans l'année ou sur une durée en fonction des perspectives de la société.

Conversion des comptes des filiales exprimés en devises

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis comme suit :

- Les bilans sont convertis au cours de change en vigueur en fin de période ;
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période ;
- L'effet net de la conversion des devises étrangères est enregistré en écart de conversion dans les capitaux propres.

Immobilisations incorporelles

Les droits photos sont amortis selon la durée du contrat de cession.

Les droits au bail des agences ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation tels que décrits au chapitre 6.1 Ecart d'acquisition. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle.

Une dépréciation est comptabilisée si cela est jugé nécessaire.

Lors des regroupements d'entreprises, une marque peut être qualifiée d'actif identifiable. Dans ce cas, sa valorisation est estimée en fonction de la rémunération potentielle à laquelle le Groupe rémunérerait un intermédiaire (du type Agence de Voyage) qui distribuerait les produits de la marque.

La valeur de la marque comptabilisée ne peut excéder la valeur de l'écart d'acquisition avant allocation. Les marques ne sont pas amorties. Des tests de dépréciation sont néanmoins réalisés annuellement selon la méthode des redevances (Royalty Relief method). Cette méthode des redevances est basée sur la notion selon laquelle la valeur d'une marque est calculée par référence aux revenus que le propriétaire de cette marque serait susceptible de percevoir en concédant à des tiers un droit d'utilisation. Au même titre que les écarts d'acquisition, la méthode s'appuie sur une approche de type DCF (Discounted Cash-Flow).

Les logiciels et licences sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été inscrites dans les comptes consolidés à leur coût d'acquisition, prix d'achat et frais accessoires inclus.

Compte tenu du caractère non significatif des biens financés en crédit-bail, la méthode préférentielle de retraitement n'est pas appliquée.

Le mode d'amortissement utilisé dans le Groupe est le mode linéaire.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées estimées d'utilisation suivantes :

Constructions :	linéaire 20 à 50 ans
Agencements :	linéaire 5 à 10 ans
Installations :	linéaire 5 à 10 ans
Matériel et outillage :	linéaire 3 à 5 ans
Matériel de transport :	linéaire 4 à 5 ans
Matériel informatique :	linéaire 3 à 5 ans
Mobiliers et matériel :	linéaire 3 à 10 ans

S'agissant de l'amortissement des constructions, les durées d'utilité de chaque actif sont appréciées en fonction de leurs caractéristiques propres.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement :

- Les titres de participation des sociétés non consolidées ;

La valeur brute des titres de participation des sociétés non consolidées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe, celle-ci tenant compte, notamment, de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

- Les créances rattachées à des participations non consolidées ;
- Les dépôts de garantie.

Stocks

Il s'agit essentiellement des stocks d'articles commercialisés par la filiale Livres et Objets du Monde dont l'inventaire est réalisé à la date de clôture, en fin d'exercice. Ils sont évalués selon la méthode PUMP. Le coût d'achat est composé du prix facturé par le fournisseur et des frais d'approche.

Les stocks obsolètes de livres à rotation lente font l'objet d'une dépréciation.

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur prix d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions de SICAV sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors droit d'entrée. Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. Toutefois, les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.

Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode « bilancielle » pour les différences temporaires existant entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs figurant au bilan.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale existe au sein du groupe, ce dernier étant considéré comme une entité fiscale.

Le périmètre d'intégration fiscale Voyageurs du monde intègre les entités suivantes : Voyageurs du Monde (entité intégrante), Comptoir des voyages, Destinations en direct, Livres et objets du monde, Voyageurs au Japon.

Les actifs d'impôt relatifs aux déficits reportables et aux amortissements réputés différés sur les années antérieures sont comptabilisés lorsque leur récupération sur une durée raisonnable est quasi-certaine.

Aucun impôt n'est provisionné au titre de la distribution éventuelle des réserves.

Comptabilisation des transactions libellées en devises

L'application du règlement ANC 2015-05 sur les instruments financiers a conduit la société à procéder de la façon suivante.

Les gains et pertes de changes latents résultant d'opérations non couvertes sont inclus en résultat d'exploitation. En procédant ainsi, le groupe reconnaît sur l'exercice l'écart de change généré sur les dépôts de l'exercice.

Les dettes en devises étant parfaitement couvertes à la clôture, un écart de conversion opposé est constaté par le mouvement d'un compte d'instrument financier.

Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'une opération de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan, sans faire l'objet d'une provision en cas de perte latente.

Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises.

Chiffre d'affaires

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est directement lié à la date de départ du client. Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice

suyant, est comptabilisée en produit constaté d'avance. Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les avantages accordés correspondant au parrainage ou à la réduction sur chaque voyage sont considérés comme une réduction sur vente. Chaque réduction est donc comptabilisée lors de la vente correspondante en diminution de celle-ci.

Le chiffre d'affaires inclut aussi les sur-commissions reçues des prestataires.

Marge brute

La marge brute est un agrégat du résultat d'exploitation. Cette marge est calculée par différence entre le chiffre d'affaires voyage défini ci-dessus et toutes les charges directes (coût d'achat des prestations voyage, commissions versées aux intermédiaires éventuels et charges de personnel des guides).

Résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Engagements hors bilan

La méthode préférentielle n'étant pas appliquée, les provisions pour indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisées mais figurent en engagements hors bilan (§ 8.14).

Les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- L'âge de départ à la retraite est arrêté à 67 ans,
- L'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- Conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Bloomberg de 0,77% au 31 décembre 2019,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,
- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
 - du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué depuis la clôture 2018 des seules démissions,
 - des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,

- l'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

A fin 2019, les engagements de retraite s'élèvent à 1 945 milliers d'euros contre 1 757 milliers d'euros fin 2018.

Les autres engagements hors bilan (reçus ou donnés) sont détaillés par nature dans la note 8.14.

5.1.1.2.7 Evolution du périmètre de consolidation

Les évolutions du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice 2019 sont les suivantes :

- Fusion de Destination Merveilles et Visages dans Allibert ;
- Cession de Mers et Voyages de Voyageurs du Monde à Terres d'Aventure ;
- Fusion de Mers et Voyages dans Terres d'Aventure ;
- Augmentation de capital chez Destinations en Direct de 1 200 K€, puis réduction de capital chez cette même société de 1 090 K€ ;
- Augmentation de capital chez Villa Bahia de 100 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde ;
- Augmentation de capital chez Voyageurs du Monde UK Limited de 1 361 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde ;
- Augmentation de capital chez Original Travel Company Limited de 1 361 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde UK Limited.

5.1.1.2.8 Notes relatives au bilan

Ecarts d'acquisition

Ecarts d'acquisition à l'actif

Consécutivement aux changements de réglementation mentionnées en note 6.1, les écarts d'acquisition à durée de vie non limitée ne sont plus amortis.

Les tableaux ci-dessous reflètent le détail des écarts d'acquisition au 31 décembre 2019 :

Valeurs brutes en milliers d'euros

Sociétés	Durée d'amortissement	31/12/2018	Variation	31/12/2019
Allibert	NA		92	92
Bahia	NA		9	9
Destination en Direct	NA		3	3
Erta Ale Developpement	NA	11 848		11 848
Terres d'Aventure (SVP)	NA	3 069	75	3 144
Terres d'Aventure	NA	70		70
Voyageurs d' Egypte	NA	1 529		1 529
Comptoir des Voyages SA	NA	899		899
Destination Merveilles	NA	92	(92)	0
Uniktour	NA	1 166		1 166
Nomade Aventure	NA	492		492
Chamina Sylva	NA	430		430
Maroc sur Mesure	NA	124		124
Mer et Voyages	NA	75	(75)	
Villa Nomade	NA	67		67
La Pèlerine	NA	270		270
KE Limited	NA	8 697	447	9 144
Mickeldore	NA	2 874	150	3 024
Loire Valley travel	NA	270		270
Voyageurs du monde UK / Original Travel	NA	7 298	166	7 464
TOTAL VALEURS BRUTES		39 270	775	40 045

*: NA= Non Amortissable

Amortissements et dépréciations en milliers d'euros

Sociétés	31/12/2018	Variation	31/12/2019
Erta Ale Developpement	623		623
Terres d'Aventure (SVP)	2 108	76	2 184
Terres d'Aventure	35		35
Voyageurs d'Egypte	1 529		1 529
Comptoir des Voyages SA	592		592
Destination Merveilles	20	(20)	0
Allibert		20	20
Uniktour	207		207
Nomade Aventure	492		492
Chamina Sylva	198		198
Maroc sur Mesure	125		125
Mer et Voyages	76	(76)	0
Villa Nomade	68		68
La Pèlerine	90		90
TOTAL AMORTISSEMENTS	6 163		6 163
MONTANT NET 31/12/2019	33 107	775	33 882

L'écart d'acquisition constaté chez Destination Merveilles a été reclassé chez Allibert en raison de l'opération de fusion intervenue au cours de l'exercice.

De même, l'écart d'acquisition constaté chez Mers et Voyages a été reclassé chez Terres d'Aventure en raison de l'opération de fusion intervenue au cours de l'exercice.

La variation des écarts d'acquisition relatifs aux entités Voyageurs du Monde UK, Original Travel Company Limited et KE Adventure Travel Limited est liée uniquement à la différence de conversion entre les deux exercices (variation du cours de change de la livre sterling).

La mise en œuvre de tests de dépréciation n'a pas conduit à constater d'amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition (Note 6.1 Ecart d'acquisition).

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2019 :

en milliers d'euros	31/12/2019			31/12/2018
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Licences, logiciels	12 850	(9 490)	3 361	2 891
Frais d'établissement	305	(173)	132	106
Droit au bail	2 211	(331)	1 880	1 704
Marques	15 285	(1 300)	13 985	13 977
Autres immo. Incorporelles	5 561	(3 569)	1 992	1 315
TOTAL	36 212	(14 863)	21 350	19 992

Le poste « Marques » comprend principalement les marques « Allibert Trekking » pour 9 millions d'euros, « Terres d'Aventure » pour 3 millions d'euros, « Nomade Aventure » pour 1,3 millions d'euros, « Voyageurs en Egypte » pour 1,3 millions d'euros, « Uniktour » pour 0,3 millions d'euros et GNGL pour 0,3 million d'euros. Compte tenu du contexte géopolitique en Egypte, la dépréciation de la marque « Voyageurs d'Egypte » a été maintenue.

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Montant brut	Amortissement & prov.	Montant net
31-déc-18	32 955	(12 962)	19 992
Entrée de périmètre			
Acquisitions (dotations)	3 155	(1 973)	1 182
(Cessions) reprises	(89)	89	
Reclassement	103	21	124
Différence de conversion	88	(37)	51
31-déc-19	36 212	(14 863)	21 350

Les investissements de l'exercice sont principalement relatifs à l'acquisition de logiciels et de licences informatiques pour Voyageurs du Monde (873 milliers d'euros), à l'acquisition de logiciels pour Terres d'Aventure (438 milliers d'euros), à l'acquisition de droits photos et de logiciels pour Comptoir des Voyages (422 milliers d'euros) ainsi que d'un droit au bail (164 milliers d'euros).

Les différences de conversion sont liées essentiellement à la variation du cours de change de la livre sterling contre l'euro entre les deux exercices, puis dans une moindre proportion à celle du dollar canadien.

Les autres variations n'appellent pas de commentaire particulier.

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations corporelles au 31 décembre 2019 :

en milliers d'euros	31/12/2019		31/12/2018	
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Terrains	308	0	308	301
Constructions	8 574	(5 020)	3 554	3 405
Inst. Techniques	3 869	(3 159)	710	851
Autres immo. corp.	32 656	(26 680)	5 977	6 051
Immo. en cours	456	0	456	361
Av & Acpte sur immo. corp	39	0	39	79
TOTAL	45 902	(34 859)	11 043	11 048

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Montant brut	Amortissement & prov.	Montant net
31-déc-18	44 016	(32 968)	11 048
Entrée de périmètre	0	0	0
Acquisitions (dotations)	2 438	(2 450)	(11)
(Cessions) reprises	(944)	876	(68)
Reclassement	(95)	(21)	(115)
Différence de conversion	486	(296)	190
31-déc-19	45 902	(34 859)	11 043

Les acquisitions proviennent essentiellement de travaux d'aménagement ou de rénovation d'agences ainsi que d'achat de matériel pour Voyageurs du Monde (453 milliers d'euros), pour Terres d'Aventure (442 milliers d'euros), pour Allibert Trekking (423 milliers d'euros), et pour Comptoir des Voyages (107 milliers d'euros).

Les différences de conversion sont liées essentiellement à la variation du cours de change de la livre sterling contre l'euro entre les deux exercices, puis dans une moindre proportion à celle du dollar canadien.

Titres de participation, créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations financières au 31 décembre 2019 :

en milliers d'euros	31/12/2019		31/12/2018	
	Montant brut	Amort. et provisions	Montant net	Montant net
Titres de participation non consolidés	600	(58)	542	389
Prêts et autres immo financières	2 115	(66)	2 049	1 983
TOTAL	2 715	(124)	2 591	2 372

Titres de participation :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Montant brut	600	400
Dépréciation	(58)	(11)
TOTAL	542	389

Les caractéristiques des principales sociétés non consolidées sont les suivantes (en milliers d'euros) :

	% de contrôle	% d'intérêt	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Capitaux propres	CA	Résultat net	Date des données publiées
Aventure Ecuador	40,00%	37,49%	1	(1)	0	32	NC	12	31/12/2018
Mountain World Travel *	60,00%	56,56%	9	(9)	0	(64)	n.s.	(15)	NC
Nocito	36,36%	34,07%	27		27	47	85	(0)	31/12/2017
OT Travel Company (UK)	60,00%	60,00%	363	(48)	315	51	2 844	0	31/12/2019
Carw att SAS	5,98%	5,98%	200		200	741	513	(475)	31/12/2019
TOTAL			600	(58)	542				

*sociétés sans activité, en cours de liquidation

Ces sociétés n'étant soit ni contrôlées par le Groupe, ni d'importance significative sont exclues du périmètre de consolidation.

Prêts et autres immobilisations financières :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Prêts aux filiales	2	3
Prêts au personnel	195	130
Dépôts et cautionnements	1 884	1 882
Autres immobilisations financières	34	34
Dépréciation	(66)	(66)
TOTAL	2 049	1 983

Les prêts aux filiales et participations sont constitués de prêts à des entités non consolidées.

Stock et en-cours

Le tableau ci-dessous reflète le détail des stocks et en-cours :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Montant brut	461	428
Dépréciation	(34)	(31)
TOTAL	427	397

Les stocks sont composés principalement des stocks de livres et articles de voyage de la librairie Livres et Objets du Monde.

Avances et acomptes versés

Le tableau ci-dessous reflète le détail des avances et acomptes versés :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Montant brut	639	580
Dépréciation	-	-
TOTAL	639	580

Les avances et acomptes correspondent aux montants versés aux fournisseurs de prestations de voyages pour lesquels les factures n'ont pas encore été reçues et d'autre part des acomptes sur prestations non fournies.

Créances d'exploitation, autres créances et comptes de régularisation

Les créances d'exploitation, autres créances et comptes de régularisation se répartissent et varient d'un exercice à l'autre comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
- Clients et comptes rattachés	87 637	77 318
- Provisions sur créances clients	(46)	(94)
Sous-total créances clients et cptes rattachés	87 591	77 224
- Organismes sociaux	166	104
- Etat	3 903	3 428
- Autres créances d'exploitation	3 282	3 949
- Créances diverses hors exploitation	1 406	1 289
- Impôts différés actif	1 235	1 124
- Dépréciation	0	0
- Charges constatées d'avance	33 681	30 985
Sous-total autres créances et cptes de régularisation	43 673	40 879
TOTAL CREANCES	131 264	118 103

Les comptes clients correspondent principalement aux factures émises par le Groupe pour des départs postérieurs à la date d'arrêté diminués des acomptes reçus des clients. Les autres créances d'exploitation correspondent principalement aux avoirs et remises reçus ou à obtenir.

L'ensemble de ces créances est recouvrable sur une durée inférieure à un an.

L'analyse des impôts différés est réalisée au § 9.4 de la présente annexe.

Les charges constatées d'avance comprennent les factures fournisseurs enregistrées par le Groupe pour des prestations dont la date de départ est postérieure à la date d'arrêté.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

La trésorerie est constituée des disponibilités et des équivalents de disponibilités dont les valeurs mobilières répondant aux critères. Elle est structurée comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Equivalents de trésorerie	3 656	1 064
Disponibilités	131 197	118 285
Trésorerie à l'actif	134 853	119 349
TRESORERIE NETTE	134 853	119 349

La variation du solde brut de trésorerie est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie.

La trésorerie du Groupe s'élève à 134,9 millions d'euros, soit une progression de 13,0% par rapport au 31 décembre 2018. Son évolution doit être étudiée en intégrant les éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie. Les placements réalisés dans des comptes à terme de grandes banques françaises (classés sous la rubrique « disponibilités »). Ils répondent donc à la définition de la trésorerie dans la mesure où ils ont une durée de liquidité de moins de 3 mois.

Capitaux propres consolidés

Composition du capital social

Le capital social de Voyageurs du Monde SA est composé de 3.691.510 actions de 1 euro au 31 décembre 2019 incluant 45 229 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

Plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés du Groupe

	Nomade Aventure	Comptoir des Voyages	EAD	Voyageurs UK	DED	EAD
Date d'autorisation par l'AG	12/06/2014	08/06/2016	02/06/2016	25/04/2018	29/05/2018	13/06/2019
Nombre total d'actions gratuites attribuées	666	945	21 528	10 000	4 000	7 000
Date effective d'attribution	12/06/2018	07/06/2018	02/06/2018	25/04/2019	29/05/2020	17/06/2020
Augmentation de capital potentielle	€666	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Conditions d'attribution	Maintien de la fonction des salariés dans l'entreprise à la date effective	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence de 2 ans	Présence d'un an
Montant de la charge comptabilisée sur la période		47	31	32		
Montant de la provision totale	88	112	75	95		

Capital potentiel et résultat par action

Calcul du résultat de base :

Le calcul du résultat net par action ordinaire est effectué en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires hors actions auto-détenues dans le contrat de liquidité en fin d'exercice, soit 3 691 510 actions moins 2 030 actions, soit 3 689 480 actions.

Calcul du résultat dilué :

En l'absence d'instruments financiers dont l'exercice occasionnerait une augmentation de capital, le calcul du résultat net dilué par action ordinaire est effectué de manière identique au calcul du résultat de base.

Provisions

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Prov.pour litiges	916	740
Prov.pour risques	304	345
Prov. pour charges	33	31
Sous-total provisions	1 253	1 116
Ecart d'acquisition négatifs, nets	124	124
Total provisions	1 377	1 240

Les provisions comprennent essentiellement des provisions pour litiges avec les clients (385 milliers d'euros), les fournisseurs (233 milliers d'euros), les salariés (144 milliers d'euros) et pour risques fournisseurs (206 milliers d'euros).

Les écarts d'acquisition négatifs sont relatifs aux plans d'attributions gratuites d'actions octroyés à des salariés d'EAD, de Comptoir des voyages, de Voyageurs UK et de Nomade Aventure.

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	
31-déc-18	1 240
Dotations	376
Reprises pour provisions devenues sans objet	(245)
Autres mouvements	1
Différence de conversion	7
31-déc-19	1 377

Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Comptes courants associés	26	24
Autres emprunts et dettes financières	8 814	11 041
TOTAL	8 840	11 065

Les principales variations des autres emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

en milliers d'euros	
31-déc-18	11 041
Augmentation	0
Variation de périmètre	0
Ecart de conversion	12
Remboursement d'emprunts	(2 239)
Reclassement	0
31-déc-19	8 814

Les principaux emprunts ont les caractéristiques suivantes :

En milliers d'euros	Empr. 1	Empr. 2
Solde au 31/12/2019	3 750	4 680
Devise	Euros	Euros
Partie à moins d'un an	1 154	1 069
Partie de 1 à 5 ans	2 596	3 611
Partie au-delà de 5 ans		
Taux d'intérêt	Variable (swappé)	Fixe

Dettes d'exploitation, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation et autres dettes se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Avances et acomptes reçus	522	543
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 152	27 731
- Dettes sociales	17 017	16 997
- Dettes fiscales	2 766	2 475
- Autres dettes d'exploitation	3 306	3 417
- Dettes sur immobilisations	372	323
- Autres dettes	2 129	2 284
- Produits constatés d'avance	156 272	136 623
- Ecart de conversion passif	58	59
Sous-total autres dettes et comptes de régularisation	181 921	162 177
TOTAL DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	211 595	190 451

Les produits constatés d'avance, en progression de +14,4%, correspondent aux prestations facturées pour un départ postérieur à la date d'arrêté. Leur montant est donc fonction de l'importance du carnet de commande en date d'arrêté et donc par voie de conséquence de la date de fin de période comptable.

L'ensemble des dettes a une échéance inférieure à un an.

Instruments financiers

Le Groupe utilise des contrats d'achats à terme de devises (de dollars essentiellement) contre euros pour couvrir ses futurs achats de prestations de voyage libellées en devise. Les couvertures sont réalisées et ajustées régulièrement sur la base du carnet de commande analysé périodiquement.

Le portefeuille d'instruments financiers est le suivant :

	2019		2018		2017	
	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise
Achats à terme dollars	26 221	0,8451	24 036	0,8549	23 371	0,8561
Achats à terme autres devises	13 595	N/A	11 176	N/A	10 973	N/A
Vente à terme devises	310	N/A	461	N/A	-	-

Par ailleurs, en contrepartie de l'obtention d'un prêt d'un montant de 7.500.000 € à taux variable, Voyageurs du Monde a réalisé une opération de swap de taux dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de commencement	28/01/2016
Date d'échéance trimestrielle	20 du 1 ^{er} mois de chaque trimestre
Date d'échéance finale	05/01/2023
Montant nominal de référence	7.500 K€
Montant notionnel au 31/12/2019	3.750 K€
Taux garanti	0,43 %
	EURIBOR 3M
Taux de référence	0,43 %
Taux payé	0%, si EURIBOR 3M < 0%
Taux reçu	EURIBOR 3M, si > 0%

En application du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de couverture est reconnu, de manière symétrique, en charge financière au même rythme que les flux d'intérêts générés par l'emprunt couvert.

Autres engagements hors bilan

Engagements donnés

Ils se répartissent et varient d'un exercice à l'autre comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
- Cautions données (1)	10 338	9 846
- Nantissement sur comptes à terme (2)	16 000	16 000
- Lettres de garantie fournisseurs	238	237
- Contrats d'affrètement aérien	320	320
- Indemnités de départ à la retraite (3)	1 945	1 757
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	28 841	28 160

(4) Les cautions données correspondent principalement aux cautions données par Voyageurs du Monde au bénéfice de certaines filiales du Groupe, notamment aux filiales anglaises au profit de la Civil Aviation Authority.

(5) Le nantissement sur comptes à terme a été donné par plusieurs société du Groupe à ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV en contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages

(6) Le calcul des indemnités de départ à la retraite est expliqué en note 6.14.

Engagements reçus

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- De l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- De l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros).

La société Uniktour dispose aussi d'une ligne de crédit d'un montant de 50 000 CAD (35 milliers d'euros).

Engagements réciproques

Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1er janvier 2023. Concomitamment Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put) exerçable symétriquement. En outre, Voyageurs du Monde a accordé aux vendeurs des promesses d'achat d'une partie des titres qu'elle ne détient pas exerçables entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2023. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des deux exercices précédents les levées d'option.

Voyageurs du Monde a également octroyé aux actionnaires minoritaires de Voyageurs du Monde UK une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2020 ou au 31/12/2021. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2021 ou au 31/12/2022. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

5.1.1.2.9 Notes relatives au compte de résultat

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation comparatif se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Chiffres d'affaires	487 463	465 927
Coûts des prestations vendues	(343 893)	(327 354)
Marge brute	143 570	138 573
<i>Taux de marge brute</i>	29,45%	29,74%
Autres produits d'exploitation	1 655	1 305
Services extérieurs	(34 642)	(32 557)
Charges de personnel	(73 855)	(70 206)
Autres charges d'exploitation	(301)	(387)
Impôts et taxes	(2 854)	(3 061)
Sous-total charges d'exploitation hors amortissements et provisions	(111 653)	(106 211)
EBITDA *	33 573	33 668
<i>Dotations aux amortissements d'exploitation (net)</i>	(4 422)	(3 875)
<i>Dotations aux provisions d'exploitation</i>	(420)	(399)
<i>Reprise de provisions d'exploitation</i>	349	865
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(4 493)	(3 409)
Sous-total charges d'exploitation	(116 146)	(109 619)
RESULTAT D'EXPLOITATION ou EBIT	29 080	30 259

* EBITDA : Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization : équivalent de l'EBE

Le résultat d'exploitation est en diminution de 1,2 millions d'euros au 31 décembre 2019, les charges d'exploitation augmentant de façon plus significative que la hausse de la marge brute.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé d'un montant de 487,5 millions d'euros est en augmentation de +4,6% par rapport à l'exercice précédent.

Les deux principales activités du Groupe progressent de la façon suivante :

- le « Voyage sur mesure » affiche une hausse de 3,5%
- le « Voyage d'Aventure » est en progression de 6,6%

Marge brute

La marge brute est stable, passant de 29,74% en 2018 à 29,45% en 2019.

Services extérieurs

Les services extérieurs, à 34,6 millions d'euros, sont en progression de +6,4% par rapport à 2018.

Charges de personnel

Les charges de personnel augmentent de 5,2% et s'élèvent à 73,9 millions d'euros en 2019 sous l'effet des créations de postes intervenues au cours de l'exercice.

EBITDA

L'EBITDA s'établit à 33,6 millions d'euros, et reste stable par rapport à 2018 (-0,3%), du fait de l'augmentation des charges d'exploitation hors dotations nettes (+5,1%), et notamment des services extérieurs et des charges de personnel.

Dotations nettes aux amortissements et provisions

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Dotation nette aux amortissements	4 422	3 875
Dotation nette aux provisions	70	(466)
Total dotation nette des reprises	4 493	3 409

La dotation nette aux amortissements et provisions augmente de 1,1 millions d'euros en 2019 sous l'effet :

- De l'augmentation des dotations aux amortissements sur immobilisations (+0,55 millions d'euros), notamment chez Voyageurs du Monde, Allibert, Comptoir des Voyages et Terres d'Aventure, en lien avec les investissements réalisés dans le cadre de la stratégie de déploiement des outils informatiques au sein du Groupe ;
- Des reprises de provisions constatées en 2018, notamment chez Voyageurs du Monde, soit une variation de +0,54 millions d'euros entre les deux exercices.

EBIT

Sous l'effet des éléments précédemment énoncés, l'EBIT est en diminution, à 29,1 millions d'euros, en baisse de 3,9% par rapport à 2018.

Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
- Revenus nets sur valeurs mob.de placement	118	246
- Autres produits et charges financiers	239	350
- Charges et produits d'intérêt	(117)	(150)
- Profits / Pertes de change	(15)	(60)
- Dotations et reprises aux prov. & amort.	(46)	56
TOTAL	180	442

Le résultat financier n'appelle pas de remarque particulière.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
- Opérations de gestion	13	(219)
- Opérations en capital	(6)	32
- Reprises et dotations sur provisions et amortissements	54	39
TOTAL	61	(148)

Le résultat exceptionnel n'appelle pas de commentaire particulier.

Analyse de l'impôt

Les tableaux ci-dessous reflètent le détail des impôts au 31 décembre 2019 :

Charge d'impôt de l'exercice

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Impôt exigible	(8 964)	(9 334)
Impôt de distribution	27	346
Impôt différé	135	129
Total impôt sur les résultats comptabilisé	(8 802)	(8 860)
Résultat avant impôt	29 321	30 553
Charge d'impôt du groupe	(8 802)	(8 860)
Taux facial d'impôt du groupe rapporté au résultat courant en %	30,02%	29,00%

Le taux facial d'impôt est stable sur la période (30% contre 29% en 2018). L'écart entre le taux théorique de 31 % et le taux facial est principalement dû aux crédits d'impôts sur certaines filiales.

La preuve d'impôts peut s'analyser ainsi :

TAXPROOF 31 12 2019 Voyageurs du Monde- 12 mois de flux (En milliers d'euros)	31/12/2019
Résultat net des entreprises intégrées	20 529
Charge ou produit d'impôt sur les résultats	- 8 802
Résultat avant impôt	29 321
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	31,00%
Charge d'impôt théorique	- 9 090
Incidence des :	
- Différences permanentes	- 276
- Effet du différentiel de taux	248
- QP de frais de dividendes	- 462
- Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux	- 250
- Activation de déficits reportables antérieurement non activés	
- Crédits d'impôts	1 092
- Effet de l'impôt taux réduit et retenue à la source	- 65
Charge d'impôt effectivement constatée	- 8 802
Taux d'impôt effectif (%)	-30,02%

Intégration fiscale

Le Groupe est composé d'un Groupe d'Intégration Fiscale au 31 décembre 2019, dont la société intégrante est Voyageurs du Monde. Le Groupe d'Intégration Fiscale ayant pour société intégrante Erta Ale Développement a été dissout au 1^{er} janvier 2019.

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés par catégorie

Montant net par catégorie (en milliers d'euros)	31/12/2019		31/12/2018	
	I.D. Actif	I.D. Passif	I.D. Actif	I.D. Passif
Sur différences temporaires	1 149	0	1 124	0
Sur reports fiscaux déficitaires	86	0	0	0
TOTAL	1 235	0	1 124	0

Au 31 décembre 2019 comme au 31 décembre 2018, les différences temporaires dégagent uniquement des impôts différés actifs.

Des impôts différés sont constatés sur les déficits des filiales dont le résultat, sauf événement imprévisible, sera bénéficiaire. En l'absence de dettes ou de créances d'impôts supérieures à 12 mois, les taux retenus pour le calcul des impôts différés sont de 31% pour les filiales françaises et le taux d'impôt local pour les sociétés étrangères.

Les déficits reportables non activés s'élèvent à 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

5.1.1.2.10 Autres informations

Informations sectorielles

Les deux secteurs d'activité principaux du Groupe sont la vente de Voyages sur Mesure et la vente de Circuits d'Aventure. Chaque filiale est rattachée à son secteur dominant.

Au 31 décembre 2019, la répartition par secteur s'établit comme suit :

en milliers d'euros	Filiales à dominante Voyages sur Mesure	Filiales à dominante Circuits Aventure	Divers	Total
Chiffre d'affaires	310 422	175 697	1 344	487 463
Résultat d'exploitation	17 503	10 808	768	29 080
Immobilisations incorp. et corp.	15 643	18 049	1	33 693

Au 31 décembre 2018, la répartition par secteur s'établissait de la manière suivante :

en milliers d'euros	Filiales à dominante Voyages sur Mesure	Filiales à dominante Circuits Aventure	Divers	Total
Chiffre d'affaires	300 017	164 806	1 104	465 927
Résultat d'exploitation	19 317	10 705	238	30 259
Immobilisations incorp. et corp.	13 841	17 197	2	31 040

Effectif moyen du Groupe

Il se décompose comme suit :

	2019		2018	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
TOTAL	448	961	442	899

Au total, les effectifs moyens du Groupe passent 1 341 en 2018 à 1 409 en 2019, soit une augmentation de +5,1% sur l'exercice.

Commentaires relatifs au tableau des flux de trésorerie

Le détail des grandes rubriques de la variation du besoin en fonds de roulement s'établit comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Stocks et en-cours	(18)	(64)
Créances d'exploitation	(8 964)	(7 162)
Dettes d'exploitation	1 287	3 550
Charges constatées d'avance	(2 499)	(2 816)
Produits constatés d'avance	20 058	13 442
Autres créances et autres dettes diverses	(988)	312
Variation du besoin en fonds de roulement	8 876	7 263

La nature de l'activité du Groupe dégage structurellement une ressource en fonds de roulement. En effet, le versement systématique d'un acompte par le client avant son départ génère un excédent de trésorerie. Le niveau de cette ressource en fonds de roulement au 31 décembre est dépendant du niveau des prestations facturées pour des départs sur l'exercice suivant. Celui-ci se traduit dans le montant des produits constatés d'avance en fin d'exercice.

En 2019, les produits constatés d'avance ont fortement augmenté (+19,6 millions d'euros) générant une ressource en fonds de roulement. Cette augmentation du carnet de commandes explique l'augmentation des créances clients (+10,4 millions d'euros) qui génère un besoin en fonds de roulement. L'augmentation des charges constatées d'avance (+2,7 millions d'euros) ainsi que l'augmentation des dettes fournisseurs (+1,4 millions d'euros) ont une incidence nette faible sur la variation du besoin en fonds de roulement (+1,6 millions d'euros). En conséquence de ces mouvements, la ressource en fonds de roulement est de 8,9 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Incidence des variations de périmètre

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Prix d'achat titres de participation	(227)	(7 764)
Trésorerie acquise		791
Cession des titres de participation		
Annulation actions propres		(126)
31-déc-19	(227)	(7 099)

En 2019, l'incidence des variations de périmètre provient :

- Des augmentations de capital successivement chez Voyageurs du monde UK et Original Travel Company Limited pour 224 milliers d'euros ;
- De l'ajustement des frais d'acquisition de Mickledore Travel Limited pour 2 milliers d'euros.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour le Groupe Voyageurs du Monde s'élève à 356 milliers d'euros pour l'exercice 2019 contre 355 milliers d'euros pour l'exercice 2018.

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leurs fonctions s'élèvent à 1 103 milliers d'euros.

Evénements post-clôture

Crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus

Comme indiqué dans les faits significatifs, l'apparition de l'épidémie de COVID-19 renforce les incertitudes du contexte économique global et des marchés, et a très fortement perturbé l'activité du Groupe depuis le mois de mars dernier.

Dans un premier temps, le Groupe a organisé le rapatriement de centaines de clients en vue de la fermeture des frontières et de l'arrêt du trafic aérien. Depuis, les équipes des sociétés du Groupe se sont employées à reporter les voyages des clients prévus pour la période de mi-mars à fin mai. Ces reports ont été rendus possible par l'ordonnance gouvernementale du 25 mars 2020 qui permet aux professionnels du voyage de reporter les voyages de leurs clients à une date ultérieure et de proposer un avoir valable 18 mois, en lieu et place d'un remboursement. Cet aménagement réglementaire important, permet au Groupe de conserver les revenus issus des ventes faites à l'automne dernier et au début de l'année 2020 (271M€ au total) ainsi que la trésorerie qui en est directement issue.

La forte baisse d'activité a contraint le Groupe à placer les salariés en activité (chômage) partielle à des niveaux différents selon les équipes, afin de bénéficier des aides gouvernementales en la matière. Tous les investissements ont été gelés et de très importantes réductions budgétaires ont été mises en œuvre pour faire face à cette situation inédite. Parallèlement, toutes les mesures nécessaires de reports d'échéances ont été prises sur le plan fiscal, social et contractuel. Dans ce contexte, les dirigeants ont eux aussi, réduit très sensiblement leur rémunération et renoncé à leur bonus 2019.

Dans ce contexte, le conseil d'administration a de son côté décidé de renoncer à proposer le versement de jetons de présence (rémunération aux administrateurs) et proposera à l'Assemblée Générale de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2019.

Un risque subsiste sur les avances faites aux compagnies aériennes et aux prestataires voyages pour des voyages futurs. Le Groupe s'emploie à obtenir les remboursements des compagnies aériennes sur les billets émis pour des vols non opérés et à s'assurer de la continuité d'exploitation de ses partenaires à destination. Conformément aux recommandations de l'ANC, après consultation des services de l'AMF, et malgré l'existence de risques sur ces prestations payées d'avance (défaillance possible de certains prestataires ou modifications tarifaires entraînant des ajustements suite aux reports), les actifs et les passifs, de même que les produits et les charges mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 ont été comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Au 31 décembre 2019, les charges constatées d'avance du Groupe s'élevaient à 33,7 millions d'euros, dont 11 millions d'euros au titre de voyages postérieurs au 1er avril 2020.

La crise du COVID-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation du groupe et sa trésorerie.

Evolution du périmètre de consolidation

Début 2020, Voyageurs du Monde a renforcé sa participation dans la société Voyageurs du Monde UK (holding d'Original Travel Company Limited) à hauteur de 21,4%, portant ainsi son pourcentage d'intérêt à 86,63%.

5.2 INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES

Non applicable

5.3 AUDIT DES INFORMATIONS FINANCIERES ANNUELLES

5.3.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société VOYAGEURS DU MONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VOYAGEURS DU MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note 6.11 « Chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et principes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires.
Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes aux comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;
- Les écarts d'acquisition dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2020 s'établit à 36.286 milliers d'euros, et les marques dont le montant net s'élève à 13.966 milliers d'euros, tel qu'il est présenté dans le tableau de la note 8.2 détaillant les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 6.1 « Ecart d'acquisition » et 6.3 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés.
Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 6.1 « Ecart d'acquisition » et 6.3 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à

l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 15 avril 2021

Neuilly sur Seine, le 15 avril 2021

KPMG S.A.

Grant Thornton

Vincent de Becquevort
Associé

Vianney Martin
Associé

5.3.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Voyageurs du Monde S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Voyageurs du Monde S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 22 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- La note 6.11 « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et principes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires dont le fait générateur est la date du départ du client qui justifie la comptabilisation de produits constatés d'avance et, de manière symétrique, la constatation de charges constatées d'avance. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes aux comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;
- Les écarts d'acquisition et les marques, dont les montants nets figurant au bilan du 31 décembre 2019 s'établissent respectivement à milliers d'€.33 882, et milliers d'€ 13 985 ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 6.1 « Ecart d'acquisition » et 6.3 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 6.1 « Ecart d'acquisition » et 6.3 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion arrêté le 22 avril 2020 du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Déclaration consolidée de performance extra-financière

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 28 avril 2020

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2020

Vincent de Becquevort
Associé

Vianney Martin
Associé

5.4 INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE

La Société utilise la marge brute et l'EBITDA pour mesurer sa performance. La marge brute correspond à la différence entre le chiffre d'affaires publié et le coût des prestations vendues (achats activité voyages, salaires et charges sociales des accompagnateurs). L'EBITDA est égal au résultat d'exploitation avant les dotations aux amortissements et provisions, tel que présenté en lecture directe dans les chiffres clefs de la section 2.5.

5.5 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'EMETTEUR

Se référer à la section 2.1.5 du présent Document d'enregistrement qui reprennent les changements significatifs intervenus depuis la dernière clôture du 31 décembre 2020.

5.6 POLITIQUE EN MATIERE DE DIVIDENDE

Le Groupe n'a pas de politique en matière de dividende. L'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la Société du 10 juin 2021 a décidé de ne pas verser de dividende en 2021 au titre de l'exercice 2020.

Au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%
Dividende global	7.383.020,00 €	9.228.775,00 €	/
Dividende par action	2 €	2,50 €	/
Capital social à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire	3.691.510 euros 1 euro de nominal	3.691.510 euros 1 euro de nominal	N/A
Nombre d'actions composant le capital	3.691.510 ^(a)	3.691.510 ^(b)	N/A

^(a) dont 2.218 actions détenues par la Société

^(b) dont 155 actions détenues par la Société

5.7 INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA

Non applicable

6. INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIONNAIRES ET AUX DETENTEURS DE VALEURS MOBILIERES

6.1 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

6.1.1 Répartition du capital et des droits de vote

A la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement :

	Sur une base non diluée				Sur une base diluée (1)				Sur une base diluée (2)			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Avantage	2 556 481	69,25%	5 112 962	80,52%	2 556 481	55,89%	5 112 962	70,70%	2 556 481	53,52%	5 112 962	68,77%
Certares	-	0,00%	-	0,00%	764 705	16,72%	764 705	10,57%	940 490	19,69%	940 490	12,65%
Crédit Mutuel Equity SCR	-	0,00%	-	0,00%	70 588	1,54%	70 588	0,98%	86 814	1,82%	86 814	1,17%
Bpifrance	-	0,00%	-	0,00%	47 058	1,03%	47 058	0,65%	57 875	1,21%	57 875	0,78%
Salariés (incl. FPCE)	25 968	0,70%	45 338	0,71%	25 968	0,57%	45 338	0,63%	25 968	0,54%	45 338	0,61%
Flottant	1 109 061	30,04%	1 191 376	18,76%	1 109 061	24,25%	1 191 376	16,47%	1 109 061	23,22%	1 191 376	16,02%
Total	3 691 510	100%	6 349 676	100%	4 573 861	100%	7 232 027	100%	4 776 689	100%	7 434 855	100%

Notes : (1) Sur la base d'un capital dilué, tenant compte des actions nouvelles à provenir de la conversion des Obligations Réservées à la date d'émission. (2) Sur la base d'un capital dilué, tenant compte du nombre maximum d'actions nouvelles de la Société pouvant être émises par conversion des Obligations Réservées à leur date d'échéance, tenant compte des intérêts capitalisés.

Il est rappelé que les modalités des Obligations Réservées sont décrites à la section 2.1.5. Par ailleurs, les droits de vote attachés aux actions, en particulier les droits de vote double, sont décrits à la section 6.1.2

A la connaissance de la Société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert plus de 5% du capital ou des droits de vote.

6.1.2 Droit de vote

Chaque action donne droit à un droit de vote. Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, sera attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins, au nom du même actionnaire.

6.1.3 Contrôle de la Société. Nature de ce contrôle et mesures prises en vue d'éviter qu'il ne soit exercé de manière abusive.

La société est contrôlée par la société Avantage, société anonyme dont le siège social est situé 55, rue Sainte-Anne, 75002 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris et dont le numéro unique d'identification est le 842 463 127, comme indiqué à la section 6.1.1.

Suite à l'émission des Obligations Réservées décrite à la section 2.1.5, les Fondateurs¹ d'Avantage conserveront le contrôle d'Avantage en détenant 62,67% de ses droits de vote et 23,03% du capital sur une base entièrement diluée au terme des Obligations Réservées (7 ans), étant rappelé que les Fondateurs détenaient préalablement 55,82% du capital social et des droits de vote d'Avantage. Sur ces bases, le détail de la répartition du capital d'Avantage est présenté ci-dessous :

Répartition du capital et des droits de vote de la société Avantage	Sur une base entièrement diluée (1)	
	% du capital	% des droits de vote
Fondateurs	23,03%	62,67%
Managers	0,20%	0,28%
BNP Paribas Développement SA	1,46%	2,01%
Nov Tourisme (Montefiore)	4,10%	0,00%
Crédit Mutuel Equity SCR et FPCI Kairos Alpha	33,13%	30,26%
Bpifrance	10,92%	4,78%
Certares	27,16%	0,00%
Total	100,00%	100,00%

Note : (1) sur une base diluée des actions à provenir de la conversion des obligations convertibles émises le 30 avril 2021 par la société Avantage.

Les mesures prises pour éviter que le contrôle ne soit exercé de manière abusive sont les suivantes :

- Le conseil d'administration est composé de 12 membres ;
- Par ailleurs, il a été formé un collège de censeur siégeant au conseil d'administration, avec simple voix consultative, lequel est composé de représentants des actionnaires minoritaires de la Société, assurant ainsi l'équilibre des intérêts.
- De plus, l'éclatement de l'actionariat de la Société y contribue également avec la fois des personnes physiques (y inclus les dirigeants et entités rattachées) et des actionnaires financiers (structures privées (Crédit Mutuel Equity...) et institutionnelles (Bpifrance)).

¹ « Les Fondateurs » : MM. Jean-François Rial, Alain Capestan, Lionel Habasque, Frédéric Moulin et Loic Minvielle, (en ce compris les membres du groupe familial de certains fondateurs), actionnaires d'Avantage, agissent de concert.

6.1.4 Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner ou empêcher un changement de contrôle qui s'exerce sur lui

Aucun élément particulier de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la Société ne pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

6.2 PROCEDURES JUDICIAIRES OU ARBITRAGES

A la connaissance de la Société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas et n'existait pas au cours des douze derniers mois de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage (y compris les procédures en cours ou menaces de procédure dont la Société a connaissance) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

6.3 CONFLITS D'INTERET AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GENERALE

A la connaissance de la Société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs de l'un des mandataires sociaux à l'égard de la Société et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des avenants à des conventions préexistantes et déjà autorisées ont été conclues avec des parties liées et ont été soumises pour approbation à l'Assemblée générale du 10 juin 2021.

Convention de prestations de services du 17 octobre 2019 entre la Société et la société HALL ECOLOGIC

- Nature de la convention : Prestations de services de mise à disposition d'un chef de projet spécialisé dans les orientations dans le domaine écologique, fournies par Voyageurs du Monde au profit de la société Hall Ecologic

Résiliation anticipée de la convention, en raison du contexte exceptionnel lié au Covid 19, avec une prise d'effet au 1er mars 2020.

- Personnes concernée : M. Jean-François Rial est administrateur et Directeur Général de Voyageurs du Monde (prestataire) et Président de Hall Ecologic (bénéficiaire)

- Modalités : Avenant de résiliation signé en date du 23 avril 2020.

Au titre de l'exercice 2020, le montant facturé s'est élevé à 4 365 euros HT.

Contrat de licence et de prestations associés conclu le 16 septembre 2019 entre la Société et Original Travel Company – OTC (bénéficiaire)

- Nature de la convention : concession d'une licence d'utilisation d'applicatifs logiciels de Voyageurs du Monde et des prestations de services associées à sa filiale, Original Travel Company – OTC

Avenant n°1 du 18 décembre 2020 à l'effet de décaler la date de livraison par la Société des applicatifs logiciels au profit d'OTC, sans impact financier pour la Société par rapport aux termes et conditions du contrat initialement convenu, en raison du contexte exceptionnel lié au Covid 19.

- Personnes concernées : MM. Alain Capestan et Jean-François RIAL sont à la fois administrateur du concessionnaire de licence et fournisseur des prestations (Voyageurs du Monde) et du bénéficiaire (OTC)
- Modalités : Etalement du calendrier d'exécution des prestations de services prévues au contrat. En 2020, le montant facturé sur l'exercice s'est élevé à 65.833 euros.

Contrat de prêt (loan note) consenti en janvier 2017, par la Société à Voyageurs du Monde UK Ltd, d'un montant de 716.240 £ (amendé par un avenant n°1 du 18 décembre 2017)

- Nature de la convention : Prêt (loan notes) octroyé par Voyageurs du Monde au profit de Honeymoon Holdco Limited (renommée Voyageurs du Monde UK) pour un montant en principal de 716.240 £ en vue de financer pour partie l'achat de la société Original Travel Company Limited. Avenant n°2 du 20 décembre 2020, à l'effet de décaler l'échéancier de remboursement en raison du contexte exceptionnel lié au Covid 19.
- Personnes concernées : MM. Alain Capestan et Jean-François Rial sont à la fois administrateur chez le prêteur (Voyageurs du Monde) et l'emprunteur (Voyageurs du Monde UK Limited).
- Modalités : Décalage de l'échéancier de remboursement, avec (i) une suspension des remboursements sur 2021 et 2022, reprenant au 1er juillet 2023, ce qui reporte la fin du prêt (échéance finale) au 1er juillet 2026, et (ii) un report de paiement des intérêts courus pour la période du 31 décembre 2019 au 30 juin 2023 au 1er juillet 2023. Le montant restant dû à la clôture de l'exercice s'élève à 543 089,37€ (dont 531.138,31 euros en principal et 11.951,06 euros en intérêts).

Au cours de l'exercice clôturant au 31 décembre 2020 s'est également poursuivie l'exécution des conventions suivantes, non modifiées en 2020 et déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs :

Convention d'impulsion stratégique du 28 août 2013 entre votre Société et AVANTAGE (377 754 882 RCS PARIS) (autorisation du Conseil d'Administration du 27 août 2013) modifiée par Avenant n°1 du 17 mai 2016 et Avenant n°2 du 18 avril 2019 (autorisation du CA du 17 avril 2019), étant précisé que cette convention a été transférée à Avantage (842 463 127 RCS PARIS) suite à la fusion par absorption de AVANTAGE (377 754 882 RCS PARIS) intervenue le 21 décembre 2018

- Personnes concernées : MM. Alain Capestan, Lionel Habasque, Jean-François Rial, Loic Minvielle, Frédéric Moulin et Eric Bismuth sont à la fois administrateurs du fournisseur des prestations d'impulsion stratégique (Avantage) et du bénéficiaire (Voyageurs du Monde)
- Nature et objet : La convention d'impulsion stratégique prévoit la fourniture par Avantage de prestations d'assistance stratégique et de développement à votre Société.
- Modalités : La rémunération est assise sur la performance de votre Société à hauteur de 4,1 % du résultat courant avant impôt (hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 2% du chiffre d'affaires et est versée chaque année N sur la base des comptes annuels N-1. Au cours de l'exercice 2020, aucune rémunération variable n'a été facturée en l'absence d'atteinte du niveau de résultat courant requis.

Convention de financement par la Société de la Fondation d'entreprise Insolite Bâtitseur Philippe Romero

- Personnes concernées : MM. Alain Capestan, Lionel Habasque, Jean-François Rial, Loic Minvielle et Frédéric Moulin sont à la fois membre du Conseil d'administration Voyageurs du Monde et de la Fondation
- Nature et objet : Contribution financière annuelle de la Société, en qualité de membre, à la Fondation d'entreprise Insolite Bâtitseur Philippe Romero.
- Modalités : En 2020, la contribution financière prise en compte a été de s'est élevée à 14.000 euros, soit 1/5ème du versement de l'engagement de l'engagement pluriannuel statutaire de 70.000 euros au titre des 5 ans de prorogation de la Fondation.

6.4.1 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice 2020

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

VOYAGEURS DU MONDE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société VOYAGEURS DU MONDE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration en date du 31 mars 2020.

Conclusion d'un avenant n°1 à la convention de prestations de services en date du 17 octobre 2019 entre votre Société et la société HALL ECOLOGIC

- Personnes concernées : M. Jean-François Rial, administrateur
- Nature et objet
Résiliation anticipée de la convention, en raison du contexte exceptionnel lié au Covid 19, avec une prise d'effet au 1^{er} mars 2020.
- Modalités
Avenant signé en date du 23 avril 2020.
Au titre de l'exercice 2020, le montant facturé s'est élevé à 4 365 euros HT.

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration en date du 18 décembre 2020.

Conclusion d'un avenant n°1 en date du 18 décembre 2020 au contrat de licence et de prestations associés conclu le 16 septembre 2019 entre votre Société et Original Travel Company – OTC (bénéficiaire)

- Personnes concernées : M. Alain Capestan, administrateur
M. Jean-François Rial, administrateur
- Nature et objet
Décalage de la date de livraison par la Société des applicatifs logiciels au profit d'OTC, sans impact financier pour la Société par rapport aux termes et conditions du contrat initialement convenu, en raison du contexte exceptionnel lié au Covid 19.
- Modalités
Étalement du calendrier d'exécution
En 2020, le montant facturé sur l'exercice s'est élevé à 65.833 euros.

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration en date du 18 décembre 2020.

Conclusion d'un avenant n°2 du 20 décembre 2020 au contrat de prêt (loan note) consenti en janvier 2017, par votre Société à Voyageurs du Monde UK Ltd, d'un montant de 716.240 £, tel qu'amendé par un avenant n°1 du 18 décembre 2017

- Personnes concernées : M. Alain Capestan, administrateur
M. Jean-François Rial, administrateur
- Nature et objet

Décalage de l'échéancier de remboursement en raison du contexte exceptionnel lié au Covid 19.

- Modalités

Décalage de l'échéancier de remboursement, avec (i) une suspension des remboursements sur 2021 et 2022, reprenant au 1^{er} juillet 2023, ce qui reporte la fin du prêt (échéance finale) au 1^{er} juillet 2026, et (ii) un report de paiement des intérêts courus pour la période du 31 décembre 2019 au 30 juin 2023 au 1^{er} juillet 2023.

Le montant restant dû à la clôture de l'exercice s'élève à 543 089,37€ (dont 531. 138,31 euros en principal et 11.951,06 euros en intérêts).

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'impulsion stratégique du 28 août 2013 entre votre Société et AVANTAGE (377 754 882 RCS PARIS) (autorisation du Conseil d'Administration du 27 août 2013) modifiée par Avenant n°1 du 17 mai 2016 et Avenant n°2 du 18 avril 2019 (autorisation du CA du 17 avril 2019), étant précisé que cette convention a été transférée à Avantage (842 463 127 RCS PARIS) suite à la fusion par absorption de AVANTAGE (377 754 882 RCS PARIS) intervenue le 21 décembre 2018

- Personnes concernées : M. Alain Capestan, administrateur
M. Lionel Habasque, administrateur
M. Jean-François Rial, administrateur
M. Loic Minvielle, administrateur
M. Frédéric Moulin, administrateur
M. Eric Bismuth, administrateur
Avantage, administrateur

- Nature et objet

La convention d'impulsion stratégique prévoit la fourniture par Avantage de prestations d'assistance stratégique et de développement à votre Société.

- Modalités

La rémunération est assise sur la performance de votre Société à hauteur de 4,1 % du résultat courant avant impôt (hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 2% du chiffre d'affaires et est versée chaque année N sur la base des comptes annuels N-1.

Au cours de l'exercice 2020, aucune rémunération variable n'a été facturée en l'absence d'atteinte du niveau de résultat courant requis.

Avenant à la convention de financement par la Société de la Fondation d'entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero

- Personnes concernées : M. Alain Capestan, administrateur
M. Lionel Habasque, administrateur
M. Jean-François Rial, administrateur

M. Loic Minvielle, administrateur
M. Frédéric Moulin, administrateur

- Nature et objet
Contribution financière annuelle de la Société à la Fondation d'entreprise Insolites Bâtisseurs Philippe Romero.
- Modalités
En 2020, la contribution financière prise en compte a été de s'est élevée à 14.000 euros, soit 1/5ème du versement de l'engagement de l'engagement pluriannuel statutaire de 70.000 euros au titre des 5 ans de prorogation de la Fondation.

Prêt entre votre Société (prêteur) et Honeymoon Holdco Limited (renommée Voyageurs du Monde UK Limited) (emprunteur) (autorisation du Conseil d'administration du 30 novembre 2016) modifié par avenant (autorisation du Conseil d'administration du 18 décembre 2017)

- Personnes concernées : M. Alain Capestan, administrateur
M. Jean-François Rial, administrateur
- Nature et objet
Prêt (loan notes) octroyé par Voyageurs du Monde au profit de Honeymoon Holdco Limited (renommée Voyageurs du Monde UK) pour un montant en principal de 716.240 £ en vue de financer pour partie l'achat de la société Original Travel Company Limited.
- Modalités
Il s'agit d'un prêt à échéance du 1^{er} juillet 2024. Il est rémunéré au taux fixe de 2 % l'an correspondant aux conditions de marché.
Le montant restant dû à la clôture de l'exercice s'élève à 543 089,37€ (dont 531. 138,31 euros en principal et 11.951,06 euros en intérêts).

Contrat de licence et de prestations associés conclu le 16 septembre 2019 entre votre Société et Original Travel Company – OTC (bénéficiaire) (autorisation du CA du 17 juillet 2019)

- Personnes concernées : M. Alain Capestan, administrateur
M. Jean-François Rial, administrateur
- Nature et objet
Décalage de la date de livraison par la Société des applicatifs logiciels au profit d'OTC, sans impact financier pour la Société par rapport aux termes et conditions du contrat initialement convenu, en raison du contexte exceptionnel lié au Covid 19.
- Modalités
Etalement du calendrier d'exécution
En 2020, le montant facturé sur l'exercice s'est élevé à 65.833 euros.

Convention de prestation de services entre la Société et la société HALL ECOLOGIC en date du 17 octobre 2019, autorisée par CA du 16 octobre 2019 (résiliée comme indiqué ci-avant le 1er mars 2020)

- Personnes concernées : M. Jean-François Rial, administrateur
- Nature et objet
Prestations de services (mise à disposition d'un chef de projet ; orientations dans le domaine écologique) rendues par la Société au profit de la société HALL ECOLOGIC
- Modalités
Durée : 01/11/2019 au 31/12/2020 ; modalité de rémunération : montant fixe basé sur un estimé d'heures ; motivations : prolongement de l'activité / du rayonnement écologique de la Société, complété par la facturation perçue.
Au titre de l'exercice 2020, le montant facturé s'est élevé à 4 365 euros HT.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 15 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A

Vincent de Becquevort
Associé

Grant Thornton

**Membre français de Grant Thornton
International**

Vianney Martin
Associé

6.4.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice 2019

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Voyageurs du Monde

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.

225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration en date du 17 avril 2019.

Conclusion d'un avenant à la convention d'impulsion stratégique du 28 août 2013 entre votre Société et AVANTAGE S.A

- **Personnes concernées :**
 - M. Alain Capestan, administrateur
 - M. Lionel Habasque, administrateur
 - M. Jean-François Rial, administrateur
 - M. Loic Minvielle, administrateur
 - M. Frédéric Moulin, administrateur
 - M. Eric Bismuth, administrateur
 - Avantage, administrateur

- **Nature et objet**

Amendement des modalités de détermination de la rémunération des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par la société AVANTAGE au bénéfice de la société VOYAGEURS DU MONDE au titre de la convention d'impulsion stratégique du 28 août 2013, compte tenu de l'intégration de la société ALLIBERT aux facturations de cette convention.

- **Modalités**

A compter du 1^{er} janvier 2019 : versement à AVANTAGE chaque année N au titre des prestations réalisées au titre de l'année N-1 et sur la base des comptes annuels de l'année N-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de VOYAGEURS DU MONDE, à hauteur de 4,1 % du résultat courant avant impôt (hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation) à la clôture de son dernier exercice clos. Ce montant ne sera dû que si le RCAI excède 2 % du chiffre d'affaires de la société VOYAGEURS DU MONDE.

Avenant signé en date du 18 avril 2019.

Le montant au titre de l'exercice 2019 s'est élevé à 587 617 euros HT.

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration en date du 16 octobre 2019.

Conclusion d'une convention de prestation de services entre votre Société et la société HALL ECOLOGIC le 17 octobre 2019

- Personnes concernées : M. Jean-François Rial, administrateur
- Nature et objet
Prestations de services (mise à disposition d'un chef de projet ; orientations dans le domaine écologique) rendues par la Société au profit de la société HALL ECOLOGIC
- Modalités
Durée : 01/11/2019 au 31/12/2020 ; modalité de rémunération : montant fixe basé sur un estimé d'heures ; motivations : prolongement de l'activité / du rayonnement écologique de la Société, complété par la facturation perçue.

Au titre de l'exercice 2019, le montant facturé s'est élevé à 4 362 euros HT.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'impulsion stratégique entre la Société et Avantage S.A. modifiée par Avenant n°1 du 17 mai 2016 et Avenant n°2 du 18 avril 2019 mentionné ci-dessus étant précisé que cette convention a été transférée à AVANTAGE (842 463 127 RCS PARIS) suite à la fusion par absorption de AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) intervenue le 21 décembre 2018

- Personnes concernées : M. Alain Capestan, administrateur
M. Lionel Habasque, administrateur
M. Jean-François Rial, administrateur
M. Loic Minvielle, administrateur
M. Frédéric Moulin, administrateur
M. Eric Bismuth, administrateur
Avantage, administrateur
- Nature et objet
La convention d'impulsion stratégique prévoit la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement à votre Société.
- Modalités
La rémunération est assise sur la performance de votre Société à hauteur de 4,6 % du résultat courant avant impôt (hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation et hors CICE) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 1,5 million d'euros et est versée chaque année N sur la base des comptes annuels N-1.
Au cours de l'exercice 2019, la rémunération variable s'est élevée à 587 617 euros HT (mentionné ci-dessus).

Convention de financement par la Société de la Fondation d'entreprise Insolite Bâtitseur Philippe Romero

- Personnes concernées : M. Alain Capestan, administrateur
M. Lionel Habasque, administrateur
M. Jean-François Rial, administrateur
M. Loic Minvielle, administrateur
M. Frédéric Moulin, administrateur
- Nature et objet
Contribution financière annuelle de la Société à la Fondation d'entreprise Insolites Bâtitseurs Philippe Romero.
- Modalités
En 2019, la contribution financière s'est élevée à 639.845,50 euros (dont 14.000 euros, soit 1/5ème du versement de l'engagement de l'engagement pluriannuel statutaire de 70.000 euros au titre des 5 ans de prorogation de la Fondation).

Prêt au profit entre votre Société (prêteur) et Honeymoon Holdco Limited (renommée Voyageurs du Monde UK Limited, (emprunteur))

- Personnes concernées : M. Alain Capestan, administrateur
M. Jean-François Rial, administrateur
- Nature et objet
Prêt (loan notes) octroyé par Voyageurs du Monde au profit de Honeymoon Holdco Limited (renommée Voyageurs du Monde UK) pour un montant en principal de 716.240 £ en vue de financer pour partie l'achat de la société Original Travel Company Limited.
- Modalités
Il s'agit d'un prêt à échéance du 1^{er} juillet 2024. Il est rémunéré au taux fixe de 2 % l'an.
Les intérêts se sont élevés à 7 016 euros en 2019.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 28 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A

Vincent de Becquevort
Associé

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Vianney Martin
Associé

6.5 CAPITAL SOCIAL

6.5.1 Capital social actuel

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, le capital social de la Société s'élève à 3.691.510 euros (trois millions six cent quatre-vingt-onze mille cinq cent dix euros), divisé en 3.691.510 actions ordinaires de 1 (un) euro chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie. Le capital est resté inchangé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Ces 3.691.510 actions représentent 6 349 676 droits de vote théoriques et 6 347 720 droits de vote réels. L'écart entre le nombre d'actions et de droits de vote est lié à l'existence d'un droit de vote double.

L'écart entre le nombre de droits de vote théoriques et celui des droits de vote réels correspond au nombre d'actions auto détenues.

6.5.2 Capital autorisé

Le tableau ci-dessous récapitule l'intégralité des délégations existantes à ce jour et autorisées par l'assemblée générale de la Société le 29 avril 2021 :

Objet de la résolution	Durée	Prix d'émission	Plafond nominal maximum de l'augmentation de capital (montant de capital)
13^{ème} résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil, en vue d'émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital	douze (12) mois	85 euros	plafond nominal global commun de 651.441 euros
14^{ème} résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil, en vue d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital	douze (12) mois	85 euros	plafond nominal global de 651.441 euros
16^{ème} résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil, en vue d'émettre des obligations convertibles en actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit de Certares Enrico Sarl	douze (12) mois	85 euros	montant nominal maximum de 940.490 euros. Cette délégation a été intégralement utilisée par le conseil d'administration au titre d'une décision en date du 29 avril 2021
17^{ème} résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil, en vue d'émettre des obligations convertibles en actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de	douze (12) mois	85 euros	montant nominal maximum de 86.814 euros. Cette délégation a été intégralement utilisée par le conseil d'administration au titre

souscription des actionnaires, au profit de Crédit Mutuel Equity SCR			d'une décision en date du 29 avril 2021
18^{ème} résolution : Délégation de compétence consentie au Conseil, en vue d'émettre des obligations convertibles en actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit du FPS France Investissement Tourisme 2	douze (12) mois	85 euros	montant nominal maximum de 57.875 euros. Cette délégation a été intégralement utilisée par le conseil d'administration au titre d'une décision en date du 29 avril 2021

Le tableau ci-dessous récapitule l'intégralité des délégations existantes à ce jour et autorisées par l'assemblée générale de la Société le 10 juin 2021 :

Objet de la résolution	Durée	Montant maximum
8^{ème} résolution : Délégation de compétence à accorder au Conseil d'administration en vue de permettre à la Société d'opérer un programme de rachat de ses propres actions, en application de l'article L 225-209 du Code de commerce	dix-huit (18) mois	montant global maximum destiné au programme de rachat par la Société de ses propres actions, de 51.681.140 euros
10^{ème} résolution : Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration en vue de permettre la réduction de capital par annulation des actions acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat de ses propres actions, en application de l'article L. 22-10-62 (ancien L. 225-209 – abrogé) du Code de commerce	vingt-quatre (24) mois	En lien avec la 8 ^{ème} résolution. Autorisation d'annuler des actions dans la limite de 10% du capital de la Société.

6.5.3 Actions non représentatives de capital

Non applicable

6.5.4 Actions détenues par l'émetteur lui-même

A la date d'approbation du Document d'enregistrement, la Société détient 1 956 de ses actions.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 10 juin 2021 a autorisé le conseil d'administration à mettre en œuvre, pour une durée de 18 mois à compter de l'assemblée un programme de rachat des actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce et des pratiques de marché admises par l'AMF.

Les principaux termes de cette autorisation sont les suivants :

Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10% du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date du rachat par le conseil d'administration (soit, à titre indicatif, 369.151 actions sur la base de 3.691.510 actions composant le capital social).

Prix maximum d'achat : 140 euros par action

Montant maximal du programme : 51.681.140 euros

Objectifs :

- favoriser la liquidité des titres de la Société, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI, reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- conserver les actions de la Société achetées et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe (étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société), fusion, scission ou apport, dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de la Société, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, de régime d'options d'achat d'actions ou par voie d'attribution d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation ;
- annuler les actions de la Société acquises en exécution de la 12^{ème} résolution.

6.5.5 Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital

Conformément aux 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} résolutions de l'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2021, la Société a émis le 30 avril 2021 des obligations convertibles pour un montant total de 75 M€, souscrites par (i) Certares Enrico Sarl, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé 14, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, et dont le numéro d'identification est B.223614 RCS Luxembourg, à hauteur de 65 M€, (ii) Crédit Mutuel Equity SCR, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28 avenue de l'Opéra à Paris (75002), identifiée sous le numéro 317 586 220 R.C.S. Paris à hauteur de 6 M€, et par (iii) FPS France Investissement Tourisme 2, fonds professionnel spécialisé représenté par Bpifrance Investissement SAS, une société par actions simplifiée dont le siège social est sis 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex, et dont le numéro d'identification est 433 975 224 RCS à hauteur de 4 M€.

Les principaux termes des obligations convertibles réservées sont décrits à la section 2.1.6.

6.5.6 Conditions régissant les droits d'acquisition et obligation attachée au capital autorisé

Non applicable.

6.5.7 Capital des sociétés du Groupe faisant l'objet d'une option

A la connaissance de la Société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas d'option d'achat ou de vente ou d'autres engagements au profit des actionnaires de la Société ou consentis par ces derniers portant sur des actions de la Société.

6.6 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

6.6.1 Dispositifs de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe aucune disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la Société qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

6.7 CONTRATS IMPORTANTS

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas de contrat important conclu en dehors du cadre normal des activités auquel la Société ou tout autre membre du Groupe est partie.

7. DOCUMENTS DISPONIBLES

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social de la Société. Le Document d'enregistrement peut également être consulté sur le site Internet de la Société (www.voyageursdumonde.fr) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Peuvent notamment être consultés au siège social :

L'acte constitutif et les statuts de la Société

Tous rapports, courriers et autres documents, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le Document d'enregistrement.

La Société entend communiquer ses résultats financiers conformément aux exigences des lois et réglementations en vigueur. Toute information réglementée au sens des dispositions du Règlement AMF est également sur le site Internet de la Société (www.voyageursdumonde.fr)